la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

100 ans

MONTRÉAL, LUNDI 9 AVRIL 1984, 100e ANNÉE, N° 89, 64 PAGES, 4 CAHIERS

LA MÉTÉO: ENSOLEILLÉ
AUJOURD'HUI: MIN.: —3°, MAX.: 8°
DEMAIN: ENSOLEILLÉ. DÉTAILS PAGE A 2

35 cents
Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Sept-Îles et Baie Comeau: 50 cents

Louez à long terme une Mercedes Benz directement de Mercedes-Benz
MTL: 735-3581 RIVE-SUD: 672-2720

SPORTS

Rangers-Islanders: la série est égale, 2-2

pages 2 à 7

La saison régulière, une farce

Comment une équipe qui a joué du hockey médiocre durant toute une saison peut-elle tout à coup vaincre les Bruins de Boston en trois matches consécutifs, grâce à du jeu de première qualité pendant 180 minutes de suite?

BERNARD BRISSET

Comment une défensive qui a été poreuse durant toute la saison peut-elle tout à coup jouer à un niveau d'une qualité telle que Jacques Lemaire la compare soudain au «Big Three»?

Comment se fait-il qu'un gardien qui n'a plus de place à Halifax ne vienne donner que deux buts aux Bruins en trois parties?

Comment une équipe qui termine au 18e rang pour l'offensive et qui a inscrit plus de trois buts seulement deux fois depuis le 29 février, peut-elle éliminer l'une des meilleures formations de la ligue avec cinq buts en une période et demie?

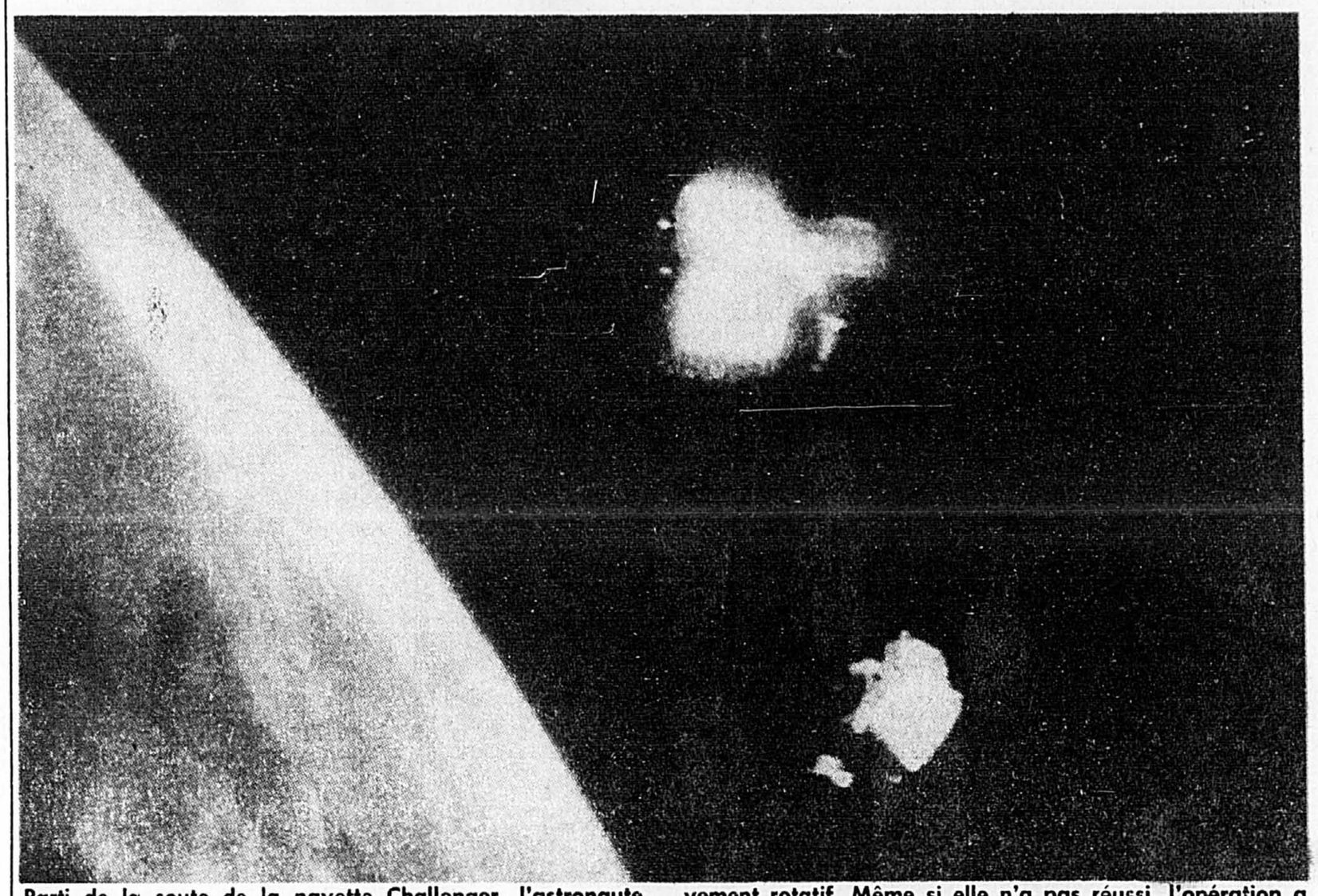
Le Canadien a prouvé bien des choses au cours de la dernière semaine. Il a d'abord

voir FARCE en A 2

Autres informations en page A 3

RÉCUPÉRATION DU SATELLITE «SOLAR MAX»

«Jour de vérité» pour l'équipage de Challenger



Parti de la soute de la navette Challenger, l'astronaute George Nelson utilise toutes les ressources de son fameux sac à dos à réaction pour se diriger, lentement, vers le satellite *Solar Max* dont il devait tenter, hier, de freiner le mouvement rotatif. Même si elle n'a pas réussi, l'opération a permis à de nombreux téléspectateurs de voir de magnifiques images de la première tentative d'accostage d'un satellite dans l'espace. téléphoto UPI

HOUSTON (d'après UPI, AP et AFP) — Après les deux échecs subis hier par l'astronaute George Nelson, le bras télémanipulateur canadien sera mis à contribution de nouveau aujourd'hui par les occupants de la navette américaine Challenger qui s'efforceront de réaliser le but principal de la présente mission, c'est-à-dire récupérer et réparer dans l'espace le *Solar Max*, un satellite défaillant conçu pour l'observation du Soleil.

Les dirigeants de la NASA ont fait savoir hier soir que les astronautes tenteront aujourd'hui de mettre la main sur le satellite d'observation solaire en se servant du bras télémanipulateur de fabrication canadienne.

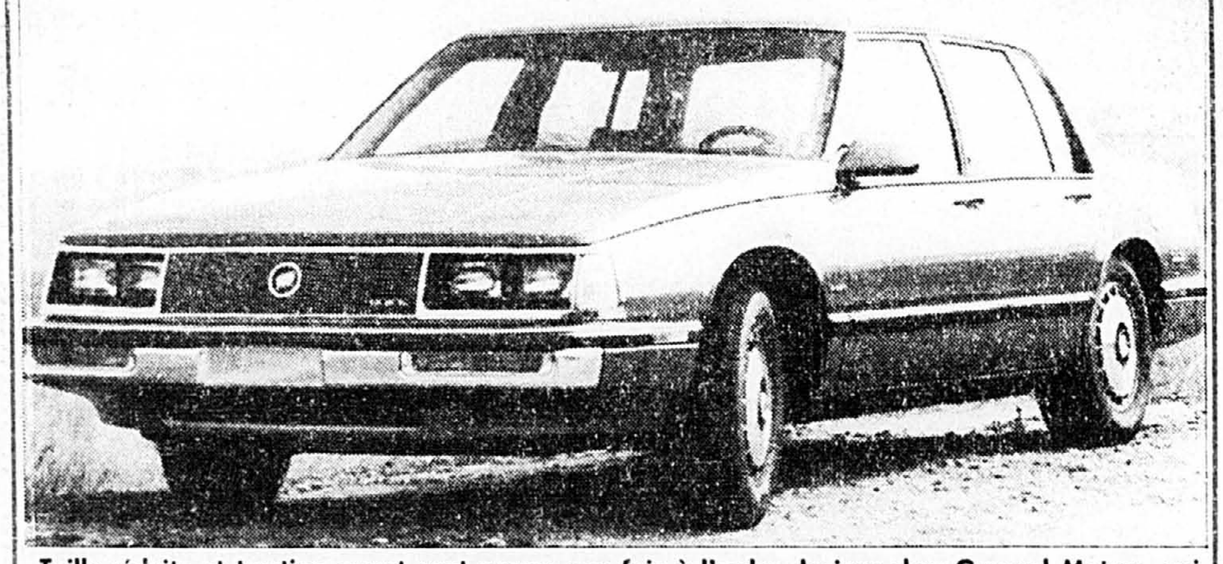
«Lundi sera notre jour de vérité» pour récupérer le *Solar Max* et l'emmener dans la soute de la navette afin de le réparer, a indiqué le directeur du vol, M. Jay Greene, au centre de contrôle de la NASA à Houston.

La réparation de ce satellite est en effet le but principal de la 11e mission de la navette en orbite terrestre. L'autre objectif a déjà été atteint samedi avec la mise en orbite, grâce au bras télémanipulateur, d'une station expérimentale automatique qui doit demeurer pendant 10 mois dans l'espace et où s'effectueront pas moins de 57 expériences scientifiques.

Hier, l'astronaute George Nelson (surnommé «Pinky»), se servant de son propulseur individuel pour franchir les quelque 160 mètres le séparant du *Solar Max*, a tenté à deux reprises de se fixer au satellite qui tournait

voir CHALLENGER en A 2

LES PREMIERS MODÈLES 1985

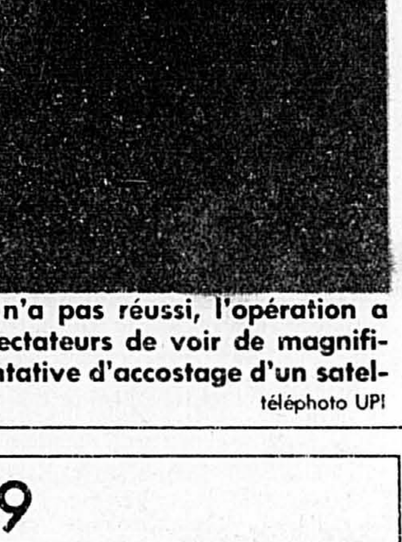


Taille réduite et traction avant sont encore une fois à l'ordre du jour chez General Motors, qui applique maintenant ces deux concepts à ses modèles D, c'est-à-dire aux grandes voitures de luxe que sont les Cadillac Fleetwood et de Ville, les Buick Electra et les Oldsmobile 98. Ces voitures entreprennent donc dès cette semaine l'année-modèle 1985 dans une nouvelle tenue plus svelte, assortie de la traction avant. Consciente de ce que ces voitures s'adressent à une clientèle qui tient avant tout à son confort, la compagnie s'est donné beaucoup de mal pour leur conserver le cachet de luxe, de douceur et de souplesse associé aux séries précédentes. De plus, on a pris la précaution de garder au catalogue les versions antérieures des Delta 98 et LeSabre, qui poursuivent leur carrière sans aucune modification. Dans sa livrée 1985, la nouvelle Oldsmobile 98 Regency Brougham (ci-dessus), même si elle a été allégée de près de 300 kg et raccourcie de 60 cm, demeure aussi luxueuse et spacieuse qu'auparavant.

pages C 1 et C 2

D'ICI À 1989

$175 millions dans le port



Continuant sur sa lancée de l'an dernier, le port de Montréal projette d'investir une somme de $175 millions, au cours des cinq prochaines années, pour augmenter la capacité de manutention des containers, améliorer la productivité des élévateurs à grain et moderniser son système ferroviaire. Le directeur du port, M. Dominic Taddeo, a souligné que grâce à la reprise économique, à la situation géographique du port, au système intermodal hors pair de transport auquel il est relié et à son excellente réputation, le port de Montréal possédait tous les atouts pour poursuivre sa marche vers le succès.

page B 1



AFIN DE FAIRE ÉCHEC AUX ABUS DU FISC

Le PC propose une charte des droits des contribuables

MONT SAINTE-MARIE — S'il est porté au pouvoir, le Parti conservateur créera une véritable charte des droits pour les contribuables afin que ceux-ci n'aient plus à subir les tactiques d'intimidation sans cesse croissantes de la part de Revenu Canada.

MAURICE JANNARD
envoyé spécial de LA PRESSE

C'est l'engagement pris hier par le chef conservateur, Brian Mulroney, après que les députés et sénateurs de son parti eurent accepté le rapport remis par un groupe de travail qui a fait enquête sur les abus du fisc canadien.

Présidé par le député Perrin Beatty, le comité d'enquête conservateur a trouvé que, dans certains cas, Revenu Canada possédait plus de pouvoirs de perquisition et de saisie que la police.

Le groupe de travail a tenu des audiences publiques dans 23 villes du Canada et a présenté hier son rapport contenant 74 recommandations, toutes acceptées par le caucus conservateur, réuni pour la fin de semaine dans un centre de villégiature de la Gatineau afin d'élaborer les politiques du parti.

«Nous avons été frappés de constater que Revenu Canada avait créé un climat d'intimidation et de crainte chez les contribuables», a déclaré le député Beatty lors d'une conférence de presse.

«Nous avons trouvé aussi que c'est le contribuable à revenu faible ou moyen qui a le plus souvent des problèmes avec le fisc, et non pas les sociétés comme General Motors ou les grandes banques», a-t-il ajouté.

Afin que Revenu Canada retrouve la confiance du public, il est proposé d'instaurer une charte des droits du contribuable.

Ce code inclurait le droit à la protection et à la vie privée, et le droit d'être traité avec équité. De plus, le citoyen devrait être considéré comme innocent jusqu'à preuve du contraire, comme c'est le cas dans les cours de justice, a souligné M. Beatty.

Celui-ci a fait valoir que la loi de l'impôt était la même depuis de nombreuses années. Par contre, depuis deux ans, une interprétation abusive par Revenu Canada avait accru sensiblement les pouvoirs de l'impôt et les plaintes du public étaient de plus en plus fréquentes.

Les conservateurs proposent de nommer un ministre senior à Revenu Canada. Au cours des 15 dernières années, 12 ministres différents se sont succédé à ce portefeuille.

«Le poste semble devenu une école de formation pour les ministres juniors ou, pis encore, un poste de préretraite pour les ministres moins compétents», affirme le rapport.

Lorsqu'un contribuable conteste une cotisation, il ne devrait pas payer l'impôt tant que la procédure d'appel n'est pas terminée.

Le groupe conservateur a établi que sur 100 cas de contestation de la part des contribuables, ceux-ci ont raison totalement ou en partie dans 70 p. cent des cas.

Le comité recommande aussi d'éliminer les quotas de rendement pour les vérificateurs de l'impôt.

Aucun bien du contribuable ne devrait être saisi ou vendu tant

voir CHARTE en A 2

AUJOURD'HUI

• LEADERSHIP

Les applaudissements qu'avait recueillis Jean Chrétien il y a deux semaines au congrès libéral de l'Ontario ne semblent pas devoir se traduire par un appui tangible.

page A 4

• SALVADOR

Le chef de l'Église catholique du Salvador, l'archevêque Arturo Rivera y Damas, met sur le compte des escadrons de la mort et des forces de sécurité gouvernementales la recrudescence de la violence dans son pays.

page A 11

• PROSTITUTION

Selon les spécialistes qui tentent de résoudre ce problème, la prostitution des jeunes ne cessera pas, quels que soient les efforts investis dans la répression ou le traitement social.

page A 9

• CANDIDAT LIBÉRAL

C'est un industriel de 38 ans de LaSalle, Gilles Fortin, qui portera les couleurs du Parti libéral du Québec lors de l'élection partielle dans Marguerite-Bourgeoys.

page A 5

3

SOMMAIRE

Annonces classées ..... B 3 à B 7, C 9 et C 10
Arts et spectacles
— Informations ..... A 12 à A 14
— Cinéma ..... B 11, B 12
Carrières et professions ..... B 2
Décès, naissances, etc. ..... C 11
Centenaire ..... A 8
Économie ..... B 1, B 2
Êtes-vous observateur? ..... B 4
FEUILLETON ..... B 5
Horoscope ..... B 4
L'auto ..... C 1 à C 8
Le monde ..... A 11
Loteries - résultats: ..... B 11
Mots croisés ..... B 7
Mot mystère ..... B 6
Pleins Feux ..... A 9
Quoi faire aujourd'hui ..... B 11, B 12

TABLOÏD SPORTS
Mots croisés 18
Bandes dessinées ..... 12 et 13

DE LEUR TRAIN SPATIAL

Les Soviétiques suivent l'évolution d'un feu de forêt en Birmanie

■ MOSCOU (D'après UPI et AFP) — L'équipage soviéto-indien en orbite autour de la Terre à bord du train spatial comprenant le Saliout-7 a fait état encore une fois, hier, d'un feu de forêt qui fait rage en Birmanie et ont poursuivi leurs expériences visant à réduire les effets du mal de l'espace grâce à des exercices de yoga, a indiqué l'agence Tass.

Le premier Indien dans l'espace, Rakesh Sharma, et les cosmonautes Leonid Kizim, Vladimir Solovyov, Oleg Atkov, Gennaday Strekalov et Yuri Malyshev ont donné des précisions sur le feu de forêt pour la quatrième journée consécutive, a ajouté l'agence soviétique.

« Les cosmonautes ont indiqué que le feu ravageait une superficie d'environ 50 km carrés, » a dit Tass.

Par ailleurs, le programme de la mission soviéto-indienne a été quelque peu perturbé par une anomalie détectée samedi dans l'appareillage destiné aux expériences technologiques du complexe orbital, ont fait savoir hier des responsables du vol.

Selon M. Igor Goloubev, l'un des directeurs de la mission, l'évaporateur servant à l'étude des processus de solidification de différents matériaux en état d'apesanteur n'a pas fonctionné comme prévu, les températures dégagées à haut régime étant plus basses que la normale.

Les spécialistes du centre de direction du vol ont transmis aux cosmonautes des instructions pour tenter de remédier à cette anomalie qui se manifeste pour la première fois dans les annales des expériences spatiales soviétiques.

Pour sa part, Rakesh Sharma poursuit ses séances quotidiennes de yoga, dont les médecins indiens estiment qu'elles peuvent aider à prévenir l'atrophie musculaire consécutive à l'apesanteur.

CHALLENGER

SUITE DE LA PAGE A 1

sur lui-même à raison d'une rotation toutes les six minutes, mais a échoué à chaque occasion. Son scaphandre étant muni d'une douille à ressorts, Nelson devait fixer cette douille à une fiche faisant saillie sur la paroi rutilante du satellite en panne.

Une fois cet étrange « accouplement » consommé, l'astronaute devait se servir des fusées de son propulseur individuel pour arrêter le mouvement du satellite de façon à ce que le bras télémanipulateur puisse s'en emparer.

« J'ai carrément rebondi », a dit Nelson. « J'ai dirigé la douille en plein sur la fiche et j'ai tout simplement rebondi. J'ai refait exactement la même opération mais le loquet n'a pas fonctionné ni la première ni la deuxième fois ».

« Je ne sais pas ce qui s'est passé », a pour sa part déclaré le directeur de vol, M. Greene. « Je doute d'ailleurs que quelqu'un le sache». M. Greene a cependant émis l'hypothèse voulant que la douille du scaphandre de Nelson se soit considérablement refroidie, donc contractée, lorsqu'elle se trouvait à l'ombre dans la soute de Challenger.

Prendre le satellite... par les cornes

Après ces deux échecs, Nelson se dirigea vers les panneaux solaires du satellite et tenta de freiner la rotation du *Solar Max* en s'aggripant à l'un des panneaux et en se servant des fusées de son propulseur individuel pour stopper la rotation du satellite.

Cette manoeuvre a également échoué et l'opération ayant consommé une quantité presque critique de carburant dans les réservoirs du propulseur de Nelson, on ordonna à l'astronaute de regagner la navette.

Par la suite, une nouvelle tentative d'immobilisation du satellite a eu lieu, cette fois avec le bras télémanipulateur de la navette, mais on a encore échoué, probablement en raison des mouvements désordonnés du satellite.

Un nouvel essai aura donc lieu aujourd'hui avec le bras télémanipulateur et entre-temps, la navette Challenger s'est éloignée de quelques centaines de mètres du satellite pour ne pas risquer de le heurter pendant le sommeil de l'équipage.

Mais le *Solar Max* est maintenant animé d'un mouvement comparable à celui d'une toupie en fin de course. Ce phénomène aurait été provoqué soit par le choc de Nelson contre le satellite au moment de son accostage, soit par des gestes un peu trop brusques pour le vide sidéral, lorsque l'astronaute a agrippé les panneaux solaires du satellite.

Pour freiner les nouvelles ardeurs du satellite solaire, les spécialistes au sol du *Goddard Space Flight Centre*, dans le Maryland, devaient tenter d'avoir recours aux sources d'énergie du satellite lui-même pour fournir l'électricité nécessaire à un instrument qui, normalement, assure la stabilité de l'engin.

Un porte-parole du centre spatial du Maryland a cependant indiqué hier que les spécialistes n'avaient pas réussi à faire grand-chose de significatif pour stabiliser le satellite. « L'impression générale ici, c'est que les choses ne s'annoncent pas trop bien. Nous aurons besoin de beaucoup de chance », a déclaré M. Jim Elliott.

CHARTE

SUITE DE LA PAGE A 1

que la période d'appel n'est pas complétée.

Le député Beatty admet que certains contribuables tentent de « tricher » l'impôt et que pour ceux-là, la loi doit s'appliquer avec toute sa rigueur. Toutefois, pense-t-il, les citoyens dans l'ensemble seraient moins portés à tromper le fisc s'ils étaient assurés d'être traités avec justice et efficacité.

Le chef Brian Mulroney a expliqué que ce rapport fera partie intégrante de la politique de son parti. Dans un télégramme expédié hier, M. Mulroney demande au ministre du Revenu, M. Pierre Bussières, qu'il rencontre le député Beatty afin que le ministère corrige au plus vite les abus constatés par le groupe de travail du Parti conservateur.

Recyclage de la main-d'oeuvre

Samedi, les conservateurs ont également dévoilé un autre document portant sur le recyclage de la main-d'oeuvre et les changements technologiques.

Les personnes qui sont admissibles aux programmes d'aide publique comme l'assurance-chômage, le bien-être social ou les prestations de la Commission des accidents de travail devraient pouvoir suivre une formation pendant qu'ils perçoivent leurs prestations.

Un régime d'épargne-éducation devrait être créé. Un fonds exempt d'impôt pourrait être constitué par l'individu et qui servirait comme investissement pour se perfectionner.

Les frais d'éducation devraient être déductibles du revenu.

Avant de l'accepter dans son programme politique, le Parti conservateur évaluera d'abord le coût des 24 recommandations de ce rapport.

Le document veut augmenter la collaboration entre les gouvernements, l'industrie et les syndicats dans le domaine de la formation et du perfectionnement.

Les conservateurs ne pensent pas que l'évolution technologique signifie une hausse massive du chômage si les entreprises et les travailleurs sont prêts à y faire face.

La Quotidienne — Tirage de samedi

à trois chiffres	à quatre chiffres
084	2893

LA MÉTÉO

DATE: Lundi, 9 avril 1984
AUJOURD'HUI: Min.: – 3 Max.: 8
ENSOLEILLÉ
DEMAIN: ENSOLEILLÉ

15 1 01

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	–10	5	Ensoleillé
Outaouais	– 3	8	Ensoleillé
Laurentides	– 7	7	Ensoleillé
Cantons de l'Est	– 8	5	Ensoleillé
Mauricie	–12	5	Ensoleillé
Québec	– 8	5	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	–12	5	Ensoleillé
Rimouski	–10	– 2	Ciel var.
Gaspésie	–10	– 2	Ciel var.
Baie-Comeau	–10	0	Ensoleillé
Sept-Iles	–10	0	Ensoleillé

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	5	10	Pluie
Edmonton	– 1	10	Nuageux
Regina	2	12	Nuageux
Winnipeg	2	12	Nuageux
Toronto	– 1	12	Ensoleillé
Fredericton	– 5	0	Venteux
Halifax	– 2	3	Nuageux
Charlottetown	– 4	0	Verglas
Saint-Jean	1	5	Pluie

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	14	16	N.-Orléans	19	21
Buffalo	8	12	Pittsburgh	9	15
Chicago	3	9	S. Francisco	10	17
Miami	22	29	Washington	13	17
New York	3	14	Dallas	18	22

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	6	10	Madrid	4	22
Athènes	10	17	Moscou	2	14
Acapulco	22	35	Mexico	12	31
Berlin	5	15	Oslo	5	10
Bruxelles	2	8	Paris	8	17
Buenos Aires	9	23	Rome	7	16
Copenhague	4	9	Séoul	3	15
Genève	4	11	Stockholm	1	10
Hong Kong	18	20	Tokyo	4	13
Le Caire	14	24	Trinidad	18	27
Lisbonne	10	25	Vienne	7	14
Londres	5	10			



On a dû recourir à des embarcations à Wayne, au New Jersey, pour aller vérifier l'étendue des dommages causés aux véhicules par les inondations du week-end. téléphoto AP

DEUX SEPTUAGÉNAIRES PERDENT LA VIE

Le New Jersey, zone sinistrée

D'après UPI

■ Les corps de deux femmes âgées ont été retrouvés hier à Wayne, au New Jersey, premières victimes connues des inondations qui ont causé des dommages de plus de $35 millions, transformant le New Jersey en zone sinistrée.

Un déluge sans précédent depuis 40 ans a en effet envahi le nord du New Jersey et contraint environ 5 000 personnes à quitter leurs maisons inondées pour trouver refuge dans des écoles et des gymnases.

Pendant ce temps, des pluies torrentielles se sont abattues sur la vallée du Mississippi et les Plaines, et il est tombé pas moins de quatre pouces d'eau à Seiling, en Oklahoma.

Au New Jersey, la découverte de deux victimes des inondations est survenue au moment où les rivières en crue commençaient à regagner leur lit. Les corps d'Amelia Burlando et Margaret Saulnier, toutes deux âgées de plus de 70 ans, ont été découverts par des amis des vieilles dames qui les recherchaient.

Le chef de police Robert Pringle a déclaré que les amis des dames cherchaient ces dernières dans les abris publics où les gens de Wayne ayant fui les inondations avaient trouvé refuge.

« Quand ils constatèrent que les deux dames ne se trouvaient pas dans les abris, ils prirent un bateau et allèrent vérifier à leur domicile, où les corps furent découverts, » a dit M. Pringle. Leur bungalow était inondé par quatre ou cinq pieds d'eau.

LES 36 BÉBÉS MORTS DE TORONTO

Un complot contre l'infirmière Nelles ?

■ TORONTO (PC) — Quelqu'un a-t-il comploté contre l'infirmière Suzan Nelles ?

C'est là la dernière d'une série de questions posées par des enquêteurs à la recherche de réponses : qui ou quoi a tué 36 bébés à l'Hôpital pour enfants malade de Toronto ?

Chose certaine, les 36 bébés sont morts dans la section des soins cardiaques, durant les neuf mois entre juin 1980 et mars 1981. Des enquêteurs médicaux considèrent 29 des morts comme suspectes, dont sept auraient pu être causées par l'administration de trop fortes doses d'un médicament pour le coeur.

Mlle Nelles s'occupait personnellement de 12 des 29 bébés dont la mort est considérée suspecte. Lors de son premier témoignage sur l'affaire, la semaine dernière, elle a fait sursauter la salle d'audience en spéculant que quelqu-un pourrait avoir tué les bébés sous ses soins afin de la discréditer en tant qu'infirmière.

Elle avait été accusée de quatre meurtres au premier degré mais acquittée, après qu'une enquête préléminaire n'eut pas trouvé de preuves raisonnables, en mai 1982, pour justifier la tenue d'un procès.

La présente commission royale d'enquête, présidée par le juge Samuel Grange, de la Cour suprême de l'Ontario, a suivi.

Autre témoin

Un autre important témoin dans l'affaire est attendu cette semaine. Mlle Phylls Trayner, hospitalière de l'unité des soins cardiaques, qui travaillait au moment de la mort des 29 bébés, doit se présenter devant la comission mercedi. Une infirmière a affirmé qu'elle avait vu Mlle Trayner injecter un médicament non-identifié dans l'appareil spécial qui reliait le bébé Allana Miller, environ trois heures avant la mort de l'enfant, un matin de mars 1981.

Aucun rapport ne révèle l'application du traitement au bébé. Une autopsie a révélé que le corps du bébé contenait plus de trois fois le taux normal thérapeutique de dioxine, un médicament très puissant pour le coeur.

Le bébé Miller était un des bébés que Mlle Nelles était accusée d'avoir tué.

Mlle Nelles a indiqué à la commission, la semaine dernière, que si ses souvenirs étaient exacts, elle ne se rappelait d'aucun médicament qui aurait dû être donné au bébé Miller et ne pouvait ainsi expliquer les pseudo-agissements de Mlle Trayner.

Des critiques de la commission prétendent que des témoignages spéculatifs injustes sont entendus durant les audiences, ce qui ne serait jamais permis dans une Cour de justice normale.

Répondant aux questions de l'avocat de la Couronne, Mlle Nelles a déclaré, mercredi, « que la pensée que quelqu'un avait délibérément tué les bébés lui avait effleuré l'esprit ».

FARCE

SUITE DE LA PAGE A 1

prouvé qu'il n'avait pas joué à la mesure de ses capacités durant la saison régulière.

Les blessures constituent une excuse plus ou moins valable : les Bruins ont raté dans l'ensemble plus de matches que le Tricolore et les joueurs clés des Glorieux n'ont pas été blessés.

Le Canadien a prouvé ce que les amateurs de hockey savaient depuis longtemps et ce que le public de Boston vient à son tour de découvrir avec horreur : la saison régulière est devenue une farce monumentale où le meilleur club n'est pas celui qui cumule le plus de points, mais celui qui se fatigue le moins à la veille des séries.

Contre Boston, les joueurs montréalais ont tout simplement bien exécuté ce qu'ils avaient mal fait durant la saison régulière.

Mario Tremblay, qui avait été un grand désappointement tout au long de l'année, a marqué plus de buts à lui seul que tous les Bruins réunis. Le trio défensif, dont le rôle exclusif devait être de contrer Pederson et Middleton, a fait encore plus que ce qu'on lui a demandé.

Carbonneau, Gainey et Tremblay ont blanchi complètement leurs rivaux tout en inscrivant cinq des 10 buts du Tricolore.

« La venue de Rick Green et Mark Hunter a été un facteur prépondérant, estime Serge Savard. Ils n'ont pas été avec nous de la saison et regardez ce qu'ils ont fait durant la série! »

En fait, le point tournant en faveur des Glorieux s'est produit dès le début de la deuxième période du premier match. Quand l'arbitre Ron Wicks a sévi contre Guy Lafleur au lieu de Rick Green et chassé le mauvais joueur pour cinq minutes, il a donné au Tricolore une chance inespérée.

Il a permis à Lemaire d'utiliser Green pendant quatre minutes et d'aider ses coéquipiers à paralyser les Bruins qui ont recueilli un seul tir lors de leur attaque à cinq.

« Ils auraient pu nous tuer à ce moment-là », souligne Lemaire avec raison.

« C'est me donner beaucoup d'importance, avoue Green. Mais il est indéniable que d'avoir contenu le jeu de puissance des Bruins, le quatrième meilleur de la ligue, nous a donné un fier coup de main ! »

Et comment !

Dans le dernier match de samedi, Boston a obtenu sept avantages numériques. Lors des deux premiers, les plus importants, ils n'ont pas recueilli un seul lancer.

Lemaire a raison aussi quand il dit que ses défenseurs ont été aussi solides que jamais dans l'histoire de l'équipe. Robinson a joué à la hauteur de son talent. Ludwig, qui a connu des hauts et des bas durant la saison, n'a vécu que des bons moments contre Boston.

La présence de Green a été un facteur prépondérant. Elle a permis à Chelios de jouer son meilleur hockey depuis qu'il est à Montréal et de justifier les espoirs qu'on a mis en lui.

Et Jean Hamel a été une fois de plus le mur qu'on a connu durant toute la saison.

Et que dire de Steve Penney ?

Certes, le jeune gardien n'a pas été mis à l'épreuve aussi rudement que Ken Dryden l'avait été au début de sa carrière. Mais ce n'est pas sa faute si on ne lui a pas donné plus de travail. Il a réussi les arrêts clés, surtout en troisième période du deuxième match quand, avec un déficit d'un seul but, les Bruins ont connu leurs meilleurs moments.

Tout compte fait, le Canadien n'a pas fait de miracle au cours de cette série. Il a gagné les trois matches en jouant le même style que les Bruins, mais en l'améliorant.

Il a gagné les batailles aux poings et celles le long des bandes ce qui, par tradition, constitue l'arme numéro un des Bruins.

Et Lemaire a su inculquer à tous ses hommes cette confiance dont ils avaient besoin juste au bon moment.

Le Canadien a trop bien joué pour que ce soit un miracle. Un miracle dans le sport est le résultat d'une accumulation de coups de chance.

C'est simplement le travail qui a valu au Canadien de l'emporter. Et aussi le talent, sans doute.

Photographe mort dans une collision

■ Une violente collision survenue entre trois véhicules dans la nuit de samedi à hier a fait un mort et un blessé à Saint-Boniface, en Mauricie. La victime est l'un des photographes du quotidien *Le Nouvelliste* de Trois-Rivières, Guy Nolet, âgé de 22 ans, de Shawinigan-Sud. Le blessé, Arthène Millette, de Saint-Boniface, a été transporté au Centre hospitalier de la Mauricie. Selon la police, l'automobile conduite par M. Millette a heurté un premier véhicule, qui fut projeté dans le fossé, avant d'emboutir la voiture conduite par M. Nolet, qui venait en sens inverse.

Les pompiers à sec

■ Un incendie a causé pour $150 000 de dommages dans la nuit de samedi dans l'édifice de la firme Récupération d'autos Saint-Denis, à Saint-denis-de-Brompton. Faute d'un endroit où s'alimenter en eau, les pompiers, après avoir épuisé les 2 500 gallons que contenait leur camion, ont dû assister, virtuellement impuissants, à la progression des flammes, qui se sont rapidement propagées du garage au hangar. Selon un porte-parole de la SQ, cet incendie peut être considéré comme suspect, puisque deux foyers ont été localisés.

Harbec se livre à la police

■ Le directeur de la police d'Ascott-Lennoxville, M. Richard Tremblay, a livré hier soir aux autorités canadiennes, à Dorval, un individu qui s'était livré à lui en Floride et qui était recherché depuis deux ans au Canada. Il s'agit de Jacques Harbec, âgé d'une vingtaine d'années et originaire de Granby, qui était recherché pour négligence criminelle et vols qualifiés à la suite d'incidents survenus à Calgary il y a deux ans. M. Tremblay, qui se rend occasionnellement en Floride pour tourner une émission télévisée à l'intention des touristes canadiens, a précisé que le suspect l'avait contacté à plusieurs reprises, ces dernières semaines, pour lui annoncer son intention de retourner au Québec en compagnie d'un policier en qui il avait confiance, afin d'expliquer à la justice les faits dans lesquels on le dit impliqué.

6/49 : quatre gagnants du gros lot

■ Se chiffrant à plus de $3,5 millions (plus exactement $3 558 130.40), le gros lot du Lotto 6/49 tiré dans la nuit de samedi à dimanche a été remporté par les détenteurs de quatre billets gagnants qui ont droit à $889 532.60 chacun. Par ailleurs, il y a eu 18 gagnants dans la catégorie du 5 sur 6 plus, et chacun de ces lots vaut $42 620.50 chacun. Dans la catégorie 5 sur 6, on dénombre 660 billets gagnants d'une valeur de $695.20 chacun. Ensuite, 30 841 gagnants de la catégorie 4 sur 6 ont droit à $38.20 chacun. Enfin, les 369 535 billets porteurs de trois bons numéros sur six valent $10 chacun. Les numéros gagnants étaient le 13, 27, 35, 38, 44 et 47. Le numéro complémentaire était le 21.

Camping : 160 000 visiteurs

■ Le 23e Salon du camping de Montréal, qui s'est achevé hier, place Bonaventure, a reçu la visite de 160 000 personnes, c'est-à-dire 10 p. cent de plus que l'objectif que s'était fixé la direction. Mme Judith Dubé, directrice pour la division du Québec des Salons nationaux des sportsmen du Canada, a déclaré que cette participatrion massive démontrait bien que les activités de plein air étaient très populaires auprès des Québecois et que le Salon du camping répondait à leurs attentes.

La voiture du prince Philip renversée

■ Le prince Philip, époux de la reine Elizabeth II, a été « secoué et un peu contusionné » lors d'un accident de voiture à cheval hier à Windsor, a déclaré un porte-parole de Buckingham Palace. Le prince participait à une compétition lorsque sa voiture s'est retournée alors qu'il négociait un obstacle. Après que la voiture eut été remise sur ses roues, le conducteur devait faire une nouvelle tentative et subir le même sort.

Fillette mère à 10 ans : l'oncle et un autre homme détenus

■ CHICAGO (D'après UPI) — La mère d'une fillette de 10 ans qui a donné naissance, la semaine dernière, à un enfant de près de trois kilos, déclare que la seule chose qu'elle désire maintenant, c'est que sa fille oublie toute cette affaire et poursuive sa vie comme si l'incident n'était jamais survenu.

L'oncle de la fillette et le fils de l'une de ses gardiennes ont été accusés d'avoir fait preuve d'indécence envers l'enfant. Les deux hommes étaient détenus hier, à Chicago, et on leur réclamait des cautions de $200 000. Il se peut que d'autres accusations, dont celle de viol, soient portées au moment où les résultats des tests de paternité seront connus, a indiqué la police.

La mère de la fillette, une femme de 44 ans travaillant dans une manufacture, a déclaré samedi au journal *Sun-Times*, de Chicago, qu'elle comprenait maintenant pourquoi sa fille refusait toujours de se rendre chez l'une de ses gardiennes et insistait pour demeurer à la maison.

Elle a cependant ajouté qu'elle avait été estomaquée d'apprendre l'arrestation de son beau-frère, Felipe Lopez, 51 ans, un chef d'équipe dans le domaine ferroviaire. Lopez, qui est marié à la soeur de la mère (de la fillette), a cinq enfants.

« C'est une chose qu'il est difficile d'accepter parce que sa femme est ma soeur et j'aime mes nièces et mes neveux, » a dit la dame au *Sun-Times*. « Je ne pensais pas qu'une telle chose puisse se produire. »

La femme ajoute qu'elle n'a pas parlé à sa soeur depuis l'arrestation de son beau-frère.

La police a fait savoir que Lopez avait admis avoir eu des relations sexuelles avec la fillette en quatre ou six occasions dans sa résidence de Blue Island, en banlieue de Chicago, au cours des deux dernières années. Mais la fillette était trop apeurée et trop embarrassée pour en parler à ses parents, a dit la police.

Après la naissance de l'enfant, la fillette et ses parents, qui ne parlent pas anglais, ont d'abord dit que la fillette avait été violée par le mari de l'une de ses gardiennes. Les policiers ont dit croire que l'histoire avait été inventée de toutes pièces pour protéger l'oncle.

Lorsque la police a interrogé le mari de la gardienne, il a démenti les allégations faites à son sujet et passé un test au détecteur de mensonge. Le fils de la gardienne, Amado Baez, 35 ans, du Blue Island, a ensuite été interrogé, puis accusé.

La mère a dit qu'elle-même et son mari ne se doutaient pas que leur fille était enceinte, étant donné que l'enfant n'avait pas la permission de sortir toute seule.

« Nous ne la laissions jamais sortir toute seule », a dit la mère. « Elle n'était jamais dans la rue avec ses amies, ou des histoires du genre. Quand nous sortons, nous sortons tous ensemble. »

La mère et le père ont emmenés l'enfant à l'hôpital la semaine dernière parce que la fillette se plaignait de maux de ventre. Quand les médecins leur annoncèrent que leur enfant s'apprêtait à accoucher, ils furent estomaqués, a dit la mère au *Sun-Times*. « Nous nous sommes dits : Comment une telle chose a-t-elle pu se produire ? »

La fillette a donné naissance à une petite fille de six livres et quatre onces jeudi dernier et elle a reçu son congé de l'hôpital samedi. Le bébé sera offert en adoption.

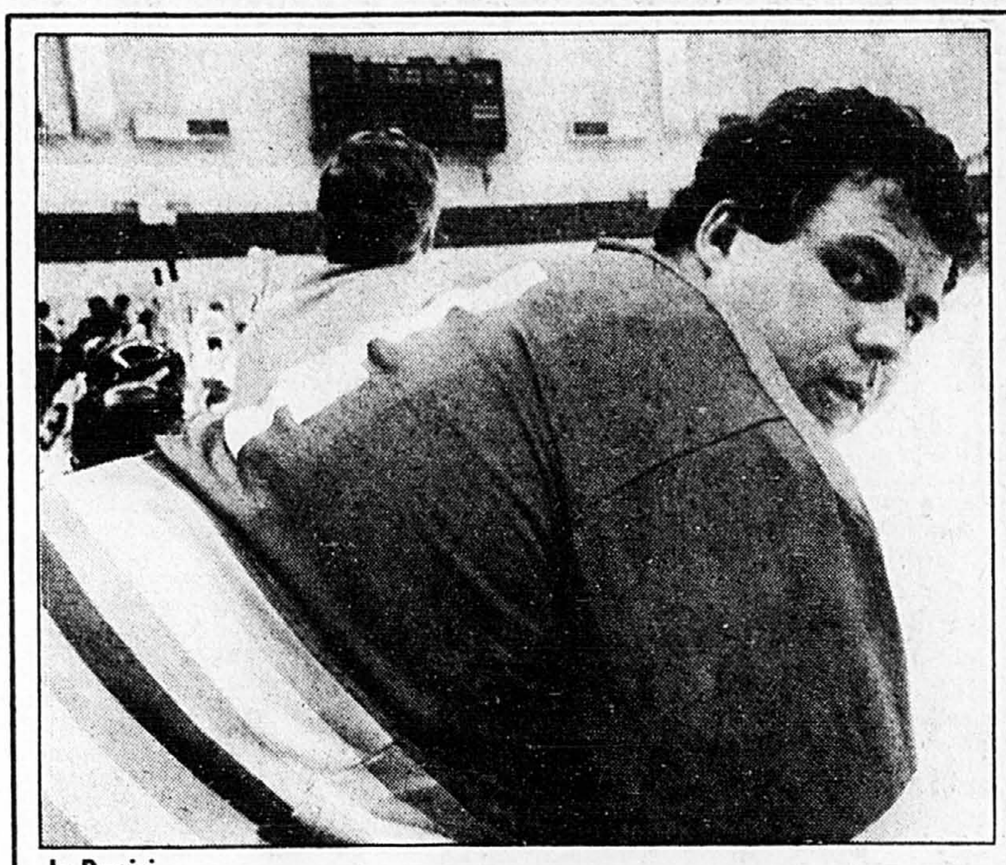
Après la naissance de l'enfant, la fillette-mère s'est servie de poupées servant dans des cours d'anatomie pour expliquer à une femme policier ce qui lui était arrivé.

La mère a dit qu'elle-même et son mari avaient accueilli leur fille à bras ouverts à sa sortie d'hôpital. « Je vais lui préparer tous ses petits plats favoris », a déclaré la mère.

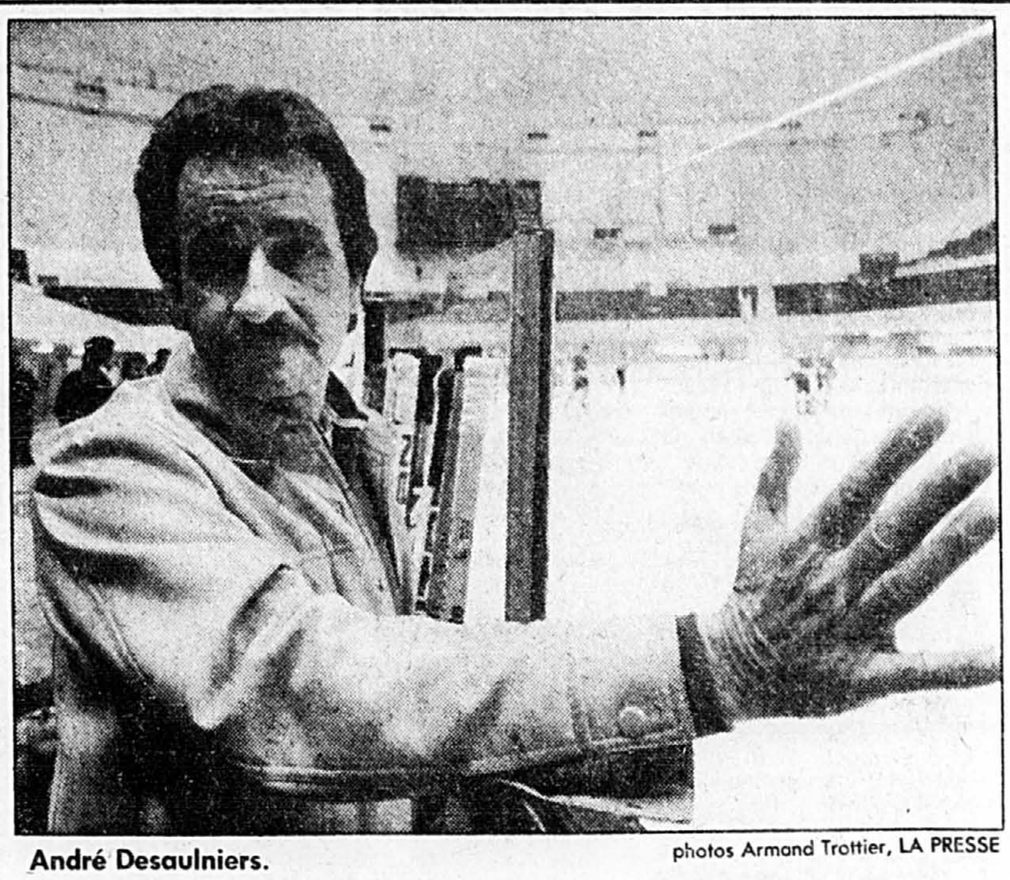
Elle ajouté qu'elle désirait voir sa fille retourner à l'école bientôt. La fillette est en cinquième année et elle est « une très bonne élève » dit sa mère.

Interrogée à savoir si elle aimerait voir les deux hommes accusés dans cette affaire écoper d'une peine d'emprisonnement, la mère a dit : « C'est entre les mains de la justice maintenant. »

« Je veux que ma fille oublie toute cette affaire et qu'elle fasse sa vie comme si de rien n'était »m, a dit la mère. « Je veux que ma fille retourne à l'école et qu'elle ait une bonne éducation. Elle doit oublier toute cette affaire. »



Jo Panici.



André Desaulniers.

photos Armand Trottier, LA PRESSE

Canadien-Nordiques : une vraie bonne série, prévoient les amateurs et le gagnant sera...

■ La vieille rivalité qui a toujours animé les passions entre Montréal et Québec a ressurgi brusquement, en fin de semaine, quand tout le monde a appris la nouvelle.

FRANÇOIS BERGER

« Je ne suis pas un amateur de hockey, mais ça me fait quand même quelque chose », dit Luc Thouin au sujet de l'affrontement en séries de la coupe Stanley entre le Canadien et les Nordiques.

André Melançon se dit lui aussi très peu intéressé par le hockey, mais il a quand même parié un petit $5 avec une amie de Québec...en faveur du Canadien. « On prend toujours pour sa ville », dit André. « Mon frère a déménagé à Québec et il prend pour les Nordiques ».

« Dans ce genre d'affrontement sportif, les gens deviennent fanatiques », note Michel Grandbois.

Luc M., qui réside à Québec, est peut-être un bel exemple de ce fanatisme : « Y a pas de série là. Ce sont des amateurs (le Canadien) contre des professionnels (les Nordiques) », affirme-t-il sans ambages. « Le Canadien est une petite équipe qui a su se remonter le moral contre Boston ; mais contre Québec, ça va être différent parce que les Nordiques patinent plus que les Bruins », renchérit Luc, qui ne jure que par les porte-couleurs de sa ville.

« Ça va être une très bonne série et le Canadien va l'emporter », espère André Desaulniers. « Les joueurs du Canadien vont trouver ça plus dur que contre Boston ; il va falloir que la technique soit là », ajoute André.

Pour Diane Letarte, grande amatrice du sport national, la victoire du Canadien ne fait pas de doute, « mais ça va être plus difficile que contre Boston ». « On a eu des surprises pendant la première série (contre Boston) et celle qui s'annonce va en être une bonne », dit-elle.

Pour Jo Panici, le Canadien va l'emporter en six parties. Jo s'y connaît un peu en hockey : il est gardien de buts dans une équipe d'amateurs de ville d'Anjou, et il jouait, hier, à l'aréna Maurice-Richard.

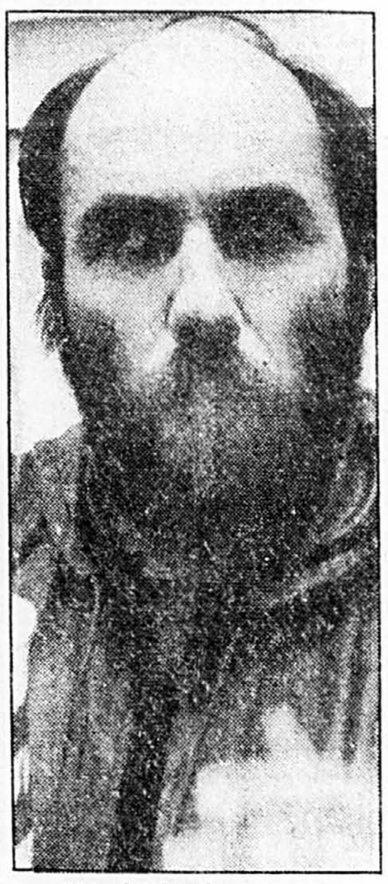
Québec *vs* Montréal: c'est la vieille rivalité...mais il y a, cette fois-ci, comme un paradoxe : le gardien vedette des Glorieux, Steve Penney, est un p'tit gars de Québec — de Sainte-Foy plus précisément !



Diane Letarte.



André Melançon.



Luc M., de Québec.

RÉPARATION DES CARROSSERIES D'AUTOMOBILES

Les tôliers accusent les assureurs de les frustrer de $60 millions par année

■ Les propriétaires québécois d'ateliers de réparation des carrosseries d'automobiles (*body shops*») sont frustrés, chaque année, de quelque $60 millions que les compagnies d'assurances mettent tout simplement dans leurs propres poches.

FRANÇOIS BERGER

C'est ce que prétendent les dirigeants de l'Association canadienne des carrossiers (ACC), une organisation vieille de 15 mois qui prépare une offensive contre ses principaux débiteurs, les assureurs — ces derniers représentent 80 p. cent des revenus des réparateurs de carosseries d'automobiles.

L'ACC, qui tenait une conférence d'information hier à Montréal, à laquelle ont participé 300 « débosseleurs » de métier, s'en prend aux politiques des assureurs qui ont diminué les factures payées pour des réparations d'automobiles depuis la mise en place des centres d'évaluation des dommages causés aux voitures, en 1978-79.

« Avant la création des centres d'évaluation, les assureurs nous payaient $23 l'heure, mais maintenant ils ne paient plus que $22 », explique M. Gilles Belley, responsable du comité des priorités de l'ACC, qui regroupe environ 600 des 2 300 débosseleurs possédant une permis d'opération au Québec.

« D'autre part, poursuit M. Belley, les assureurs réduisent unilatéralement, depuis deux ans, la facture de 10 p. cent quand ils accordent un taux horaire de $24 ».

« Pourtant, nos coûts d'exploitation ont augmenté de 25 p. cent depuis cinq ans », ajoute-t-il.

Sur un chiffre d'affaires global d'environ $600 millions par année, les tôliers de voitures du Québec, qui vont vivre quelque 20 000 travailleurs, auraient un manque à gagner de $60 millions, soit plus de $25 000 par entreprise par année, en moyenne, selon l'Association.

Les assureurs incitent souvent l'assuré à faire réparer sa voiture chez un garagiste de leur choix, aux tarifs et selon l'évaluation de leur choix, dit l'ACC. Ainsi, s'il veut rester en affaires, le débosseleur est quasiment forcé d'accepter les tarifs réduits des compagnies d'assurances, dit encore l'Association.

La dernière « agression » des assureurs, selon l'expression des représentants de l'industrie du « débosselage », date de vendredi dernier, quand All State a avisé les centres d'évaluation que son nouveau taux horaire serait fixé à $19,80 chez les indépendants et à $21,60 chez les concessionnaires d'automobiles.

« C'est inacceptable », clame M. Jean Jobin, directeur général de l'ACC.

Le président de l'organisme, M. Paul Bertthiaume, n'a pas la langue dans sa poche : « Le cartel des assureurs est une dictature et même pire », a-t-il lancé devant les tôliers dont certains se sont même qualifés « d'esclaves de l'industrie de l'automobile ».

L'ACC réclame du Groupement des assureurs que le taux horaire soit révisé à la hausse (les tôliers de voitures réclament $28 l'heure), que la politique du rabais de 10 p. cent soit abandonnée, que les assureurs effectuent les paiements dans les dix jours de la réparation et que les garagistes aient la possibilité de négocier les évaluations avec les responsables des 47 centres d'évaluation répartis à travers le Québec.

« Plusieurs sont acculés à la fermeture », indique M. Jean Jobin en notant que 19 carossiers ont dû fermer boutique l'année dernière dans la seule ville de Laval.

Pourtant, l'industrie du débosselage a de la « tôle sur l'enclume » : le nombre d'accidents d'autombiles a augmenté de 2,3 p. cent, en 1983, au Québec, dépassant les 160 000 (donc autant de voitures à débosseler), selon la Régie de l'assurance automobile du Québec.

Émeute dans une prison

■ Cinq prisonniers et un officier de police ont été légèrement blessés lors d'une émeute qui a duré trois heures, à la prison du centre-ville de Calgary, tôt dimanche matin, et qui a pris fin quand les policiers ont utilisé des gaz lacrymogènes et des boyaux d'arrosage.

Un porte-parole de la police a indiqué que des fenêtres intérieures ont été brisées, de portes arrachées et des cloisons ébranlées lors de l'émeute qui a commencé vers 2 h 10, pour des raisons encore indéterminées.

Seize membres de l'escouade anti-émeute ont prêté main forte aux 20 gardes réguliers du Calgary Remand Center, pour réussir à contrôler la situation vers 5 heures.

Les dommages dûs à l'émeute sont évalués à $150 000.

Un homme abattu à St-Hyacinthe

■ Un homme de 31 ans a été abattu de six balles de revolver de calibre .45, tôt dimanche matin, à Saint-Hyacinthe, dans ce qui semble être, selon la Sûreté du Québec, un autre règlement de compte classique dans le monde des motards.

Daniel Burke a été assassiné vers 4 heures du matin, au moment où il rentrait chez lui en compagnie de Marcelle Nickner, âgée de 20 ans. Cette dernière a été blessée légèrement à une cuisse.

Burke était connu des policiers pour avoir fait partie d'une bande de motards et pour avoir oeuvré dans le monde de la drogue.

La police n'a encore procédé à aucune arrestation dans cette affaire.

Week-end : 5 morts sur les routes

■ Au moins cinq personnes ont perdu la vie sur les routes du Québec au cours de la fin de semaine.

En Mauricie, un jeune photographe du quotidien *Le Nouvelliste*, **Guy Nolet**, 22 ans, de Shawinigan-Sud, a perdu la vie dans la nuit de samedi dans une collision entre trois voitures.

Une collision frontale a également fait une victime, tôt samedi, sur la route 112 à Granby. Il s'agit de **Jean Hébert**, 51 ans, de Granby.

Tôt dimanche matin, **Joelle Cyr**, 25 ans, de Percé, a péri à la suite d'une collision survenue sur la route 132 à Cap d'Espoir.

Deux personnes sont décédées hier, sur la route 105 à Egan-Sud, près de Maniwaki. Les victimes sont **Jean G. Lacroix**, 35 ans, de Hamilton, en Ontario, et **Dennis D. Lacroix**, 30 ans, d'Edmonton. L'accident s'est produit après que le conducteur eût perdu le contrôle de son véhicule et heurté un ponceau.

— Presse canadienne

La crue des eaux s'arrête à Laval

■ La crue des eaux de la rivière des Mille-Iles, à Laval-Ouest et Fabreville, s'est arrêtée dimanche et le niveau de la rivière a même baissé légèrement, a indiqué M. Yvon Royal, responsable de la Protection civile à Laval.

« Nous ne prévoyons aucune hausse du niveau de la rivière au cours des prochaines 24 heures », a-t-il noté.

La rivière avait commencé à monter dangereusement, vendredi, et une partie des riverains, à Laval-Ouest et Fabreville, ont été victimes d'inondations, comme à chaque printemps. Quelque 75 résidences et une trentaine de chalets ont été touchés.

Dans la Beauce, le niveau de la rivière Chaudière a aussi diminué et l'inondation de la route 276, entre Saint-Joseph-de-Beauce et Saint-Frédéric, est mainteannt chose du passé, a indiqué un porte-parole local de la Protection civile.

L'accalmie des inondations printanières est attribuée à la descente du mercure, hier.

Braquage dans une pharmacie

■ Deux jeunes individus masqués et armés ont commis un vol, vers 19 heures hier, à la pharmacie Cadieux située au 4329 rue Papineau, sur le Plateau Mont-Royal. Quelques minutes plus tard, les deux suspects, qui avaient pris la fuite en auto, étaient rattrapés par une voiture de police et, en tentant de la semer, entraient en collision avec une autre automobile, conduite par une femme qui fut légèrement blessée. Quant aux deux suspects, ils furent arrêtés séance tenante et la police récupéra dans leur voiture l'argent volé, dont le montant n'a pas été précisé.

Turner éprouve des difficultés à s'ajuster à son nouveau rôle

-1-

■ TORONTO — Une vraie campagne électorale... Café, muffins, bière, on avait tout prévu à bord de l'autobus qui transportait John Turner et une vingtaine de journalistes au cours de la première tournée ontarienne du candidat au leadership, vendredi.

On avait tout prévu, sauf la spontanéité, ce trait de caractère tellement essentiel à un politicien qui promet un parti ouvert, attentif et accessible à tout le monde.



GILBERT LAVOIE

Pour tout dire, la machine électorale de John Turner est tellement obsédée par le souci du détail que ses efforts de rapprochement et d'ouverture avec les médias et la population frisent parfois le ridicule. La tournée ontarienne en est un bon exemple.

John Turner est à peine monté à bord de l'autobus, que les médias sont prévenus : pas d'entrevue. « M. Turner ne donne pas d'entrevue à cette étape de sa campagne parce qu'il a décidé de mettre la priorité sur les rencontres avec les délégués. Ce sont eux qui auront le droit de vote au congrès de juin », explique l'attaché de presse, Dennis Baxter.

Pas d'entrevue, donc, mais une collaboration exemplaire avec les « faiseurs d'image », photographes et cameramen de la télévision, que l'on invite à tour de rôle à l'arrière de l'autobus pour filmer le candidat.

Lorsqu'arrive le tour de l'équipe de Radio-Canada, un adjoint francophone de M. Turner vient lui faire la conversation en français. À peine l'équipe de la télévision française a-t-elle le dos tourné que la conversation reprend en anglais.

Peu avant l'arrivée à London, les cameramen sont avisés qu'on les laissera descendre à 30 mètres de l'arrêt de l'autobus, pour filmer l'arrivée du véhicule et la sortie du candidat. « M. Turner est ici pour rencontrer les délégués », rappelle encore une fois son attaché de presse aux équipes de la télévision.

Lorsque le journaliste de LA PRESSE lui fait remarquer à la blague que les délégués n'ont pas encore été choisis dans cette région, Baxter, un ancien reporter de la CBC, perd patience : « Ne vous mêlez pas de cette conversation. Je parle aux gens de la télévision ». Quelques minutes plus tard, il vient s'excuser, expliquant que les gens de la presse écrite n'ont pas de lourdes caméras à porter sur leurs épaules...

Communications difficiles

C'est ensuite l'arrivée à London, un coin de pays manifestement sympathique à Turner. Il serre des mains, tente de reconnaître les visages et de se souvenir des noms... Ce n'est pas facile après huit ans d'absence.

L'accueil est chaleureux. On le présente comme le futur premier ministre ; son discours est applaudi. Mais après la réception, on ne voit pas de grands attroupements autour du candidat, comme Pierre Trudeau sait en attirer.

John Turner a tout de l'honnête candidat, il est manifestement très gentil, il veut être gentil, mais la communication avec les délégués n'est pas spontanée et facile comme dans le cas de Jean Chrétien ou Brian Mulroney.

Après les premières phrases habituelles, Turner a de la difficulté à maintenir le dialogue. On a l'impression qu'il ne sait plus quoi dire, qu'il a perdu contact. Les militants veulent lui plaire, ils font des efforts, mais ils n'ont pas l'impression d'avoir réussi à véritablement établir la communication après lui avoir adressé la parole.

Le même malaise existe avec les médias. Prévenu de la réputation d'inaccessibilité qu'il est en train de s'établir, M. Turner profite du trajet entre London et Kitchener pour venir faire la conversation aux journalistes. Conscients de l'interdit concernant les entrevues, les reporters n'osent pas aborder les sujets trop politiques. On parle d'un peu n'importe quoi, de la nouvelle technologie du métier, de sport, de relations politiciens-journalistes, etc...

M. Turner explique que les journalistes d'aujourd'hui sont beaucoup plus agressifs, plus portés à la controverse. Il passe ainsi une bonne demi-heure, debout, à discuter avec les reporters. Malgré son effort, la conversation n'est pas spontanée. Il y a parfois de longs silences entre les échanges. On a l'impression qu'il ne sait pas trop de quoi parler avec ces journalistes qu'il ne connaît plus, et c'est probablement très vrai.

Autre génération

Il faut comprendre que John Turner était un jeune politicien lorsqu'il est arrivé en politique fédérale en 1962. Il n'avait que 38 ans lorsqu'il s'est porté candidat au leadership de son parti, en 1968. À cet âge, les relations avec les journalistes sont toujours faciles, plus décontractées.

Mais John Turner a 54 ans aujourd'hui. Il est d'une autre génération. Il ne connaît pas la forte majorité des journalistes de la colline parlementaire, dont la moyenne d'âge tourne autour de 35 ou 40 ans, et qui ont été formés à l'école du régime Trudeau.

Les journalistes d'Ottawa, les anglophones en particulier, sont totalement acquis aux politiques linguistiques de Pierre Elliott Trudeau. Même les unilingues envoient leurs enfants dans les classes d'immersion. Ils vivent le bilinguisme. Certains d'entre eux sont devenus plus durs que les francophones envers les adversaires de la loi sur les langues officielles. C'est un phénomène que Turner ignorait lorsqu'il a annoncé sa candidature le 16 mars.

Lorsqu'il a fait un brin de causette avec les journalistes, vendredi, il a rappelé les souvenirs du bon vieux temps, citant les noms de tel ou tel journaliste. Mais les amis journalistes mentionnés sont devenus les doyens de la colline parlementaire. Ils ne sont plus que deux ou trois à Ottawa à avoir connu l'autre John Turner, ce jeune avocat prometteur des années 60.

John Turner est « rouillé », disent ses amis et partisans. Il n'est pas rouillé, il a simplement vieilli. C'est ce nouveau rôle, celui de politicien plus âgé tout à fait inconnu pour lui, qu'il semble avoir du mal à assumer.

DEMAIN : La mission de John Turner

QUATRE DÉLÉGUÉS ÉLUS SEULEMENT

Mauvais départ pour Chrétien à Toronto

■ **TORONTO — Les applaudissements réservés il y a deux semaines au ministre de l'Énergie, Jean Chrétien, au congrès libéral de l'Ontario, ne se sont pas transposés en appuis tangibles en fin de semaine à Toronto où commençait la sélection des délégués qui éliront le successeur de M. Trudeau en juin.**

GILBERT LAVOIE
envoyé spécial de LA PRESSE

John Turner est sorti gagnant de ces assemblées, faisant élire au moins une douzaine de délégués, tandis que M. Chrétien n'a recueilli que quatre délégués élus, dont deux sont les femmes des députés Doug Fisher et David Collenette qui sont sympathiques à sa cause.

Quatre circonscriptions torontoises ont choisi leurs délégués en fin de semaine. Il est impossible de donner des résultats précis sur la position des candidats en raison de la discrétion de plusieurs délégués, notamment ceux de M. Turner, qui ont généralement refusé de s'identifier ouvertement à leur candidat dans les comtés où les députés se voulaient neutres.

La compilation effectuée par les journalistes présents accorde toutefois une avance incontestable à M. Turner. Il peut compter sur 14 délégués élus contre quatre pour M. Chrétien, et il jouit de l'appui d'autre moins trois présidents d'association de comté (qui sont délégués d'office). Deux des députés libéraux concernés, MM. Doug Fisher et David Collenette appuient M. Chrétien, un autre, Ursula Appoloni admet avoir un préjugé favorable envers M. Turner, tandis que le quatrième, le ministre Charles Caccia, semble pencher du coté de John Roberts.

En tout et partout, si l'on tient compte des députés et des présidents d'associations de comtés, M. Turner dispose de l'appui de 18 des 36 délégués de ces comtés, contre six pour M. Chrétien, un pour M. MacGuigan, et deux ou trois pour M. Roberts.

Ces premières assemblées ont démontré clairement que le ministre de l'Énergie devra consolider son organisation s'il désire faire une lutte réelle à M. Turner en Ontario. Dans deux des quatre comtés où l'on a choisi des délégués au cours de la fin de semaine dans la Ville reine, soit York-south Weston et York-east, tous les délégués qui s'identifiaient ouvertement à M. Chrétien ont mordu la poussière. Seule la présence de deux députés sympathiques, MM. Fisher et Collenette, a permis de sauver quelques délégués pro-Chrétien.

Un début

La lutte ne fait toutefois que débuter : les libéraux ont jusqu'au 10 mai pour choisir leurs délégués dans les 282 circonscriptions du pays. Mais les assemblées de sélection à Toronto au cours de la fin de semaine ont clairement démontré la supériorité de l'organisation Turner, et l'existence chez les libéraux du phénomène des « libéraux d'un soir », ces nouveaux membres inscrits à la hâte qui viennent voter pour une équipe et qui repartent sans plus de conviction. Dans York-south Weston vendredi soir, les partisans de M. Turner ont réussi à faire élire tous leurs délégués, et les organisations des autres candidats craignent de voir le phénomène se répéter dans d'autres circonscriptions ce qui risque de les inciter à prendre des « mesures défensives », en l'occurence tenter eux aussi de « paqueter » les réunions avec des nouveaux libéraux.

Ainsi, le député Doug Fisher, qui appuie M. Chrétien, a révélé hier à LA PRESSE qu'un nombre important de nouveaux libéraux ont été inscrits dans le comté conservateur de Mississauga south, qui doit choisir ses délégués ce soir. Il a reconnu que les organisations de MM. Chrétien et Turner ont vendu beaucoup de cartes de membres, et qu'au moins quatre équipes différentes se feront la lutte pour être élus délégués.

Dans Rosedale, on raconte que les partisans de M. Turner sont tellement forts qu'ils ont formé trois équipes différentes de délégués. L'organisation de M. Roberts affirme néanmoins soir de bonnes chances d'y faire élire des délégués. Les premières assemblées des derniers jours ont également démontré que John Roberts possède une bonne organisation qui pourrait attirer une portion non négligage du vote dans la région de Toronto. Quoi qu'il en soit, le phénomène des « libéraux d'un soir » existe déjà à Toronto, ce qui implique que la lutte se fera entre les candidats qui disposent d'organisations nationales. Car si les libéraux ont déjà commencer à « paqueter » les assemblées à Toronto, on peut imaginer quelle sera la situation dans l'Ouest canadien où le parti n'a pas de véritables associations de comtés...

UNE RÉPONSE À DON JOHNSTON

Mulroney gardera Pétro-Canada intact

■ MONT-SAINTE-MARIE — Le chef conservateur, Brian Mulroney, croit à l'utilité de Pétro-Canada comme institution nationale et il n'a pas l'intention de démanteler cette société de la Couronne si son parti forme le prochain gouvernement.

MAURICE JANNARD
de notre envoyé spécial

C'est la déclaration qu'il a faite hier alors qu'il était interrogé en conférence de presse sur la prise de position du ministre et candidat au leadership libéral, Don Johnston.

« Pétro-Canada est une institution nationale que je garderai intacte », a-t-il dit en réponse à plusieurs questions des journalistes sur ce sujet.

Toutefois, il a souligné que la question de vendre l'essence n'était pas haute dans les priorités conservatrices. « À répondre à ce genre de questions, un jour, vous allez me demander si j'ai l'intention de vendre les camions d'essence de Pétro-Canada si je prends le pouvoir ».

Puis, M. Mulroney a attaqué le ministre d'État au Développement économique, Don Johnston, pour sa prise de position samedi dernier. En campagne pour la direction du Parti libéral, le ministre a affirmé qu'il ne voyait pas l'utilité pour Pétro-Canada de vendre de l'essence au détail. S'il était élu, M. Johnston se débarrasserait de certaines stations-service.

Pétro-Canada a été créée par le gouvernement libéral en 1976 et la déclaration de M. Johnston apparaît plutôt surprenante puisqu'elle se démarque de son propre parti.

« Les candidats libéraux changent de position six fois par jour et ils répudient les politiques de leur parti qui ont été mises en place depuis des années », a affirmé hier M. Mulroney.

À suivre

Le débat ne s'arrêtera pas là et le Parti conservateur soulèvera des questions à la Chambre des communes aujourd'hui sur la nouvelle position de M. Johnston.

« Nous assistons à l'apogée de l'opportunisme politique et de l'hypocrisie », a lancé le chef conservateur. Il croit que le ministre Johnston ne peut plus servir dans le gouvernement et « il devrait avoir l'honneur de démissionner », a-t-il ajouté. Concernant Radio-Canada, Brian Mulroney a dit qu'il ne partirait pas de chasse aux sorcières dans la haute direction s'il devenait premier ministre.

Le chef conservateur espère rencontrer le premier ministre Peckford de Terre-Neuve pour discuter de la décision de la Cour suprême qui a statué que les droits de forage en mer sont de compétence fédérale.

Un gouvernement conservateur, selon M. Mulroney, permettrait aux Terreneuviens de participer au développement de ces ressources tout en donnant un partage juste aux autres Canadiens.

Erreur « inexplicable »

■ (PC) — Pour les conservateurs, le débat on ne peut plus actuel des droits linguistiques des minorités ne fait plus partie des « questions de l'heure ».

C'est du moins ce qui se dégage des documents d'informations fournis à la presse en marge du caucus spécial de trois jours des conservateurs qui s'est terminé dimanche après-midi.

Alors que le texte de tous les discours importants de M. Mulroney devaient se trouver dans les documents fournis à la presse, celui de la fameuse intervention de Winnipeg, où M. Mulroney avait pris position en faveur des Franco-Manitobains était absent. M. Mulroney avait alors été chahuté en prenant position sur cette question on ne peut plus délicate au sein de son caucus manitobain.

« C'est inexpliquable, ce discours c'était le plus important, » ont lancé à l'unisson les sénateurs conservateurs Arthur Tremblay et Martial Asselin, mis au courant de cette omission.

« ...je me sens mieux et mon attitude générale est plus positive! »



KAREN LANGER
Acheteuse

Découvrir la forme au maximum, c'est aussi possible pour vous... grâce au Système Nautilus.

Nos conseillers professionnels vous aideront à retrouver les joies du bien-être physique en quelques semaines, dans une ambiance décontractée.

Abonnez-vous dès aujourd'hui et découvrez la forme au maximum!... dans un Centre de conditionnement Nautilus.



La forme au maximum®

Centre de conditionnement Nautilus®

ANJOU 7777 Métropolitain Est 352-1481
BROSSARD 1870 Panama 672-9883
CENTRE-VILLE 1226 Ste-Catherine Ouest 866-1953
VILLE ST-LAURENT 8305 Côte-de-Liesse 739-2289
LASALLE 1050 Shevchenko 366-6300
LAVAL Centre sportif Carrefour 3095 Autoroute Laval 681-6455
LAVAL Club de tennis Val des Arbres 1555 Saint-Martin Est 668-2686
LONGUEUIL 550 Curé Poirier Ouest 674-6264
REPENTIGNY 740 Pontbriand 582-0961
VILLE MONT-ROYAL Centre Rockland 341-1553



HORIZON 1984
4 portes partir de
$6913

c'est un Cadeau

Achetez une voiture neuve et obtenez une des options suivantes GRATUITEMENT!

OPTION 1
L'antirouille Thermogard avec garantie de 7 ans.

OPTION 2
Toit de vinyle.

OPTION 3
Vidange d'huile moteur pendant 2 ans*.

*Tel que recommandé par le manufacturier.



LASER 1984
à partir de
$10 299



CARAVELLE 1984
4 portes
à partir de $10 201



RELIANT 1984
2 portes
à partir de $7727

concessionnaire au grand coeur

Transport et préparation en sus.

CETTE OFFRE SE TERMINE LE 30 AVRIL 1984

Plymouth Camions Dodge CHRYSLER

PLYMOUTH CHRYSLER

À 5 MINUTES DU CENTRE-VILLE

dollard-newman LaSalle, Qué.

8550, boul. NEWMAN, LASALLE Tél.: 363-5000 L'Auto Bell



téléphoto PC

Candidat des « modérés »

Le candidat à l'investiture libérale, Jean Chrétien, a déclaré à Halifax, au cours du week-end, ne pas croire qu'il accusait un retard par rapport à John Turner.

L'Ouest, un gros handicap pour les candidats libéraux

■ (D'après PC) — Selon le candidat à l'investiture du Parti libéral du Canada (PLC), John Roberts, un plus grand nombre de citoyens de l'Ouest du Canada devraient se joindre au PLC, même si pour ce faire on doit avoir recours à des mesures spéciales d'accueil.

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a déclaré, hier, qu'il faudrait encourager un grand nombre de Canadiens de l'Ouest à se joindre au Parti libéral et à s'impliquer au sein du gouvernement.

« En fait, j'estime qu'il faut mettre sur pied un programme pour les attirer, » a indiqué M. Roberts, lors d'un dîner-bénéfice dans une communauté rurale du sud du Manitoba.

Le parti devrait donner autant de chances aux gens de l'Ouest, qu'il en a offert aux Canadiens français, il y a 40 ans, a dit M. Roberts, « afin qu'ils soient encouragés à devenir membres du parti et que des possibilités leur soient offertes. »

Pour sa part, le ministre de l'Énergie, Jean Chrétien, qualifiant John Turner et Brian Mulroney de « jumeaux » en ce qui concerne leur politique relativement au déficit du gouvernment fédéral, a déclaré qu'il réussirait à s'attirer l'appui d'un certain nombre de conservateurs et de néo-démocrates s'il était à la tête des libéraux lors de la prochaine élection.

M. Chrétien estime qu'il plaît aux modérés des deux partis parce qu'il favorise l'approche traditionnelle des libéraux en ce qui concerne le rôle du gouvernement dans la création d'emplois et dans d'autres domaines des mesures sociales.

Les modérés

« Je crois que mes prises de position sont plus acceptables aux yeux des modérés chez les conservateurs et chez les néo-démocrates, » a déclaré M. Chrétien au cours d'une interview accordée à la Presse canadienne au moment où il menait sa campagne dans les provinces maritimes durant le week-end.

Le ministre de l'Energie, qui s'adressait hier à des libéraux de la Nouvelle-Écosse au terme d'une campagne de quatre jours dans les provinces maritimes, a cependant admis qu'il était le négligé en ce qui concerne les appuis venant de ses collègues du cabinet, mais il a dit considérer ce fait comme un avantage en sa faveur.

« Je suis heureux de ne pas avoir la majorité des ministres de mon côté, » a-t-il dit, « car nous avons besoin d'un renouveau au sein du parti libéral. »

Candidat du PLQ dans Marguerite-Bourgeoys

■ C'est un industriel de 38 ans de LaSalle, Gilles Fortin, qui portera les couleurs du Parti libéral du Québec lors de l'élection partielle qui devrait avoir lieu vers la fin-juin dans le comté de Marguerite-Bourgeoys, qu'occupait jusqu'à récemment le député Fernand Lalonde.

PAUL ROY

M. Fortin, qui est président de *Usinage Druco*, affrontait Dominique Izzi, 62 ans, président de l'agence immobilière *Propriétés Saint-Paul*, lors de l'assemblée d'investiture qui s'est déroulée hier après-midi dans une école de LaSalle.

Environ 400 militants y assistaient. M. Fortin a recueilli 296 votes contre 68 pour M. Izzi.

Le Parti québécois n'a pas encore choisi son candidat dans Marguerite-Bourgeoys. C'est au cours des prochaines semaines que le premier ministre René Lévesque devrait annoncer le déclenchement de l'élection partielle dans cette circonscription de même que dans celles de Sauvé et Marie-Victorin, anciennement détenues par les ministres péquistes Jacques-Yvan Morin et Pierre Marois.

Les candidats ne sont pas encore connus dans Sauvé, mais on sait que Guy Pratt, un administrateur de Longueuil, représentera le PLQ dans Marie-Victorin. Du côté du PQ, seul Pierre Nantel, conseiller municipal de Longueuil, a jusqu'ici annoncé son intention de briguer l'investiture.

Bourassa

Lors de l'assemblée d'hier, le chef du PLQ, Robert Bourassa,

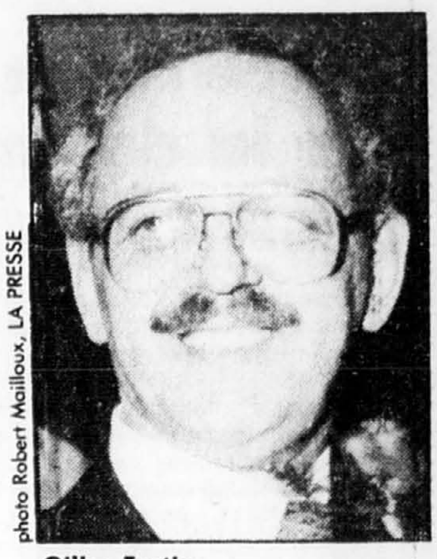


photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Gilles Fortin

est venu fouetter l'ardeur des troupes en s'en prenant à l'option indépendantiste du parti au pouvoir.

« Comment, a-t-il demandé, concevoir que des gens qui se disent responsables, puissent s'entêter sur un objectif qui devient de plus en plus désuet, alors que le bon sens le plus élémentaire incite à mettre l'accent sur la force économique du Québec ? »

En conférence de presse, M. Bourassa a réitéré son intention d'entrer à l'Assemblée nationale avant la fin de 84. Mais il n'est toujours pas question qu'il soit candidat lors de la prochaine ronde de partielles.

« Il y en aura d'autres, croit-il. De toutes façons, si le gouvernement veut me voir à l'Assemblée nationale, qu'il déclenche des élections générales, j'y serai dans 28 jours ! »

GRANDE OUVERTURE
LE CLUB DE SANTÉ
LE PLUS MODERNE
EN VILLE!

SUPER SPÉCIAL 6 MOIS $78



Incluant:
piscine tourbillon
bain sauna
bain vapeur
bain eucalyptus
douches privées
GYM ULTRA MODERNE
DANSE AÉROBIQUE

CLUB DE SANTÉ 4 SAISONS INTERNATIONAL

CLUB DE SANTÉ 4 SAISONS
Saint-Laurent
720, boul. Décarie 744-2888

CLUB DE SANTÉ 4 SAISONS
Place Bonaventure
ÉTAGE «E»
7, rue Esterel 397-9541

CLUB DE SANTÉ 4 SAISONS
Rive sud
Les Galeries Taschereau
boul. Taschereau 465-7720

Physiforme DANSEXERCICE

Place Frontenac
2600, rue Ontario est 527-8959

Rosemont
3333, rue Belanger est 727-2871

Laval
1278, boul. Labelle 687-8591

Verdun
4255, av. Wellington 769-4571

Langelier
7085, rue Beaubien est 354-6160

Le système de la Carte commerciale American Express®: plus de 300 000 entreprises comme Chrysler et CP Air l'utilisent. Voici pourquoi.



Chrysler: le moteur de l'efficacité.

En se modernisant, Chrysler a examiné attentivement toutes les possibilités d'économies qui s'offraient à elle, notamment dans l'administration des frais de voyages.

Et American Express lui a été très utile. Grâce à son système de la Carte commerciale.

C'est ainsi que Chrysler a réduit de plus de 100 000 $ ses avances de fonds: autant d'argent qu'elle a pu enfin faire fructifier!

Grâce à notre Analyse des établissements, Chrysler a pu renégocier des prix plus avantageux pour les déplacements et l'hébergement de ses employés.

Notre système de Facturation centrale des billets d'avion la dispense de payer tous les jours les agences de voyages. Désormais, Chrysler ne reçoit qu'un relevé de compte et n'établit qu'un seul chèque par mois!

Comme Chrysler, plus de 300 000 entreprises font déjà appel au système de la Carte commerciale American Express à cause de son efficacité!

CP Air: les ailes de la rapidité.

Pour l'administration des frais de déplacements de ses employés, CP Air voulait ce qu'il y a de mieux. C'est pourquoi cette société a aussitôt fait appel à American Express.

Résultat? Moins de paperasse, d'heures d'administration et d'avances de fonds.

Grâce à nos récapitulatifs mensuels, la direction de CP Air peut gérer sans peine les rapports de frais de déplacements des employés. Et avec notre Analyse des établissements, CP Air peut négocier des rabais intéressants.

En somme, il s'agit d'un système plus efficace pour la gestion des frais occasionnés par les voyages d'affaires.

Plus de 300 000 entreprises comme CP Air se servent déjà du système de la Carte commerciale American Express à cause de sa rapidité.

Pour en savoir davantage, retournez-nous dès aujourd'hui le bon ci-dessous.

Monsieur Steven C. Pozel
Vice-président, Ventes
American Express Canada, Inc.
101, rue McNabb, Markham (Ontario) L3R 5H8

J'aimerais savoir comment mon entreprise peut profiter du système de la Carte commerciale.

Nom
Fonctions
Entreprise
Adresse
Ville Province Code postal
Téléphone Nombre d'employés appelés à voyager

MP-9

AMERICAN EXPRESS
Le système de la Carte commerciale American Express

American Express Company est propriétaire des marques de commerce utilisées par American Express Canada, Inc. à titre d'usager inscrit.

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER D. LANDRY
président et éditeur

MICHEL ROY
éditeur adjoint

CLAUDE GRAVEL directeur de l'information
JEAN-GUY DUBUC éditorialiste en chef

L'ère du chômage et de la désinflation

Le nombre de Canadiens en chômage augmente et les taux d'intérêt sont à la hausse. Si l'on ne regarde que ces deux variables, on peut en conclure qu'on est au début d'une nouvelle récession. Il n'en est rien, mais de plus en plus de gens s'attendent à ce que le gouvernement fédéral prenne des mesures pour abaisser les taux d'intérêt et créer des emplois. Malheureusement, le plus que le gouvernement pourrait faire ne serait qu'un coup d'épée dans l'eau.

L'économie canadienne, tout comme l'économie américaine, est embarquée dans un long processus de « désinflation ». Il s'agit d'éliminer du système tout ce qui a contribué à l'inflation au cours de la dernière décennie et, notamment, changer les habitudes des particuliers, des entreprises et des gouvernements. Cela ne se fait pas en une journée; couper court à ce processus serait un retour en arrière immédiat à une économie inflationniste qui ne peut, à la longue, ni créer des emplois ni augmenter les revenus.

La coïncidence de la remontée des taux d'intérêt avec la hausse du chômage est en grande partie fortuite et n'est pas le début d'une nouvelle récession. En effet, les taux d'intérêt sont élevés au Canada et aux États-Unis surtout à cause des déficits budgétaires des gouvernements qui entretiennent la crainte d'une soudaine flambée de l'inflation. Si les banques centrales semblent encourager la hausse des taux, c'est surtout pour étouffer toute notion qu'elles pourraient transiger avec le danger de l'inflation dans le but de faciliter le financement des gouvernements.

Quant à l'augmentation du chômage, il faut en chercher les causes dans une augmentation de la population active et dans la hausse de la productivité. Presque toute la croissance économique en 1983 était due à une meilleure productivité, ce qui est encourageant dans la mesure où l'économie canadienne devient ainsi plus concurrentielle. Mais elle signifie que de nombreuses industries n'ont pas besoin d'embaucher plus de travailleurs pour augmenter leur production.

Dans ces circonstances, que peut faire le gouvernement pour diminuer le chômage? Il est devenu tout à fait normal de poser cette question sans trop réfléchir au fait qu'elle suppose que le gouvernement a les moyens de lancer l'économie dans la direction qu'il souhaite. Or, l'expérience montre qu'il n'a pas ces moyens. Une économie saine est un équilibre délicat entre les activités d'une multitude d'intervenants. Le gouvernement est le plus important de ces intervenants et il cherche à y jouer un rôle d'arbitre, mais il ne peut pas, tout seul, créer cet équilibre. Ce n'est pas réaliste de demander au gouvernement de créer sans faute les conditions nécessaires à une croissance vigoureuse et stable.

Dans ses deux derniers budgets, le ministre des Finances, M. Marc Lalonde, est allé à peu près aussi loin que possible pour créer de nouveaux emplois sans risquer de déséquilibrer l'économie. Le gouvernement pourrait éventuellement faire davantage pour aider les chômeurs à trouver du travail, car il en existe, mais il ne peut guère diminuer le nombre des chômeurs par ses propres efforts.

La plus grande contribution qu'Ottawa pourrait faire pour aider l'économie à retrouver cet équilibre délicat où la croissance est compatible avec la stabilité des prix serait de diminuer son déficit. Le gouvernement en est conscient, mais toute tentative de le faire rapidement provoquerait immédiatement une hausse très forte du chômage.

Le déficit est une de ces mauvaises habitudes qui tend à déséquilibrer l'économie. Le gouvernement ne peut pas l'éliminer artificiellement; il faut attendre que tous les Canadiens acceptent les conséquences d'un déficit plus modeste pour que le chômage retombe à un niveau que l'on peut appeler le plein-emploi.

Frédéric WAGNIÈRE

Avant que la boxe ne soit knock-out

C'est une révélation presque anodine qui a suscité le débat: la famille Hilton aurait des liens d'amitié avec M. Frank Cotroni. Comme ce dernier nom est associé à un certain milieu représentant la pègre québécoise, il n'en fallait pas plus pour semer un doute sur cette famille de boxeurs et sur leurs activités professionnelles. Il a fallu que chacun se défende, du père des trois garçons jusqu'à leur gérant-criminaliste, en passant par le promoteur du spectacle.

On laissait supposer tant de choses que l'exceptionnel gala de boxe d'il y a deux semaines a failli ne pas avoir lieu. Le contremander aurait été une grave erreur. Car on posait le problème d'une mauvaise façon: il ne s'agit pas de savoir si M. Cotroni s'intéresse ou pas à la famille Hilton mais plutôt si le monde de la boxe est, au Québec, relativement protégé de la présence d'éléments douteux qui peuvent nuire à sa crédibilité comme à la réputation et à la carrière des boxeurs.

L'annonce d'une enquête sur cette question doit donc être bien reçue par tous ceux qui s'intéressent aux sports de combats et tous ceux qui se soucient de moralité dans les sports. Mais il serait utile que le groupe de travail présidé par le juge Raymond Bernier élargisse son mandat pour que l'on trouve le moyen de protéger davantage la classe particulière de jeunes qui se lancent dans ce métier dur, exigeant et mal cerné.

D'abord, l'infiltration possible de la pègre dans le milieu de la boxe: d'accord. Pourquoi? Parce que l'on sait l'intérêt que le monde interlope américain ou européen a toujours porté envers ce milieu. À cause des boxeurs eux-mêmes; mais surtout à cause des sommes d'argent fabuleuses que représentent certains combats, à cause de la possibilité de fausser les règles du jeu dans un match entre deux personnes, à cause des gageures qui se prennent à Las Vegas ou ailleurs, à cause d'une association traditionnelle qui existe entre le monde du jeu et celui des gymnases.

On l'a déjà dit: la Commission athlétique de Montréal, avec ses membres bénévoles et ses moyens plus que limités, n'a jamais pu s'attaquer à ce problème aussi complexe que peut l'être la pègre elle-même. Donc, que l'on fasse la vérité sur les liaisons dangereuses, qu'on fasse la lumière sur ce monde mal connu et qu'on protège la boxe contre son adversaire de premier plan que représente la pègre.

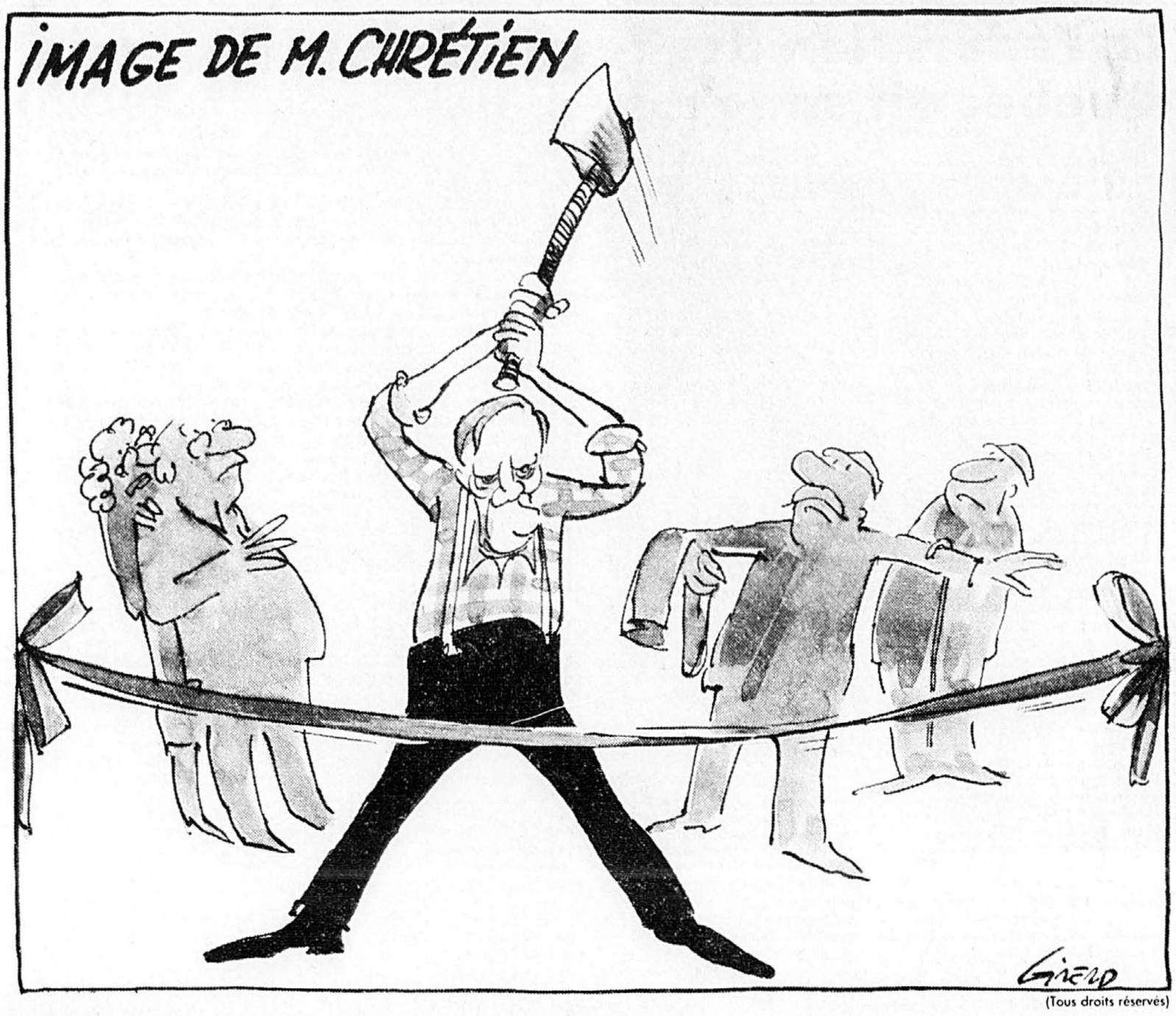
Mais ce n'est pas tout: il faut protéger les boxeurs contre tous ceux qui peuvent leur nuire. Et ceux qui leur nuisent sont parfois des gérants, des pseudo-conseillers, des apprentis entraîneurs, qui exploitent des jeunes faciles à leurrer et salissent un milieu qui les fait vivre.

Pierre Gobeil l'a écrit dans LA PRESSE la semaine dernière: si la boxe est immorale, c'est à cause de la manipulation qu'exercent des gens sans scrupule envers des jeunes sans défense. Cette immoralité dépasse même celle qui touche le combat lui-même.

Il est évidemment facile d'abuser de jeunes sans expérience de la vie, souvent sans instruction, n'ayant que leurs poings pour se faire une place au soleil et se donner une valorisation qu'ils ne sauraient trouver ailleurs. Ils sont prêts à tout croire et à tout faire pour parvenir au but qu'ils se sont proposé et au monde merveilleux qu'on leur fait miroiter. C'est ainsi que des victoires dans l'arène deviennent des défaites dans la vie; et il n'y a même pas d'arbitre pour juger des coups bas et compter jusqu'à dix.

Jean-Guy DUBUC

IMAGE DE M. CHRÉTIEN



(Tous droits réservés)



(Collaboration spéciale)

Marc Laurendeau

La saine compétition n'est pas un éteignoir

Une invasion massive de la télévision américaine est à nos portes, car l'achat d'une simple soucoupe au prix de $300 permettra de capter plus de 50 signaux en provenance des États-Unis. Sans compter les actuels transferts d'auditoire: de 1976 à 1981 (selon le rapport Caron, commandé par le ministère fédéral des Communications), le pourcentage d'écoute de la télévision d'expression anglaise par des francophones a augmenté de plus de 6%. Cette situation aurait pu inspirer de nouvelles mesures protectionnistes ou un repli vers les entreprises existantes.

Le ministre fédéral des Communications, M. Francis Fox, a heureusement pris une option plus audacieuse: élargir l'espace audio-visuel francophone et donner au CRTC, organisme régulateur des ondes, le feu vert pour que soit créée une deuxième chaîne privée de télévision francophone au Québec. Depuis quelque temps déjà, on agitait des sonnettes d'alarme à ce propos. En septembre 1983, le ministre québécois des Communications, M. Jean-François Bertrand, disait redouter l'éparpillement de nos ressources créatives et financières. M. Claude Blain, vice-président du réseau TVA, exprimait sa crainte de voir désormais trois réseaux se partager le même réservoir restreint de vedettes.

Cette vision (encore plus fondée sur l'intuition que l'analyse de la firme CÉGIR) sous-estime le dynamisme du milieu culturel québécois. Depuis une décennie, le nombre d'écoles de formation des artistes-interprètes est passé de deux à six. On met, en somme, sur le marché un nombre croissant de chômeurs très bien formés dans ces écoles où la sélection est pourtant rigoureuse. Un nombre de moins en moins grand d'artistes se trouve à partager une masse salariale de télévision qui augmente à peine (en dollars courants).

Chez les auteurs, plus de la moitié des textes dramatiques écrits en français au Canada et aptes à être produits restent dans les tiroirs, selon une étude commandée par Ottawa. D'un autre côté, parmi les scénarios complétés et ayant été jugés, de 1977 à 1983, assez valables (par la Société générale du cinéma du Québec) pour être produits, seulement 60.7% ont finalement fait l'objet d'un tournage. Bref, le bassin des talents est sous-utilisé.

Télé-Métropole ne réinvestit qu'une part infime de ses profits dans la création et préfère les placements pétroliers. Le réseau TVA n'existe que pour certains types d'émission seulement et ne constitue pas au sein strict un réseau intégral. Radio-Canada, pour sa part, avait assuré à ses cadres et à ses réalisateurs une très grande sécurité d'emploi. Il en est résulté, comme effet secondaire, un vieillissement des structures, le maintien d'employés «tablettés» et une certaine sclérose dans la créativité. À force de se livrer une lutte à deux pour l'obtention des meilleures cotes d'écoute, Radio-Canada et Télé-Métropole en sont venus à se singer mutuellement, à emprunter les tics de la maison rivale. On se dispute l'auditoire aux mêmes heures avec le même genre d'émission.

Tel qu'imaginé par le ministre Francis Fox, le nouveau réseau privé de télévision francophone ferait appel aux producteurs indépendants. Une nouvelle génération de réalisateurs, de caméramen et de techniciens, bien formés aux techniques audio-visuelles trouverait enfin des débouchés pour innover. Cette démarche constitue au moins un espoir de conquérir le public des jeunes de 18 à 35 ans.

Pourquoi la compétition, qu'on dit tellement stimulante dans les affaires, deviendrait-elle un éteignoir dès qu'il s'agit de télévision? Il ne faudrait tout de même pas méconnaître que Télé-Métropole, station tant décriée à ses débuts, avait contribué à récupérer, dans le domaine des variétés, des talents que boudait la Société d'État.

La nouvelle station devrait se distinguer aussi par la qualité de son information. Mais quand les textes du ministre Francis Fox parlent d'une «information divertissante», on n'est pas sûr qu'il a saisi la véritable nature du succès de l'émission «Pulse» du poste CFCF. «Pulse» excelle par le reportage d'enquête et la réaction des personnes de la rue. Cette émission ne brille pas grâce à l'«infotainment» (sorte de confusion des genres entre l'information et le spectacle), mais plutôt à cause d'un souci constant de traiter l'actualité à ras du sol en utilisant au maximum les techniques visuelles.

Le projet de M. Fox n'est pas sans présenter un certain nombre de périls. Il risque, dans un premier temps, de réduire le revenu publicitaire des stations existantes, voire même d'affecter provisoirement la publicité des postes de radio, ainsi que l'admet l'étude réalisée par la firme CÉGIR. Mais l'assiette publicitaire, à moyen terme, est susceptible de connaître une expansion, d'autant plus que plusieurs commanditaires se plaignent de ne pouvoir trouver à bon prix de créneaux horaires disponibles dans les heures de haute écoute.

Le projet d'une deuxième chaîne privée a malheureusement achoppé il y a douze ans à cause de difficultés financières. Maintenant, il devient une nécessité pour l'avenir. Mais le CRTC doit se montrer rigoureux pour éviter que ne se répète la lamentable performance de la télévision payante.

REVUE DE PRESSE

Le bilinguisme canadien...et les taux d'intérêt

Ceux qui critiquent la politique fédérale pertinente au bilinguisme affirment que les mêmes objectifs pourraient être atteints, en minimisant les difficultés, si le programme d'Ottawa s'adressait aux enfants d'école plutôt qu'aux fonctionnaires.

Les espoirs du fédéral ont été mal inspirés. Le meilleur exemple en est la froideur avec laquelle la commission scolaire de Medecine Hat a accueili les cours d'immersion en français.

La demande de cours de ce type n'a cessé de croître au cours des dernières années. Le phénomène est aussi présent dans l'Ouest que dans le reste du pays. Les parents désirent que leurs enfants réussissent dans ce pays qui est leur et, pour ce faire, ils doivent pouvoir avoir une connaissance pratique des deux langues.

La commission scolaire de Medicine Hat a semblé reconnaître ce besoin, en 1982, en réclamant de son directeur des études, Bill Turko, de réaliser une étude sur l'importance de ces cours d'immersion.

Malgré la pertinence de l'étude et la demande sans cesse en hausse à travers le pays pour la mise en place de tels cours, la commission scolaire a refusé d'assumer ses responsabilités.

Si la commission avait réellement manifesté de l'intérêt dans ce domaine, elle aurait déjà réclamé les subventions fédérales prévues à ce chapitre. Or, elle n'en a rien fait encore.

En réalité, la commission scolaire a semblé répliquer aux demandes des parents en offrant un cours d'immersion en... allemand. La cause est certes valable. Mais rien ne permet de croire que des cours d'immersion en allemand et en français dussent être offerts simultanément, à l'intérieur d'un même programme. Au contraire, tout indique que la demande pour les cours d'immersion en langue française est telle qu'elle justifie qu'on y consacre une partie des deniers publics.

La situation est pénible. L'Ouest fait piètre figure, notamment depuis le revers subi par la minorité francophone du Manitoba, pour ce qui est de la tolérance affichée à l'endroit de la langue française. En refusant de se plier à la demande populaire dans le domaine des cours d'immersion en français, la commission scolaire de Medicine Hat ne contribue aucunement à améliorer l'image de l'Ouest devant le reste au pays.

Marc Lalonde affirme qu'on n'a pas à s'en faire. Le gros méchant M. Bouey ne peut nous faire de mal si nous voyons tout en rose et si nous éliminons nos ambitions inflationnistes.

M. Bouey est gouverneur de la Banque du Canada, défenseur du dollar et l'homme qui se prépare à plonger l'économie canadienne dans une autre récession.

En d'autres mots, ce M. Bouey a un gros mot à dire en ce qui a trait aux taux d'intérêt et tout porte à croire qu'ils vont connaître une autre flambée. M. Lalonde veut bloquer toute augmentation majeure jusqu'à ce qu'il parviennent à préparer le public en prévision de cette tournure désappointante des événements...

Quelque chose a cloché lamentablement. M. Bouey et le gouvernement libéral ont proclamé à travers le pays que les taux d'intérêt fléchiraient une fois que l'inflation serait matée. Voilà qui est maintenant chose faite, mais les investisseurs se refusent de l'accepter. Le déficit américain est certes un des facteurs de cette incertitude au sujet de l'inflation future, mais l'absence totale de confiance dans les politiques et envers l'administration du gouvernement a contribué à maintenir des doutes concernant l'économie.

The Medicine Hat News

TRIBUNE LIBRE

La Fédération des femmes du Québec dit sa façon de penser

Le Conseil d'administration de la Fédération des Femmes du Québec rend publique sa réaction aux propos tenus par la Ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Denise Leblanc-Bantey.

●

Dans le débat que vous venez d'amorcer publiquement Madame la Ministre en annonçant la nomination de la nouvelle présidente du Conseil du Statut de la Femme et en définissant, dans un long texte paru dans le journal *Le Devoir*, 27 et 28 mars 1984, vos attentes face à cet organisme, la Fédération des femmes du Québec, qui regroupe un ensemble de 80,000 femmes issues de tous les milieux de la société québécoise, se doit d'exprimer son opinion.

Il nous est difficile de saisir, dans ce texte auquel nous faisons référence plus haut, le rôle que vous comptez précisément jouer. Passant constamment du «je» au «nous» au fil des idées et des paragraphes, vous nous amenez à nous interroger: «nous» représente qui? Les femmes? Le gouvernement (vous écrivez attentifs)? Le C.S.F.? Le Secrétariat à la Condition féminine? vous et vos prédécesseures?

Ce manque de clarté est préoccupant, surtout quand, après avoir lu que «les groupes de pression proposent et que... les gouvernements décident», nous passons à votre conclusion pour y apprendre que, si vous vous engagez «à demeurer à l'écoute du Conseil, des groupes féministes et féminins et des femmes en général» (quelle division!), vous seule définirez ce qui est «réaliste» dans leurs revendications et apporterez «l'éclairage» dont le gouvernement aura besoin. Comment et quand «je» parlera pour «nous»? Et quel «nous»?

1 — Le «grenouillage»

Depuis sa fondation, en 1966, la Fédération des femmes du Québec fait du lobbying. Nous avons fait pression sur le gouvernement en 1971 pour qu'un organisme comme le C.S.F. soit créé, chose que nous avons obtenue en 1973. Par la suite, le gouvernement nous a régulièrement consultées pour proposer des noms de femmes qui pourraient être nommées au sein du Conseil d'administration du Conseil.

Dès la fin de l'été 1983, avant même que la consultation des groupes de femmes soit mise sur pied par la Ministre à la Condition féminine, plusieurs groupes avaient décidé de suggérer des noms de candidates possibles pouvant succéder à Madame Claire Bonenfant, présidente sortante du C.S.F.

Suite à des consultations faites à l'intérieur de la F.F.Q., des noms ont été transmis par le Conseil d'administration provincial, les Conseils régionaux et nos associations-membres. Chacune de ces instances a fait du lobbying pour augmenter les chances de sa candidate, chose «normale et saine» dans un regroupement qui se veut «pluraliste et démocratique».

C'est avec beaucoup de réticences que nous avons appris votre choix. Nous aurions accepté de bonne grâce la nomination de toute autre candidate non proposée par la F.F.Q. mais issue de la consultation des groupes de femmes, et qui aurait eu des racines dans le mouvement féministe.

2 — Vos priorités

Tout en ne reniant pas «Egalité et Indépendance», vous décidez que vos priorités seront: être le «porte-parole officiel» (sic) des démunies au gouvernement, combattre la violence et «l'accès des femmes aux lieux de pouvoir». Bien d'autres pourraient être retenues et pourtant, nous 'y retrouvons pas de préoccupation quant au travail et aux conditions de travail faits aux femmes de la majorité silencieuse.

a) Les femmes démunies

Nous trouvons malheureuse cette équation que vous faites: femmes «nanties» = regroupées versus les autres. Cela laisse sous-entendre que seules les mieux nanties se regroupent et que les représentantes de ces groupes ne s'occupent que de leurs propres intérêts. C'est méconnaître d'une part ces groupes organisés et d'autre part vouloir délibérément ignorer leur travail accompli pour tenter d'améliorer la situation de *toutes* les femmes.

C'est occulter les «efforts concrets», fournis par nos membres par exemple, «destinés à influencer les politiques gouvernementales pour le mieux-être de toutes». C'est effacer d'un trait toutes ces heures bénévolement fournies par plusieurs d'entre nous, offrant leur expertise à celles qui ont moins de moyens. C'est surtout faire fi de la solidarité féminine existante.

b) La violence

La F.F.Q., depuis de nombreuses années, dénonce, par des colloques, des mémoires, des actions ponctuelles, la violence faite aux femmes et à leurs enfants, ainsi que la pornographie. — Nous sommes heureuses de trouver en vous une alliée dans cette cause et nous avons hâte d'entendre vos suggestions concrètes dans ce domaine.

c) L'accès des femmes aux lieux de pouvoir

Comment ne pas être d'accord avec vous. Nous nous étonnons cependant des termes que vous utilisez pour exprimer votre pensée sur ce sujet: vous parlez de «notre lutte», vous suggérez aux femmes «la dénonciation publique» et le «boycottage pour faire comprendre qu'elles ne veulent plus jouer le rôle de consommatrices passives et silencieuses». Si le C.S.F. doit emprunter dorénavant la «voie de la négociation» et les regroupements de femmes s'en tenir au rôle de «canal fondamental par lequel nous pouvons sensibiliser la société au bien-fondé de nos demandes», qui dénoncera et mènera «notre lutte»? Vous seule, porte-parole de la majorité silencieuse? et selon ce que vous estimerez «sensé» et «réaliste»? Que d'ambiguïté!

3 — Le rôle du C.S.F.

Avant de parler du rôle du C.S.F., nous tenons à souligner que nous déplorons vivement l'attaque personnelle faite à Madame Claire Bonenfant. L'utilisation hors contexte de phrases tirées de déclarations faites par cette dernière faussent le débat. Pourquoi désolidariser la présidente de son Conseil? Tout en reconnaissant la crédibilité du C.S.F. auprès des femmes, vous avez décidé de vous donner la mission de changer unilatéralement son rôle. N'aurait-il pas été plus sage de consulter?

Nous attendons du Conseil qu'il *continue* à nous écouter, à susciter en même temps que recueillir nos réactions à des situations injustes, à collaborer sur certains dossiers, tel la pornographie, à conserver une relation étroite, chaleureuse et attentive. Nous attendons du Conseil qu'il soit le lien entre nous et le gouvernement, qu'il soit revendicateur au même titre que négociateur en appui à nos réclamations.

Nous attendons que le Conseil par son service de Consult-Action continue à soutenir les groupes en régions et que Action-femmes maintienne le contact direct à la clientèle féminine. Nous apprécions son rôle actuel, nous sommes prêtes à faire des suggestions pour améliorer son fonctionnement. Vous avez, Madame la Ministre, un outil précieux entre les mains: le Secrétariat à la Condition féminine qui peut, lui, faire la négociation avec le gouvernement et «faire en sorte que, l'appareil gouvernemental soit imprégné, de ses orientations».

Votre action serait d'autant plus marquante qu'elle rehausserait la mission du Secrétariat à la Condition féminine sans pour autant réduire et neutraliser le rôle du C.S.F.

En conclusion, nous déplorons, que vous ayiez engagé une polémique avant même de consulter le Conseil du Statut de la Femme et d'y avoir lié la nomination de sa nouvelle présidente.

Il faudra rétablir un climat de confiance au plus tôt afin de ne pas retarder la bonne marche des dossiers en cours et à venir.

Denyse B. ROCHON
Présidente

Les listes noires de locataires

Monsieur Guy Tardif
Ministre de l'Habitation
et responsable de la
protection du consommateur

Je voudrais par la présente vous faire part de mon inquiétude et vous demander conseil au sujet des listes noires et fichiers de locataires que compilent des associations de propriétaires.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'à l'automne 1983 on évaluait que de 20000 à 30000 locataires étaient inscrits sur de telles listes au Québec. Donc, pour moi, le fait d'avoir eu recours à la régie du logement, d'avoir dû retarder le paiement de mon loyer, ou plus simplement le seul fait que le propriétaire n'apprécie pas ma personne peut suffire pour que l'on me liste comme indésirable. L'existence de ces listes réduit donc mes possibilités de me reloger. Cela constitue, en soi, une attaque inqualifiable à mon droit de me loger convenablement.

Pourriez-vous m'indiquer, M. le Ministre, comment je dois procéder pour vérifier si j'apparais sur ces listes, et quels moyens j'ai pour corriger ou rayer des renseignements. Je sais que les articles 260.1 à 260.4 de la loi de la protection du consommateur ainsi que l'article 1665 c.c. tel qu'amendé par la loi 24 me garantissent certains droits. Cependant j'attends des précisions de votre part à savoir comment je peux concrétiser les voeux de ces législations.

De plus avec l'informatisation des dossiers de la régie du logement, il me semble dangereux que des propriétaires constituent leurs listes noires ou fichiers à partir des décisions de la régie. J'espère donc que vous donnerez suite aux demandes d'associations de locataires concernant la dépersonnalisation des dossiers de la régie du logement. Pour l'instant prenez note de ma condamnation totale de ces listes noires et fichiers de locataires, et de l'appui que j'accorde aux revendications des groupes de locataires à l'effet d'abolir ces outils d'intimidation et de discrimination.

Richard PERREAULT
Montréal

L'autonomie des personnes handicapées

Le bureau des Services sociaux de l'Association canadienne de l'Ataxie de Friedreich a pour l'instant contribué à rendre une certaine catégorie de personnes handicapées plus autonomes en visant l'intégration sociale et l'harmonie.

Nous pouvons énumérer les principales activités qui ont été organisées jusqu'à maintenant:

— combler les manques à plusieurs niveaux (ex: éducation: cours de français, de mathématiques, de dactylo, données par des orthopédagogues),
— orthèse-prothèse: information sur les façons d'obtenir un fauteuil roulant, de le réparer, etc.)
— cours de conditionnement physique, de natation,
— cours de relations humaines,
— supervision de stages (nursing, orthopédagogie, technique d'assistance sociale),
— réunions médicales et sociales,
— contacts avec certaines personnes qui s'occupent de transport, d'accessibilité, de maintien à domicile, de logement,
— exposition d'oeuvres d'art,
— colloque,

et en voie de développement:

— cours de relations parent-enfant (pour les parents de personnes ataxiques),
— bottin d'information pour les personnes ataxiques (C.L.S.C., C.S.S., associations),
— journal *l'Eldorado*

Nous poursuivons nos activités en essayant de nous améliorer.

Luc ST-JEAN
Directeur des Services sociaux

N.B.: Le bureau des Services sociaux ne fonctionne que grâce à l'obtention de subventions du gouvernement et au travail des bénévoles.

La classique à la radio FM

A la mi-mars, quelques auditeurs ont écrit pour demander la suppression de la musique classique des ondes de Radio-Canada FM.

Ces gens ignorent, sans doute, qu'il y a un public assez nombreux, qui se délecte des oeuvres des grands maîtres. Ce qui me révolte surtout, c'est qu'on s'attaque spécialement au seul poste de radio FM qui nous réjouit par des airs harmonieux qui reposent l'esprit et élèvent l'âme.

Plusieurs stations de radio ou TV sont à la remorque d'une certaine classe de sous-développés qui ne jurent que par la musique moderne, baroque, cacophonique: jazz, rock, pop, etc. L'incompétence et l'amateurisme prennent la place du lion, dans la plupart de nos postes de radio et TV. Ces nullités musicales abrutissent notre population. (...)

De tous les coins de la province, les mélomanes sérieux demandent que Radio-Canada FM continue à nous faire entendre les oeuvres impérissables des grands maîtres.

Joseph-D. DROUIN
Côte-de-Beaupré

Le respect des droits religieux: la seule solution

Monsieur René Lévesque
Premier ministre
et
Monsieur Yves Bérubé
ministre de l'Éducation
Québec

Les mémoires sur le projet de loi 40, adressés à la Commission parlementaire de l'éducation, ont prouvé que ledit projet de loi ne fait absolument pas l'unanimité.

Deux écoles de pensées s'affrontent, l'une représentant la majorité des parents de la province, l'autre représentant la minorité desdits parents.

Cette minorité s'est exprimée par la voix du Mouvement laïque québécois, appuyé par des regroupements sans importance numérique.

Ce groupe de personnes prône la disparition de tout ce qui est chrétien à l'école, la laïcisation complète du système scolaire de toutes les écoles du Québec et l'imposition de son point de vue athée à tous.

Nous ne ressentons pas le besoin de réfuter cette position aussi discriminatoire, injuste, radicale et dépourvue de sens démocratique.

Cette minorité s'est aussi exprimée par la Commission des droits de la personne.

Cette Commission prétend, premièrement, qu'«au nom du respect des minorités, le ministère de l'Éducation cède aux écoles des pouvoirs sur le plan confessionnel, susceptibles de brimer la liberté de conscience, et deuxièmement, qu'il est inacceptable qu'une école, suite à la volonté démocratique des parents, puisse se doter d'un statut confessionnel pouvant teinter l'ensemble de son projet éducatif, au détriment des élèves qui n'adhèrent pas à cette confession.»

Ladite Commission des droits de la personne soutient encore «que le caractère démocratique d'un choix, si louable soit-il, n'assure aucunement la moralité ou la légitimité d'un choix, pas plus qu'il n'assure qu'il soit conforme au respect des droits et libertés de la personne.»

Peut-on admettre que la démocratie serait respectée si une infime minorité imposait à la vaste majorité des parents son point de vue en matière d'éducation?

Il est désolant et pénible de voir des personnes raisonner d'une façon aussi erratique dans un pays démocratique comme le nôtre en 1984.

Elles perdent toute crédibilité auprès de la population qui a une plus juste notion de la démocratie.

Ces personnes oublient un principe fondamental qui s'énonce comme suit: l'exercice du droit de l'un s'arrête où commence l'exercice du droit de l'autre. Voilà ce qui s'appelle la justice.

Ce que cette minorité de parents rejettent pour leurs enfants, c'est-à-dire une école confessionnelle, ayant un projet éducatif, une ambiance et une atmosphère chrétiennes et la garantie juridique du statut confessionnel des commissions scolaires, ce que cette minorité rejette pour ses écoles, disons-nous, la grande majorité des parents de la province de Québec, le veut pour ses propres écoles.

Et quelle est cette majorité? C'est celle qui s'est manifestée au Salon Rouge le 24 novembre 1983 par le Manifeste des parents chrétiens, endossé par 28 mouvements provinciaux, plus de 600 mouvements régionaux et locaux de la province de Québec et qui regroupe un million de personnes.

Alors, comment respecter la démocratie dans cette province et rendre justice à tous?

Le gouvernement du Québec devra respecter le caractère confessionnel des commissions scolaires et créer des commisions scolaires neutres pour les neutres. Tous alors, sauf exceptions, parents, professeurs et élèves se classeront normalement et sans difficulté dans le secteur de leur choix.

Voilà la vraie démocratie scolaire.

Cette solution est la seule admissible en pays démocratique et civilisé.

Les catholiques et les protestants défendront leurs droits et leurs biens scolaires avec toute l'énergie dont ils seront capables et feront triompher la vraie démocratie.

Nous voulons bien respecter la minorité des parents qui veulent l'école neutre, mais nous voulons que cette minorité et votre gouvernement respectent la majorité des parents de cette province.

Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour empêcher l'expropriation par le gouvernement des biens scolaires appartenant aux communautés de base catholique et protestante de cette province.

Quant au partage des pouvoirs, entre le ministère de l'Éducation, les commissions scolaires, l'école et les parents, les principes suivants doivent être respectés:

a) Les pouvoirs du ministère doivent être décentralisés en faveur des commissions scolaires et non en faveur des municipalités régionales de comtés comme nous le prévoyons dans un avenir rapproché.

b) Quant aux parents, ils devront avoir leur mot à dire et des droits fondamentaux à faire respecter dans l'éducation et l'instruction de leurs enfants, mais ne devront pas être surchargés de responsabilités administratives et pédagogiques qu'ils ne pourraient ou ne voudraient pas assumer.

Voilà les grands principes que la majorité de parents de la province veulent que vous adoptiez lors de la reprise de la rédaction de votre Projet de loi.

Nous voulons que vous preniez nos recommandations en très sérieuses considérations.

Comité ad hoc des parents
catholiques d'Ahuntsic
Me André MORAIS
président

Cette lettre représente l'opinion de 450 paroissiens dans la seule paroisse de St-Nicolas d'Ahuntsic.

Le sort de quelques centaines de finissants en éducation

Dans quelques semaines, les facultés d'éducation du Québec offriront à leur collectivité quelques centaines de nouveaux diplômés. Comme ceux des dernières années, ces diplômés furent initiés aux approches et techniques éducatives et pédagogiques les plus actuelles et les plus éprouvées. Mais vraisemblablement, seulement quelques dizaines d'entre eux pourront franchir le mur qui donne accès au système scolaire. Bien sûr, de nos jours, toutes les catégories d'étudiants doivent affronter leur propre mur et s'ingénier à trouver des alternatives d'emploi...).

Plutôt de vite conclure qu'il faut fermer les facultés d'éducation, considérez ce qui suit car le cas des finissants en éducation est particulier.

Nos sociétés modernes — plus spécifiquement nos gouvernants publics et privés — se sont donnés bonne conscience en créant des systèmes scolaires. Ces systèmes scolaires assumant les objectifs d'éducation, ces sociétés et leurs gouvernants espèrent vaquer à d'autres priorités: économiques, sociales, politiques, etc. D'ailleurs, à leur image, bien des parents reléguent totalement au système scolaire leur responsabilité d'éducateurs! Et si les objectifs d'éducation sont peu ou mal atteints, alors ces sociétés et ces gouvernements crient haro sur les systèmes scolaires.

Pourtant, l'éducation est la responsabilité de tous et de toutes les institutions. En effet, chaque jour le secteur privé forme, perfectionne et recycle du personnel: formation sur le tas, formation d'apprentis, transfert de connaissances et d'expériences, etc. Ce même secteur éduque également des clients à de nouveaux produits ou services: il instruit sur les intérêts, le placement, ou encore informe sur les dangers de tel ou tel produit, et ainsi de suite:

Chaque jour aussi le secteur public non scolaire forme du personnel et éduque des usagers, par exemple:

— à mieux prendre soin de sa santé,
— à mieux utiliser des réglementations,
— à mieux chercher du travail,
— à consommer de façon avertie,
— etc.

Pour le secteur privé comme pour le secteur public, lorsqu'il s'agit de finance, de réglementation, de politique, de gestion et de je ne sais quoi encore — même si, grâce au système d'éducation obligatoire, tout citoyen a un minimum d'instruction dans tous ces domaines, — ces secteurs, dis-je, n'hésitent pas à consulter et à engager de «nobles» experts pour répondre à ces besoins et problèmes. Par contre, lorsqu'il s'agit d'éducation, sauf pour le secteur public de l'éducation, tous y vont de leur «petit bon sens». Ici, aucun souci de référer aux experts de l'éducation.

Il n'est pas surprenant alors si les modes d'emploi ne sont pas suivis, si les compagnies de prévention ne marchent guère, si les bons produits et services sont confondus avec la camelote, etc. Mais allez donc voir dans ces cas-là qui a fait et comment fut faite l'éducation des usagers!

Bien sûr, il est facile de pointer certaines performances, plutôt piètres, du système scolaire, pour justifier ses doutes face à la compétence et à l'efficacité des éducateurs. Mais comment peuvent-ils faire le contrepoids à une mentalité presque antiéducative, mentalité qui est entretenue par la publicité et les mass-médias, alors que leur champ d'action se limite à un système étroitement défini et stratégiquement débranché de toute la réalité sociale «À preuve, vous devriez voir la face des répondants lorsqu'un étudiant en éducation s'offre pour faire un stage dans une industrie, un CLSC, ou un service de transport». Par ailleurs, pourquoi être aussi critique par rapport aux «experts de l'éducation» alors que les «nobles» experts mentionnés plus haut, évitent de tels verdicts, même s'il y a des faillites, des rendements non productifs, de l'obsolescence du personnel, des charpentes défectueuses, etc. Deux poids deux mesures, quoi!

C'est précisément à cause du fardeau du «deux poids deux mesures» que le système d'éducation et ses institutions ont adopté les normes, le langage et les objectifs des autres secteurs. Là aussi, on parle maintenant de rentabilité, de coûts minimaux, de rendement optimal... Et parce que ce système et ces institutions sont des «utilisateurs de capitaux», vous aviez raison de leur demander cet ajustement. Mais c'est à votre tour maintenant, secteur privé et public non scolaire, de faire un pas en reconnaissant vos obligations éducatives.

Oui, industries, firmes-conseils, compagnies d'assurance, CLSC, centres de placement, hôpitaux, vous tous des secteurs privé et public non scolaire, vous avez des responsabilités éducatives. Alors prenez les moyens pour les réaliser adéquatement, par exemple en engageant un de ces finissants en éducation. Et si vous avez du mal à faire accepter une telle décision par vos conseils d'administration, utilisez alors, comme vous savez si bien le faire, la magie des qualificatifs — éducateur industriel, éducateur social, éducateur communautaire — ou des noms composés — éducateur-conseil.

Vous verrez, cette décision vous ne la regretterez pas.

Jacques LIMOGES
Formateur d'éducateurs
Université de Sherbrooke

Cacophonie le dimanche matin dans la province

La venue du carême nous a encore apporté un nouveau chant-thème qui fut vendu dans le millier de paroisses du Québec. Ce procédé de chant-thème pour l'Avent et le carême persiste depuis huit ans.

L'organisme «Vie liturgique» qui le distribue s'en est tiré très gauchement. À part quelques rares mélodies valables nous n'avons eu que des chansonnettes. On ne nous a jamais fourni un accompagnement d'orgue décent malgré des plaintes répétées. Il y a les lettres-symboles des accords souvent mal choisis, des harmonisations vocales remplies de fautes d'harmonie, des obligatos de flûte dont on peut se passer, mais il n'y a pas l'accompagnement de base indispensable pour l'orgue.

Un compositeur qui ne peut écrire un bon accompagnement est un pauvre compositeur (il pourrait toujours se faire aider!) Dans les églises, les organistes n'ayant pas d'accompagnements bien écrits doivent faire leur «possible» et c'est la cacophonie à travers la province le dimanche matin grâce à «Vie liturgique».

Avant 1983: Mme Pilon-Jodoin a écrit: «Viens, Jésus espoir du monde». Les couplets étaient monotones et trop bas. Dans son accompagnement elle ignorait que les arpèges ne sont pas du style d'orgue, que les quintes justes et les octaves consécutives sont interdites, que certains enchaînements d'accords ne conviennent que pour la musique populaire et finalement, que le LA grave sous la portée n'existe pas à l'orgue.

Carême 1984: Richard Vidal a écrit: «À cause de Jésus». La mélodie comporte des modulations inattendues particulièrement dans le refrain qui devrait être chantant pour la foule. L'harmonie vocale comporte aussi plusieurs fautes (comme dans sa Messe du Jour Nouveau) et l'accompagnement basé sur ces mêmes fautes n'a rien d'organistique. Il est fait d'ornements de flûte et de violon plus ou moins accompagnés par une partie d'orgue enchevêtrée écrite sur trois portées comme un prélude de Bach. Il embrouille la chorale au lieu de la soutenir.

Concours: «Vie liturgique» lance un concours en vue de ces chants. Je sais que des organistes compétents, diplômés du conservatoire ont soumis leurs compositions. Comment se fait-il qu'on leur a préféré des oeuvres si mal faites? Je doute de la compétence ou de l'impartialité des juges. Tous les organistes sérieux que je connais se plaignent de la médiocrité des nouveaux chants liturgiques en général. Il serait temps que les autorités ecclésiastiques demandent l'aide de musiciens compétents pour épurer les éditions qui nous envahissent. On dirait que chez nous, catholiques francophones, il nous faut notre «joual» musical.

Roland GERMAIN
organiste
Terrasse-Vaudreuil

N.B.

- *Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

la presse 100 ans

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.

RÉDACTION 285-7070

PROMOTION 285-7100

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6901

ANNONCES CLASSÉES
Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h 285-7111
Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30 285-7205

GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

LA PRESSE

100 ans d'actualités

LES MAROONS GAGNENT LE CHAMPIONNAT ET LA COUPE STANLEY

Le Montréal défait le Toronto par 4-1 à la troisième partie de la série finale

Treize mille amateurs de hockey ont hier **(9 avril 1935)** soir applaudi les Maroons champions du monde au hockey. Ces treize mille spectateurs ont eu raison de crier aux nouveaux détenteurs de la coupe Stanley leur admiration et leur enthousiasme. Les joueurs de Tommy Gorman, le plus grand gérant de hockey de notre époque, ont administré aux champions de la N.H.L. la plus magistrale râclée que ceux-ci eurent à encaisser depuis le début des séries de fin de saison. A deux parties en arrière quand ils transportèrent le champ de leurs activités à Montréal, les Maple Leafs de Toronto venaient avec l'intention de donner une exhibition telle que les Maroons décontenancés perdraient confiance en eux-mêmes et finiraient par concéder les deux dernières joutes. Les Leafs retournent chez eux battus en trois parties consécutives et leur dernière défaite fut au score de 4-1.

Jamais les Leafs n'eurent l'air de conquérants au cours de cette partie finale. Cette équipe que maints experts représentèrent comme la plus forte jamais organisée depuis l'existence de la N.H.L. fut tout à fait impuissante devant le jeu des Maroons; ceux-ci l'embouteillèrent si bien qu'elle ne put rien faire.

C'est la mise en échec serrée, parfaite qui avait donné aux Maroons leurs premières victoires. Le système mis en pratique par Tommy et qui consiste à mettre l'adversaire en échec dans la zone même de l'adversaire de façon à l'empêcher de coordonner une attaque, de la préparer avec ensemble, a réussi encore une fois.

Le Montréal s'en est d'abord tenu à cette mise en échec au début de la partie, cependant que ses joueurs d'avant plus rapides que les Leafs profitaient de la rapidité de leur coup de patin et s'échappaient de façon dangereuse pour la défense du Toronto. Avec l'avance d'un point prise à la fin de la première période, les Maroons n'eurent qu'à continuer leur bon jeu de mise en échec à la seconde période, en dépit de l'attaque extraordinaire de leurs adversaires pour se voir encore en avant à la fin de ce deuxième temps par la marge de 3-1. Dans leur grand désir de compter, (...) les Leafs décontenancés négligèrent leur défense, et la rapidité des Maroons leur permit d'ajouter deux autres points à leur premier.

Enfin, pour donner encore plus de poids à la menace du Montréal, Marker, comptant au début du troisième temps avec l'aide de Wentworth, dut briser le coeur de ses adversaires. Ils ne furent plus les mêmes après ce dernier succès montréalais.

Les Maroons ont démontré à la satisfaction de tous qu'ils ont la meilleure équipe de toute la ligue cette année et l'une des meilleures de tous les temps.

Ward, Northcott et Wentworth avaient marqué les trois premiers buts des Maroons, le seul but des Leafs allant à Thoms.



Ce montage fait voir les dirigeants et les joueurs de l'édition 1934-35 des Maroons de Montréal. 1. Le génial gérant Tommy Gorman. 2. Alex Connell. 3. Baldy Northcott. 4. Cy Wentworth. 5. Jimmy Ward. 6. Dave Trottier. 7. Reginald « Hooley » Smith. 8. Russell Blinco. 9. Stew Evans. 10. Earl Robinson. 11. Lionel Conacher. 12. Gus Marker. 13. Allan Shields. 14. Erbie Cain. 15. Gus Miller. 16. Bob Gracie. 17. Dutch Gaynor. 18. Sammy McManus. 19. Toe Blake.

Récompense offerte à ceux qui trouveront les trophées volés

TORONTO (PC) — Le président Clarence Campbell, de la LNH, a suggéré hier **(9 avril 1969)** une récompense pour le retour des trois trophées volés au Temple de la Renommée du hockey à Toronto.

Les trophées Connie Smythe, Calder et Hart original sont disparus de leur niche dans le hall du Panthéon.

Au sujet de la récompense, Campbell a déclaré:

«Il est impossible de coopérer en cas de demande de rançon pour le retour des trophées. Nous serions prêts à payer une récompense raisonnable, mais seulement par l'entremise de la police. Nous ne pouvons détourner la loi en complétant un marché directement avec les voleurs.»

Surpris au sujet de ce vol de trophées, qui n'ont pratiquement pas de valeur marchande à tous les points de vue, Campbell a ajouté:

«Si quelqu'un les désire au point de les voler, nous serons heureux de lui fournir des répliques miniatures.»

Au cas où les deux premiers trophées ne seront pas récupérés à temps, les gagnants en recevront une réplique cette année.

Le curateur du Temple a constaté la disparition des trois trophées hier matin.

Le ou les voleurs avaient réussi à s'introduire dans le hall en enlevant la serrure de la porte principale et ont tenté de voler le trophée Lou Marsh, remis annuellement au meilleur athlète canadien, mais n'ont pas pu réussir le coup.

Le curateur Lefty Reid a évalué les trois trophées à environ $10,000, «mais il est bien difficile d'évaluer de telles choses».

Incidemment, les voleurs ont préféré l'orginal du trophée Hart au lieu de la nouvelle coupe. (...)

C'EST ARRIVÉ UN 9 AVRIL

1979 — À la remise des Oscars, ce sont deux films consacrés à la guerre du Vietnam, *The Deer Hunter* et *Coming Home*, qui connaissent le plus de succès.

1974 — La FTQ annonce qu'elle a décidé de placer le local 791 sous tutelle, à la suite des révélations faites devant la commission Cliche.

1969 — Le *Bras d'or*, premier hydroglisseur de la Marine canadienne, passe l'épreuve des premiers essais.

1968 — Obsèques du Dr Martin Luther King, devant 150 000 personnes, à Atlanta.

1960 — David Pratt, un fermier sud-africain, tire deux coups de revolver en direction du premier ministre Hendrik Verwoerd.

1952 — Soulèvement du Parti national bolivien contre la junte militaire du général Hugo Ballivian. Les troubles de trois jours feront mille morts.

1948 — La révolution éclate à Bogota; conservateurs et libéraux colombiens s'entredéchirent.

1942 — Les Japonais attaquent Bataan et font 3 600 morts parmi les troupes britanniques.

1940 — Les Allemands entrent au Danemark et attaque Oslo, forçant ainsi la Norvège à déclarer la guerre à l'Allemagne.

1934 — Camillien Houde gagne les élections municipales de Montréal avec une écrasante majorité de plus de 53 000 voix.

1917 — Les Anglais enlèvent les hauteurs stratégiques de Vimy et font plus de 9 000 prisonniers.

1907 — Une violente tempête de neige s'abat sur la province de Québec. Certains villages du nord-ouest sont sans ravitaillement depuis huit jours.

1902 — Le mouvement d'agitation anti-catholique prend de l'ampleur et inquiète de plus en plus, à Bruxelles.

BABILLARD

(Suite des extraits du manuel «Nouvelle cuisinière canadienne», publié en 1879, par Beauchemin et Valois, libraires, et prêté à LA PRESSE par M. Paul Roger.)

Quelques recettes additionnelles...

Purée de pommes de terre

Faites cuire à l'eau quelques pommes de terre, que vous pèlerez, puis pilerez dans un vase, délayant avec du lait (du bouillon si c'est au gras); mettez-les ensuite dans une casserole avec du beurre, remuez continuellement pendant une petite demi-heure, pour faire prendre à votre purée la consistance d'une bouillie un peu épaisse.

Ragoût de crêtes de coqs

Lavez bien vos crêtes, rognez-en les petites pointes, mettez les dégorger dans de l'eau tiède, et remuez-les souvent; tirez-les au bout d'environ trois quarts d'heure, mettez-les dans un torchon avec un peu de sel, plongez et replongez-les dans de l'eau bouillante jusqu'à ce que l'épiderme s'enlève en les frottant avec les doigts, et jetez à mesure les crêtes dans l'eau fraîche; cela fait, vous les mettrez cuire dans un blanc.

Ragoût de foies gras

Otez l'amer de vos foies sans les couper; faites-les blanchir tout entiers à l'eau bouillante; égouttez-les bien, et jetez-les dans une casserole avec deux cuillerées de coulis, un demi-verre de vin blanc, autant de bouillon, persil, ciboules, demi-gousse d'ail, sel, gros poivre; faites-les bouillir environ une demi-heure; dégraissez-les et servez-les avec telle viande que vous jugerez convenable. On peut aussi les servir seuls comme entremets.

ACTIVITÉS

■ **A la télévision**

Le 18-heures, Télé-Métropole — Vers 18 h 20, les animateurs commentent quelques manchettes tirées des pages de LA PRESSE et qui ont fait l'actualité d'hier.

UN FEU FAIT POUR $350,000 DE PERTES A JOLIETTE

Les scieries Copping, deux glacières, huit maisons, 40 hangars et un auto détruits.

(De l'envoyé spécial de la «Presse»)

JOLIETTE — L'incendie qui a éclaté dans la scierie de la compagnie W. Copping, jeudi **(9 avril 1925)** matin (...) a eu des conséquences plus sérieuses qu'on l'aurait cru au premier abord. Les flammes n'ont pu être maîtrisées que vers 8 heures, dans la soirée. (...) Des jets d'eau, depuis deux jours, ont été continuellement dirigés en divers endroits d'où, à tout instant, des flammes jaillissent.

Une grande partie du quartier sis à l'est de la rivière L'Assomption connu sous le nom de village Flamand, a été détruite ou sérieusement endommagée. Les scieries et approximativement 2,000,000 de pieds de bois de service, qui se trouvaient empilés dans les cours, ont été complètement détruits en même temps que deux immenses glacières, huit maisons et leurs dépendances, ainsi qu'un très grand nombre de hangars, écuries et autres dépendances de maisons voisines. On calcule que les pertes sont de $341,750. C'est à peine si un quart de ces pertes sont couvertes par les assurances.

Ces pertes sont d'autant plus pénibles pour la ville de Joliette, qu'elles affectent particulièrement la classe ouvrière. En plus du fait que les maisons détruites ou sérieusement endommagées étaient la propriété d'ouvriers, la destruction complète de la scierie Copping et des glacières Malo prive de 275 à 300 travailleurs de leur gagne-pain, au moins pour quelques mois.

PROGRES RAPIDES

L'incendie, comme on le sait, s'est déclaré dans la scierie principale de la compagnie Copping, sise sur le bord de la rivière L'Assomption, à 10 h. 35, jeudi matin. Les moulins étaient en opération depuis quelques heures, déjà, lorsque des ouvriers découvrirent les flammes, près de l'énorme arbre de couche qui commande pratiquement toutes les pièces de machinerie. Immédiatement, quelqu'un courut sonner l'alarme à l'angle des rues Scallon et Saint-Thomas, pendant que les autres employés tentaient d'arrêter les progrès de l'élément destructeur. Mais, évidemment, l'on comptait sans la force du vent sud qui soufflait à une vélocité de 35 à 40 milles à l'heure, poussant les flammes vers les autres constructions et vers les cours dans lesquelles d'énormes quantités de madriers, planches et autres étaient empilés. Bientôt, la position n'était plus tenable et l'on dut céder peu à peu, devant l'intensité des flammes.

CAUSE PROBABLE

D'après les personnes qui se trouvaient dans la scierie, à ce moment, une bille de l'un des coussinets du gros arbre de commande aurait été la cause de cet incendie qui jette une partie de la population sur le pavé. Cette bille, pour une raison inconnue, aurait chauffé au point d'allumer l'incendie dans des copeaux ou de la sciure de bois. (...)

Sur le côté sud de la rivière, tout semblait devoir être rasé par le feu. Le vent ne diminuait pas d'intensité et le crépitement sinistre des flammes faisait fuir les occupants de maisons situées à plusieurs centaines de pieds de l'endroit où les flammes avaient été découvertes. Que de scènes pénibles se sont déroulées pendant ces heures d'attente! Pendant que les hommes déménageaient les meubles, les femmes, à la jupe desquelles de jeunes enfants s'accrochaient en pleurant, sauvaient les menus objets les plus précieux du ménage. Partout, dans les champs voisins, on voyait des amas de meubles, lits et divers articles. (...)

AUTRE INCENDIE

Pendant le plus fort de l'incendie à la scierie Copping, un autre incendie s'est déclaré à un demi-mille de là, dans le toit d'une maisonnette sise sur le rang des Prairies. Heureusement, les flammes furent vite maîtrisées par les voisins, qui affirment que ce second incendie a été allumé par un morceau de bois enflammé transporté à cette distance par le vent. (...)



Vue générale du quartier Flamand après l'incendie.



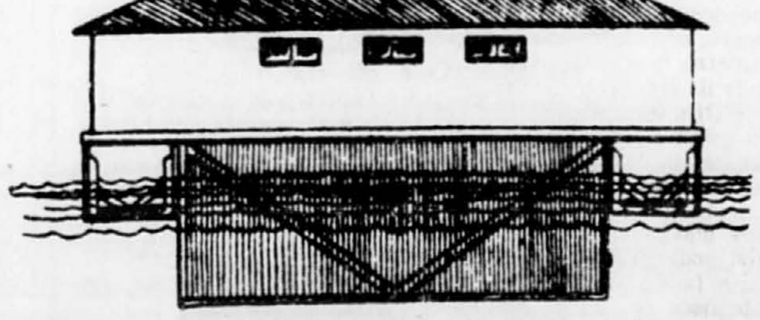
Une cheminée, voilà tout ce qui restait de la scierie Copping. À l'arrière-plan, on peut apercevoir le séminaire de Joliette, situé de l'autre côté de la rivière.

BAINS PUBLICS

On va en installer un au beau milieu du fleuve en face de la place Jacques-Cartier

LE croquis ci-contre est celui de la baignoire flottante que notre concitoyen bien connu, M. Frank LeFebvre, se propose d'installer au beau milieu du fleuve, en face de la place Jacques-Cartier. Le ponton qui constitue le gros oeuvre de ce bain flottant aura près de 150 pieds de long: le panier en dessous, qui sera le bain à proprement parler, aura 106 pieds de long avec 8 pieds de profondeur à son extrémité supérieure, et 4 pieds au bout opposé en descendant le fil de l'eau. La hauteur totale de la construction sera de 18 pieds, dont 8 pour le ponton, 7 pour le corps de bâtiment posé sur ce ponton et trois pour la couverture.

Cela se passait le 9 avril 1898.



Vue d'une extrémité du bain flottant que M. Frank LeFebvre veut installer en face de la place Jacques-Cartier.

A LA PRESSE, MONTRÉAL, LUNDI 9 AVRIL 1984

PROSTITUTION: le marché des jeunes

LA PROSTITUTION FLEURIT DANS LES QUARTIERS À CHÔMAGE ÉLEVÉ

L'âge des prostitués, filles et garçons, décroît

— 3 —

La prostitution des jeunes est un phénomène qui est là pour rester. Cela ne cessera pas, quels que soient les efforts investis dans la répression ou le traitement social, selon les spécialistes qui tentent de résoudre ce problème.



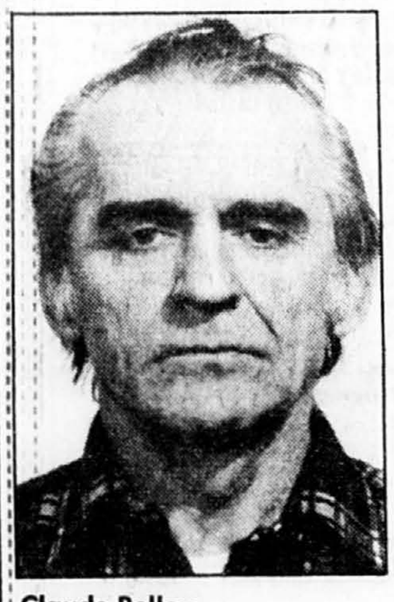
MARIO ROY

Au contraire, le phénomène prend de l'ampleur : il est généralement admis que, depuis deux ans, 20 p. cent de la population des 12 à 18 ans de certains quartiers défavorisés de Montréal retirent occasionnellement ou régulièrement un bénéfice de l'échange de services sexuels.

L'âge des prostitués, filles ou garçons, décroît régulièrement. Dans Saint-Henri et Pointe Saint-Charles, le dernier réseau identifié était composé de dix garçons : le plus jeune avait six ans, la moyenne d'âge du groupe était d'exactement 8,6 ans !

Le « consortium » Belley

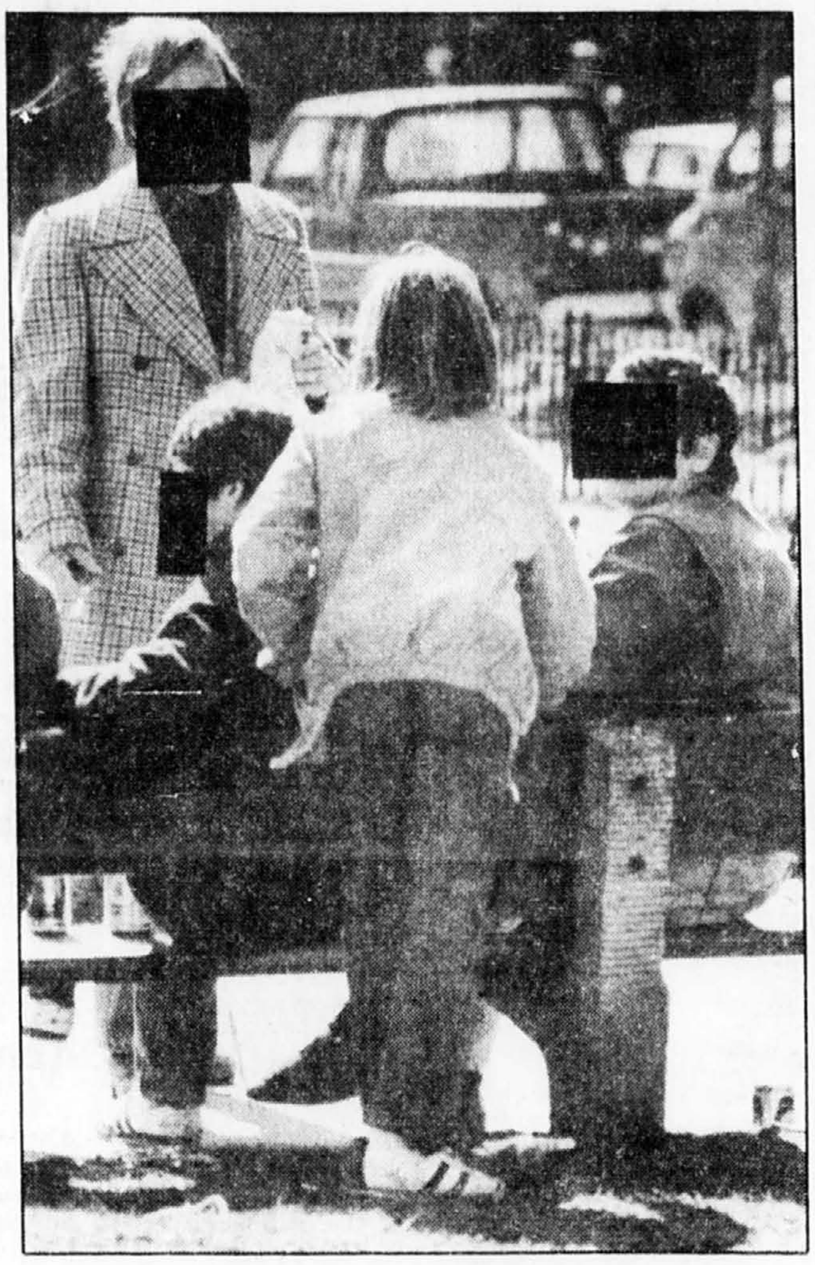
L'âme dirigeante de ce consortium du sexe est désignée par les policiers comme étant Claude Belley, un célibataire de 51 ans, qui a déjà plaidé coupable à plusieurs accusations d'agression sexuelle et de grossière indécence en Cour supérieure : le 19 avril, il doit revenir pour sentence. Il a également des causes pendantes en Cour municipale.



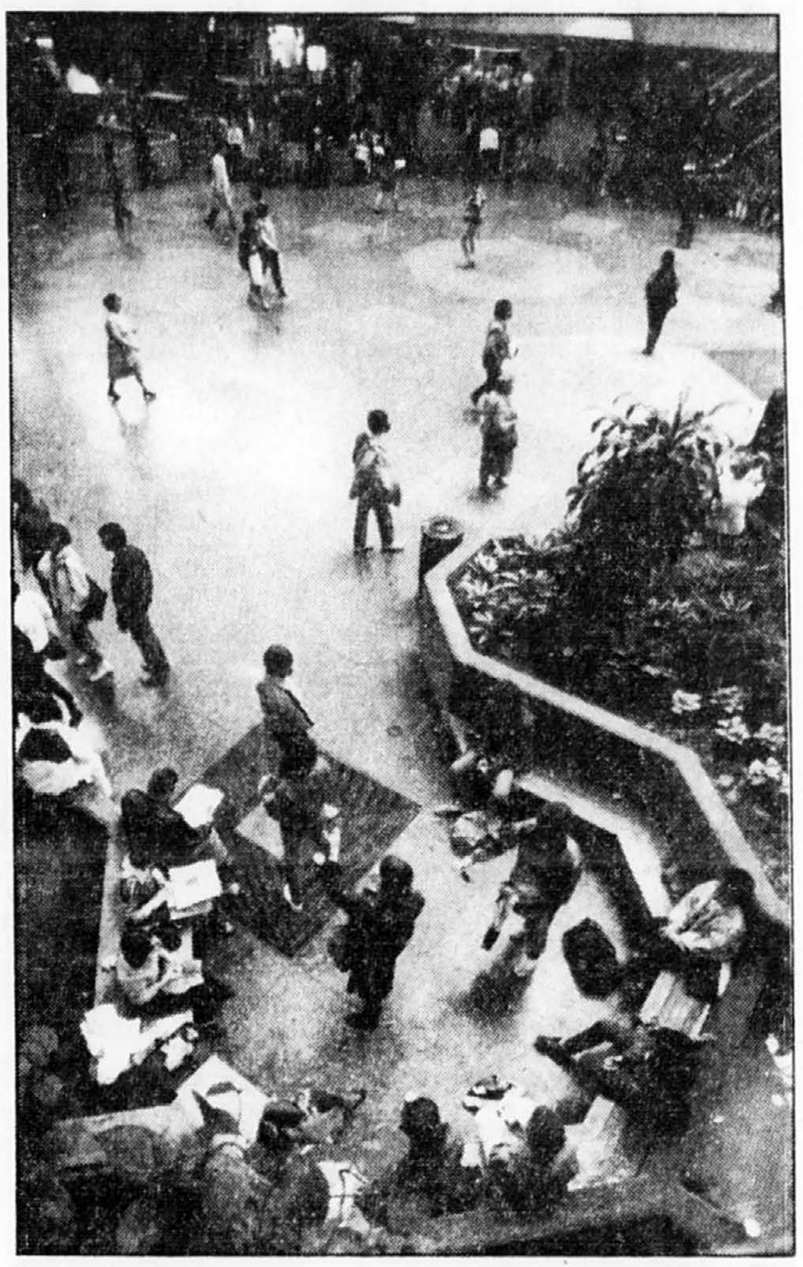
Claude Belley.

Belley a été relié à deux groupes de jeunes. La première vague comptait 18 adolescents ayant une moyenne d'âge de 13,8 ans, dont une bonne partie fréquentait, aux fins de prostitution, les endroits de racolage du centre-ville. Soit dit en passant, ces lieux bien identifiés n'ont pas changé, malgré tout le battage publicitaire des dernières années.

La deuxième vague était nettement plus jeune : ces dix enfants étaient à peu près réservés à l'usage personnel de Belley et de ses amis. Parmi ceux-ci, on retrouve ses deux présumés rabatteurs, Reynald Rondeau, 44 ans, et Raymond Primeau, 32 ans.



Carré Saint-Louis, vers 14 heures. L'enfant de dos, une fillette d'au plus 12 ans, s'absente à deux reprises, accompagnant à tour de rôle deux des hommes que l'on voit sur la photo.



Les endroits de racolage du centre-ville sont bien identifiés et ne changent pas, malgré le battage publicitaire. Ici, la grande place du Complexe Desjardins. photos LA PRESSE

Assisté social, Claude Belley a un passé criminel en matière de stupéfiants, de recel et d'offenses sexuelles. Personnage connu à Saint-Henri, il était considéré, presque au même titre que la « grande famille » du quartier, comme un petit caïd local. Belley pratiquerait notamment le prêt usuraire et il « vaut » un demi-million de dollars, estime-t-on chez les policiers.

Il usait indifféremment, à l'égard des jeunes et de leurs parents, de menaces et de récompenses. Il prêtait de l'argent aux parents — des familles défavorisées souvent au fait de ce qui se passait réellement — et il lui est arrivé de payer la course de taxi à un de ses petits protégés qui devait se rendre à une entrevue chez son travailleur social !

L'identification de ce groupe et maintes observations faites en rapport avec ce phénomène indiquent que la clientèle pédophile est maintenant entrée de plein pied dans la société de consommation. « Les clients pédophiles sont relativement peu nombreux, mais ils consomment beaucoup et aiment la variété. Plusieurs se paient cinq ou six jeunes par semaine », affirme un agent de la section Jeunesse de la police de la Communauté urbaine de Montréal.

Prostitution et chômage

La reprise économique, timide, ne fait toujours pas de place aux jeunes. Les quartiers défavorisés de la métropole qui abritent le plus de prostitués mineurs sont les mêmes que ceux où règne un chômage endémique touchant 80 p. cent des 16 à 30 ans. En réponse à un sondage mené par Jeunesse au Soleil, sept p. cent des 411 répondants — de jeunes assistés sociaux — ont avoué avoir songé à la prostitution ou y avoir effectivement recouru.

D'autre part, l'école vit, au cours de la présente année scolaire, une crise aiguë que bien peu de gens soupçonnent et qui accentue dramatiquement un phénomène de rejet auquel sont particulièrement sensibles les adolescents et adolescentes.

« L'étudiant est devenu une victime et un cobaye », souligne Yolande Lauzon, directrice de l'école secondaire Jeanne-Mance, Plateau Mont-Royal. Elle affirme que le taux d'absentéisme va de 15 à 25 p. cent chez les professeurs. Ceux-ci sont dégoûtés par les surcharges de travail et l'opprobre qui s'est abattue sur eux ; ils ont donc cessé toute initiative de travail non prévu par le décret leur tenant lieu de convention collective. Ils ont ainsi brisé les seuls liens inter-personnels avec les jeunes dont ils ont la charge. « Et il n'y a pas de mesures particulières, de péréquation, pour les écoles desservant les milieux plus *pokés* », fait remarquer Yolande Lauzon.

Tous ces facteurs rendent de plus en plus attrayante, pour les jeunes, une vie marginale faite d'expériences inusitées récompensées en argent liquide. « J'ai commencé à faire des clients à 11 ans. C'était un gros *thrill* : je jouais aux grandes personnes ! » confesse la jeune Monique. « De l'argent, plus t'en fais, plus t'en veux », ajoute Robert, lui qui a commencé sa carrière au Parc Lafontaine.

DEMAIN : Au-delà du scandale

Il serait bien étonnant que le mode de scrutin change pour les prochaines élections générales

— 3 —

QUÉBEC — Il serait bien étonnant que le mode de scrutin soit modifié avant la prochaine élection générale.

La proposition faite par la Commission est trop nouvelle, suscite trop d'opposition, implique des modalités d'application



LOUIS FALARDEAU

(de notre bureau de Québec)

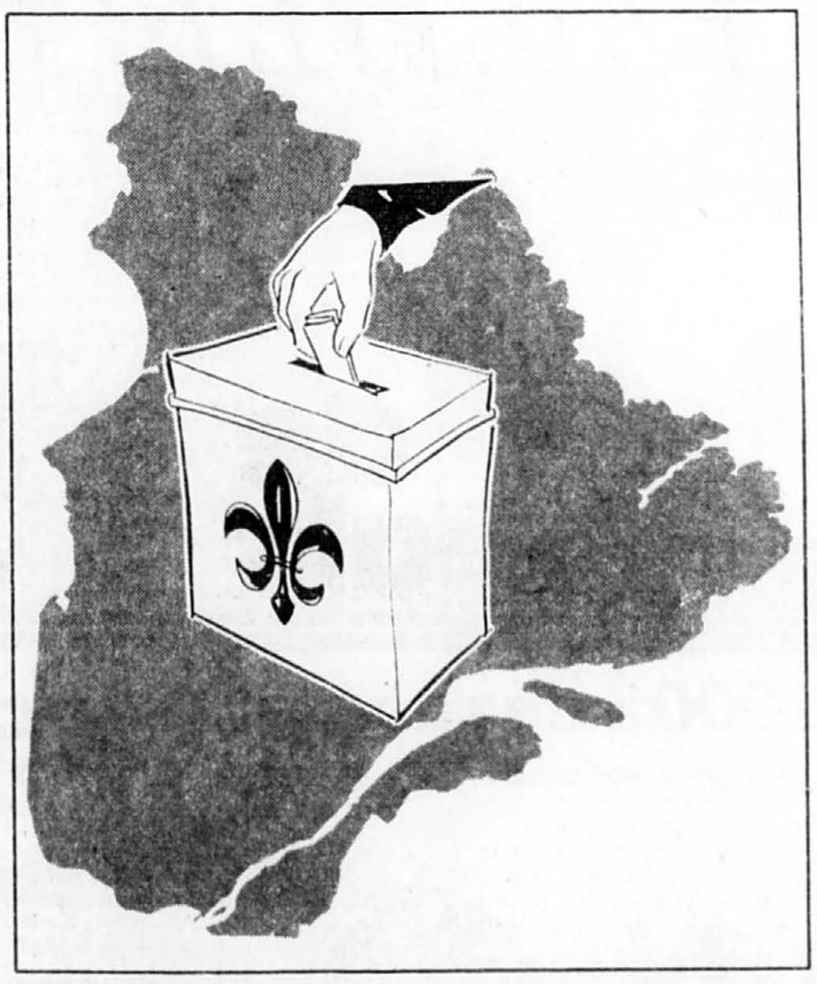
trop complexes et rend nécessaires de trop importants changements tant dans la vie des partis que dans celle de l'Assemblée nationale pour qu'on puisse raisonnablement penser y arriver dans le court laps de temps qui reste d'ici la prochaine élection.

Ce sont les principales de ces difficultés que nous allons exposer brièvement.

■ Les habitudes des électeurs. L'adoption de la Proportionnelle territoriale bouleverserait les habitudes des Québécois. Ils n'auront plus un député, mais au moins trois et peut-être autant que 19, auxquels ils auront beaucoup plus de difficulté à s'identifier. Le fait que les électeurs, ceux en tout cas qui voteront pour les partis établis, soient presque certains de gagner leurs élections, d'avoir un député de leur parti, pourrait compenser. Mais encore faut-il les en convaincre. Et le mode de votation sera fort complexe, au point qu'on craint une augmentation importante des abstentions et des bulletins nuls. Le gouvernement aurait eu tout intérêt à tester la proportionnelle au niveau municipal, mais sa réforme a plutôt consacré le mode en vigueur au provincial. On aura donc besoin d'une énorme campagne pour informer et convaincre les électeurs.

■ L'instabilité gouvernementale. Vaut-il la peine, demandent plusieurs, de risquer l'instabilité gouvernementale pour corriger un système certes injuste, mais qui a quand même plutôt bien fonctionné ? Le système actuel accorde une telle prime au vainqueur qu'il transforme une mince avance en voix en une solide majorité en sièges. Le gouvernement peut ainsi gouverner sans toujours risquer d'être défait ou sans avoir à recourir à des coalitions, comme ce pourrait être le cas avec la proportionnelle. Si le système proposé avait été en vigueur en 76, on aurait très probablement eu un gouvernement péquiste minoritaire, l'Union nationale détenant la balance du pouvoir. On peut répondre à cet argument que le système actuel n'est pas une panacée contre les gouvernements minoritaires et les tiers partis — on l'a vu à Ottawa — ou frémir en pensant, avec Guy Bisaillon, que si la prochaine élection donnait les résultats annoncés par les sondages, on pourrait se retrouver avec une Assemblée composée de 122 Libéraux.

■ Des partis omnipuissants. S'il est vrai que la Proportionnelle territoriale accorde aussi une certaine prime au vainqueur, il n'en reste pas moins que l'écart entre les partis en Chambre serait considérablement réduit. Les simulations faites par la Commission à partir du résultat de 1981 donnent, selon les modalités, des écarts de 65 à 60 ou de 69 à 58 en faveur du PQ. Il aurait donc suffi de quelques défaites aux partielles ou qu'un ou deux députés deviennent indépendants ou passe à un autre parti pour que le pouvoir change de mains.



C'est pourquoi la Commission propose que les élus ne puissent changer d'affiliation partisane en cours de mandat et que ceux qui meurent ou démissionnent soient remplacés par des suppléants du même parti et non au moyen d'une élection. On peut prévoir aussi que les partis voudront instaurer une discipline très sévère, rendue d'ailleurs plus normale par le fait que l'électeur aura d'abord voté pour un parti plutôt que pour un député. Cela ira-t-il jusqu'à leur permettre d'expulser un de leurs députés qui « voterait mal » pour éviter que d'autres suivent son exemple et mettent le gouvernement en danger ? Il faut répondre oui, sans quoi le système ne pourrait fonctionner. Mais il faut aussi être conscient qu'alors le parti met fin au mandat du député pourtant régulièrement élu. Et dire aux électeurs qu'ils ne choisissent plus des députés mais des partis, ce qui est tout à fait contraire à l'esprit qui anime la toute récente réforme du fonctionnement de l'Assemblée.

■ De nouveaux règlements parlementaires. De toute façon, l'adoption de ce mode de scrutin rendrait nécessaire une révision en profondeur du règlement de l'Assemblée. Le mince écart entre les partis obligerait à modifier des règles faites pour des gouvernements largement majoritaires. Il faudrait policer ce nouveau rapport de force de façon à ce que l'opposition ne puisse paralyser l'action du gouvernement.

■ Des élections de vedettes. Les partis politiques devront revoir de fond en combles les règles relatives au choix des candidats, ne serait-ce que pour s'assurer que les 19 qu'ils pourraient présenter dans une circonscription n'habitent pas le même quartier ! Reste que ce mode de scrutin favoriserait les vedettes nationalement connues au détriment de ceux qui sont appréciés dans la petite patrie où ils se dévouent. Au point que la Commission envisage sans la rejeter l'hypothèse voulant qu'un parti présente des vedettes qui se retireraient une fois élues en faveur de candidats pour qui les électeurs n'auraient pas vraiment voté.

■ Des problèmes de votation. La technique de votation choisie par la Commission pose de multiples problèmes. Un candidat indépendant très populaire — imaginons un instant que Pierre Trudeau se présente à ce titre — pourrait recevoir assez de voix pour enlever trois sièges, mais il n'en gagnerait bien sûr qu'un. Par contre, le panachage permis lors du deuxième vote, outre qu'il exclut les indépendants, pourrait servir à des fins toutes autres que celles souhaitées. Par exemple à faire élire le moins bon candidat de l'autre parti.

■ Favorable aux grands partis. Le mode proposé n'est pas assez proportionnel pour certains. Une vraie proportionnelle se fait à la grandeur du territoire et permet à de tous petits partis d'avoir au moins un siège à l'Assemblée. Le système choisi par la Commission favorise surtout les grands partis en leur permettant d'avoir au moins un député par circonscription. Mais il ne servira les tiers partis et les indépendants que dans les grandes circonscriptions, c'est-à-dire à Montréal et à Québec. On dit d'ailleurs que le PQ souhaite la naissance ou la renaissance d'un parti anglophone, style « Free Choice », dans l'Ouest de Montréal. En plus de prendre un ou deux sièges aux libéraux, son « racisme » pourrait amener les francophones à reserrer leurs rangs autour du PQ.

■ Des députés menacés. Enfin, et c'est peut-être son « défaut » majeur, la réforme met en péril un certain nombre des députés qui auront à en décider. Certains qui seraient assurés d'être réélus avec le système actuel seront battus avec le nouveau. Car même dans les châteaux-forts d'un parti, l'adversaire irait chercher au moins un siège. En 1981, les libéraux auraient eu des élus dans l'Est de Montréal, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Abitibi. Et le PQ dans l'Ouest de Montréal et dans l'Outaouais.

FIN

Poulet Frit Kentucky

Partie d'O

16,45$

Régalez 8 personnes pour seulement 16,45 $ avec ce repas spécial pour huit comprenant: 2 salades de 500 ml au choix, un pain à la grecque, 20 morceaux de savoureux Poulet Frit Kentucky. Jusqu'au 29 avril à votre Villa du Poulet.

Poulet Frit Kentucky

Oui mon Colonel!

Pour une définition de la porno

■ OTTAWA (PC) — La phrase célèbre du premier ministre Trudeau, « l'État n'a pas de place dans les chambres à coucher de la nation » peut avoir fait la manchette en 1968, mais ne réflète plus le rôle de l'État dans les affaires des citoyens, a soutenu un témoin devant la commission des Communes chargée d'étudier la question de la pornographie et de la prostitution, lors d'audiences qui se tenaient en fin de semaine, à Ottawa.

Pierre Samson, président national de l'Alliance de la fonction publique du Canada, a livré ce bref commentaire et a suggéré qu'on trouve une définition globale de la pornographie qui toucherait à tous les aspects criminels de la question.

« Même si nous admetttons que cette définition peut être qualifiée de censure, nous n'avons pas à nous en excuser », a déclaré M. Samson.

Les sept membres du comité, présidé par l'avocat de Vancouver Paul Fraser, soumettront leur rapport au ministre de la Justice Mark MacGuigan, en décembre, sur la manière de faire face à la prostitution et à la pornographie.

SONDAGE GALLUP

L'action politique des syndicats est approuvée par un Canadien sur cinq

■ Il n'y a eu que très peu de changements de l'opinion publique touchant l'action politique des syndicats, au cours des 20 dernières années.

Actuellement, 20 p. cent des Canadiens adultes croient que les syndicats devraient faire de l'action politique, tout comme c'était le cas en 1979, en 1977 et en 1967. Lors du premier sondage sur cette question, un peu plus de 13 p. cent des gens approuvaient l'action politique des syndicats.

La question posée était la suivante :

« Croyez-vous que les syndicats devraient ou ne devraient pas participer aux activités politiques ? »

Les résultats du dernier sondage indiquent que les syndiqués, les jeunes adultes et les personnes ayant une formation universitaire sont plus portés à approuver l'action politique des syndicats.

	Oui	Non	Indécis
Dans l'ensemble du pays	**20%**	**69%**	**11%**
Dans les foyers de syndiqués	24	63	12
Dans les foyers non syndiqués	19	70	11
Sous-ensembles selon l'âge			
de 18 à 29 ans	24	66	10
de 30 à 49 ans	22	69	10
50 ans et plus	15	71	8
Selon la formation			
Primaire	15	65	20
Secondaire	17	74	10
Universitaire	36	56	8

Les résultats du sondage sont fondés sur 1 050 interviews, à domicile, de personnes de 18 ans et plus, en février. Un échantillon de cette ampleur comporte une marge d'erreur ne dépassant pas 4 p. cent 19 fois sur 20.

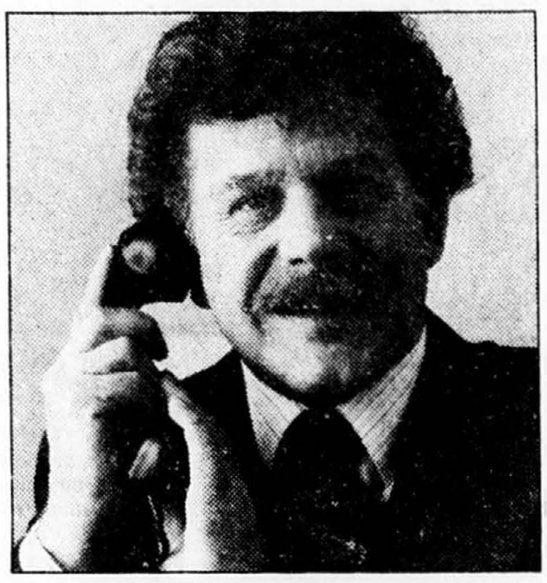
Les positions se durcissent en C.-B.

■ VANCOUVER (PC) — Les deux parties qui s'opposent dans le conflit de l'industrie de la pulpe et du papier de la Colombie-Britannique se sont rencontrés, hier, devant des médiateurs nommés par le gouvernement provincial pendant que les audiences se tenaient en vue d'entendre la requête en injonction l'industrie désire forcer le retour au travail des 12 700 travailleurs syndiqués du papier présentement en grève.

Chaque partie a rencontré séparément les médiateurs Fred Geddes et Clark Gilmour et devaient se rencontrer face-à-face hier soir.

Les pourparlers à huis clos se sont déroulés sous la menace d'une intervention du gouvernement provincial qui a promis de légiférer sur la question si une entente n'intervenait pas.

Entre temps, la Commission des relations de travail de la Colombie-Britannique, a commencé à tenir des audiences sur la requête en injonction de l'industrie. Les compagnies demandent à la commission de déclarer illégal le piquetage devant ses moulins de papier.

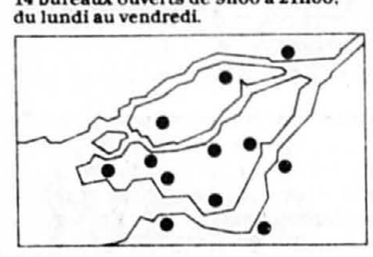


« J'ai pas fini d'en apprendre... »

« En appelant la compagnie d'assurances Belair, j'ai appris ce que c'est, du service! En quelques minutes, un conseiller Belair m'a expliqué ce qu'il me fallait comme assurance automobile, il m'a parlé de modalités de paiement adaptées à ma situation, et le plus beau... c'est qu'il m'a appris que j'avais droit au « plan reconnaissance » de Belair pour bons conducteurs. ***Vous, qu'attendez-vous pour apprendre tout ça?*** »

270-9111

Dans la région de Montréal, 14 bureaux ouverts de 9h00 à 21h00, du lundi au vendredi.



Tout près de vous!

COMPAGNIE D'ASSURANCES BELAIR

QUE LA FÊTE CONTINUE...

Jusqu'à 1000$ de rabais*



ÇA FÊTE EN GRAND AVEC LES PROS NISSAN

Incroyable! jusqu'à 1000$ de rabais

Pour une surprise c'est toute une surprise!

Les Pros Nissan vous offrent un rabais allant jusqu'à 1 000,00$ sur le 4x4 "King Cab". La fête se poursuit avec des aubaines spectaculaires sur toute la gamme de camions importés la plus vendue au Canada. Venez dès maintenant et soyez de la fête avec les Pros Nissan.

*Cette offre se termine le 16 avril 1984.

NISSAN

NISSAN 50 ANNIVERSAIRE

LES PROS NISSAN

ROGER BAUDIN AUTOMOBILES INC.
10511, avenue Bellevois
Montréal-Nord, Québec
H1H 3C6 Tél.: 321-8600

BELLEMARE NISSAN (1976) LTÉE
10305, avenue Papineau,
Montréal, Québec H2B 2A3
Tél.: 382-2780

BROADWAY AUTOMOBILE LTÉE
7550, rue Broadway, Ville LaSalle, Québec H8P 1G6
Tél.: 366-8931

BRUCY AUTO INC.
900, boulevard Harwood
Route 342, Vaudreuil, Québec
J7V 5V5 Tél.: 455-1434

CITÉ NISSAN
3500 ouest, rue Jean-Talon
Montréal, Québec H3R 2E8
Tél.: 739-3175

A.F. ÉCONOMIQUE AUTO INC.
818, boulevard Labelle,
Blainville, Québec J7C 2K6
Tél.: 430-4120

AUTOMOBILES ALEXANDER INC.
4100, chemin Gascon, C.P. 58
St-Louis de Terrebonne, Québec
J6W 3L5 Tél.: 477-1444

AUTOMOBILES RÉAL CROTEAU LIMITÉE
760 est, rue St-Charles,
Longueuil, Québec J4H 1C3
Tél.: 677-8979

GARAGE DUMOULIN LIMITÉE
8115, boulevard Lévesque
St-François, Laval, Québec
H7A 1V1 Tél.: 665-7450

FAIRVIEW NISSAN LTÉE
345, boulevard Brunswick
Pointe-Claire, Québec
H9R 4S1 Tél.: 697-9141

AUTO GOUVERNEUR INC.
1501, boulevard des Laurentides
Vimont, Laval, Québec
H7M 2Y3 Tél.: 668-1650

MANOIR NISSAN INC.
225, boulevard Brien,
Repentigny, Québec J6A 6M4
Tél.: 585-5824

MERCIER NISSAN INC.
55 ouest, boul. St-Jean-Baptiste
Ville de Mercier, Québec
J0L 1K0 Tél.: 691-9541

GARAGE MODELAUTO INC.
12230 est, rue Sherbrooke
Pointe-aux-Trembles, Québec
H1B 1C7 Tél.: 645-4546

ST-EUSTACHE NISSAN LTÉE
801, boulevard Sauvé,
St-Eustache, Québec J7R 4K3
Tél.: 472-8666

SNYDER NISSAN LTÉE
2125, rue Notre-Dame, Lachine
Québec H8S 2G5 Tél.: 634-7211

NISSAN

DÉPÊCHES

THAÏLANDE-CANADA : le premier ministre thaïlandais, le général Prem Tinsulanonda, a quitté Bangkok hier pour le Canada, première étape d'une tournée en Amérique du Nord et en Europe. Il est accompagné de son ministre des Affaires étrangères et plus de 70 hauts fonctionnaires.

US-URSS : Le secrétaire à la Défense Caspar Weinberger a estimé hier que les États-Unis ne pouvaient laisser à l'Union soviétique l'exclusivité d'un nouveau système de défense antimissiles.

CAMEROUN : la situation était hier presque redevenue normale à Yaounde, au Cameroun, après la mutinerie, jeudi, d'une partie de la garde républicaine qui aurait fait de nombreuses victimes. La radio a d'ailleurs lancé de pressants appels aux donneurs de sang.

GUINÉE : le chef de l'État guinéen, le colonel Lansana Conte, a déclaré au cours de sa première conférence de presse que les anciens dirigeants du pays arrêtés après le récent coup d'État ne seraient pas exécutés, mais jugés pour « des fautes économiques et administratives ».

ANC-MOZAMBIQUE : la signature du pacte de non-agression entre le Mozambique et l'Afrique du Sud, le 16 mars, est un « coup brutal porté à la lutte de notre peuple contre l'État raciste (sud-africain) », a estimé hier le Congrès national africain (ANC).

MAISON-BLANCHE : un homme qui portait sur lui un couteau a été arrêté hier près de la Maison-Blanche après avoir proféré des menaces contre le président Reagan, a indiqué le service de sécurité. Il s'agit d'un Californien, James Storm, 25 ans.

URSS-BOEING : M. Alexandre Koldunov, vice-ministre soviétique de la Défense, a présenté hier dans un article publié par la Pravda la destruction du Boeing-747 sud-coréen par la chasse soviétique, en septembre dernier, comme un haut fait d'armes. Il l'a qualifié de coup d'arrêt à la « provocation préparée par les services spéciaux américains ».

ÉGYPTE : le président Hosni Moubarak a annoncé hier la mise au point d'un nouveau plan de paix visant à mettre fin à la guerre du Golfe. M. Moubarak a précisé que les nouvelles propositions de paix seraient préalablement soumises aux pays non-alignés et ensuite au conseil de sécurité des Nations-Unies. L'Égypte est l'un des alliés les plus convaincus de l'Irak qu'elle approvisionne en équipement militaire et munitions.

IRAN : l'ayatollah Khomeini a critiqué hier les Nations-Unies, d'autres organisations internationales et des gouvernements non identifiés parce qu'ils n'ont pas condamné explicitement l'Irak pour l'utilisation d'armes chimiques mortelles dans le conflit du Golfe. Par ailleurs, un ancien collaborateur de l'iman Khomeiny, l'ayatollah Cheik Ali Teherani, vient de quitter la république islamique pour chercher refuge à l'étranger. Il entend ainsi protester contre le régime dictatorial de Khomeiny et la poursuite de la guerre contre l'Irak.

ULSTER : la fille d'un magistrat a été tuée et son père grièvement blessé par balles dans un attentat revendiqué par l'IRA (Armée républicaine irlandaise) hier à Belfast. M. Tom Travers, un magistrat de Belfast, et sa fille Mary, 22 ans, ont été attaqués par deux agresseurs en regagnant leur domicile à pied après la messe.

PÉROU : quelque 35 personnes ont été abattues jeudi par les forces anti-terroristes péruviennes lors d'opérations menées contre les guérilleros maoïstes du *Sentier lumineux* dans deux localités de l'Ayacucho (sud-est de Lima). Au moins 20 personnes, pour la plupart des femmes, ont été tuées à Mayobamba par les forces de l'ordre en riposte à une embuscade des guérillerons contre une patrouille militaire.

NIGÉRIA : l'armée nigériane a effectué ce week-end une gigantesque rafle à Lagos interpellant des milliers de délinquants présumés, d'étrangers en situation illégale et de fanatiques religieux.

ISRAËL : le gouvernement israélien a refusé hier à l'ancien ministre de la Défense, le général Sharon, l'autorisation de présenter des documents secrets sur les massacres de Sabra et Chatila, lors du procès en diffamation qu'il a intenté à New York à l'hebdomadaire américain *Time*. Ces documents auraient été tirés de la partie secrète du rapport Kahane, qui établit la responsabilité de M. Sharon dans ces massacres.

AMÉRIQUE CENTRALE : WEINBERGER NIE TOUT PLAN D'INTERVENTION US

L'archevêque de San Salvador dénonce l'action des « escadrons de la mort »

d'après UPI, AP, AFP et Reuter

Pendant que le secrétaire à la Défense, M. Caspar Weinberger, démentait hier que le gouvernement américain ait préparé des plans d'urgence pour l'envoi éventuel de troupes de combat en Amérique centrale, le chef de l'Église catholique salvadorienne, l'archevêque Arturo Rivera y Damas, accusait les « fanatiques » escadrons de la mort (extrême droite) et les forces de sécurité gouvernementales d'être responsables de la recrudescence de la violence et de la mort de 26 personnes au cours de la seule semaine dernière.

C'est la deuxième fois en deux semaines que l'archevêque dénonce les escadrons de la mort. La semaine dernière, il les avait rendus responsables de la mort de 12 personnes. Cette semaine, la commission des droits de l'homme de l'Église catholique salvadorienne a dénombré 26 victimes de ces escadrons et des forces gouvernementales dont une dizaine ont été retrouvées dans une fosse sise sur une propriété privée près de Los Mangos, un petit village à 26 milles à l'ouest de San Salvador.

L'archevêque Rivera y Damas a également souligné que 80 personnes étaient mortes au cours de soit-disant combats mais que les causes de ces morts n'avaient pas été vraiment clarifiées.



téléphoto AP

Deux prisonniers salvadoriens, anciens gardes nationaux et membres des escadrons de la mort, indiquent aux autorités à Los Mangos où se trouvent les fosses de leurs victimes.

Weinberger nie

Le secrétaire américain à la Défense, M. Caspar Weinberger, a pour sa part démenti hier que le gouvernement américain ait préparé des plans d'urgence pour l'envoi éventuel de troupes de combat en Amérique centrale.

« Il n'existe aucun plan de cette sorte et il n'est pas nécessaire d'en préparer », a déclaré M. Weinberger qui était interviewé sur la chaîne de télévision américaine *ABC*. Il a ajouté que les États-Unis n'envisageaient pas l'envoi de troupes en Amérique centrale.

Le *New York Times* avait affirmé hier que le gouvernement de M. Reagan avait mis au point de tels plans pouvant entrer en vigueur si les efforts entrepris pour vaincre les forces de gauche en Amérique centrale échouaient. Le journal citait de hauts fonctionnaires et ajoutait que c'était la première fois que l'éventuel envoi de soldats américains était évoqué au gouvernement.

Comme on lui demandait si la CIA participait au minage des ports nicaraguayens, M. Weinberger s'est refusé à tout commentaire. Des responsables américains ayant requis l'anonymat ainsi que des membres du Congrès avaient récemment déclaré que des Américains travaillant pour la Centrale américaine de renseignements et se trouvant sur un bâtiment au large des côtes du Nicaragua supervisaient le minage des ports du pays.

Le Foreign Office

Relativement à cette affaire, le porte-parole travailliste au *Foreign Office*, M. Denis Healey, a accusé les États-Unis d'avoir miné plusieurs ports au Nicaragua, ce qui constitue, estime-t-il, « une action terroriste ». Le sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, M. Ray Whitney, a pour sa part fait part aux États-Unis de son inquiétude au sujet de ce minage des eaux nicaraguayennes. L'ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington a remis aux autorités américaines une note informelle de protestation.

Au Salvador, deux officiers et 20 soldats salvadoriens ont été tués hier dans une embuscade tendue par des guérilleros sur la route de Suchitoto, au nord de la capitale, a annoncé le service de presse de l'armée. De son côté, le Front Farabundo Marti de libération nationale a affirmé que 30 soldats avaient été tués et une centaine blessés dans cette embuscade.

Au Nicaragua, le gouvernement a reconnu cette semaine affronter la plus importante offensive « contre-révolutionnaire » de ces dernières années lancée par quelque 8 000 maquisards anti-sandinistes dans quatre départements au nord-ouest et au sud du pays.

Enfin, les ministres des Affaires étrangères du groupe de Contadora (Panama, Mexique, Venezuela, Colombie) ont entamé hier à Panama une nouvelle série de consultations visant, selon le ministre colombien des Affaires étrangères, M. Rodrigo LLoreda, à « dynamiser » les démarches de paix du groupe en Amérique centrale.

EN DÉPIT D'UN NOUVEAU CESSEZ-LE-FEU

Les affrontements reprennent à Beyrouth

d'après AP, AFP, Reuter

Malgré un accord intervenu dans la nuit d'hier sur un plan de désengagement des forces combattantes, un calme relatif régnait en soirée sur tous les fronts de Beyrouth et des montagnes environnantes, après que des accrochages entre l'armée libanaise et les milices musulmanes, au cours de la journée, eurent fait six morts et 38 blessés.

Hier après-midi, des échanges de tir à l'arme lourde ont opposé durant plusieurs heures les deux camps dans le secteur de Souk-el-Gharb, à une dizaine de kilomètres à l'est de la capitale libanaise. Quelques chutes d'obus de mortier ont également été signalées dans l'après-midi sur des quartiers résidentiels proches de la ligne de démarcation.

Hier soir, des patrouilles motorisées de l'armée et de la police avaient commencé à circuler dans les rues du centre de Beyrouth-Ouest, désormais en grande partie vide de toute présence des diverses milices qui contrôlaient cette partie de la ville depuis plusieurs semaines.

Le dernier cessez-le-feu intervenu entre les différentes factions prévoit la séparation des combattants le long de la ligne verte à Beyrouth et dans les montagnes à l'est de la capitale. L'armée nationale et les trois principales milices se tiendront en retrait des lignes de front, qui s'étendent sur 15 kilomètres environ, pour permettre la déploiement dans une zone tampon d'une force de 3 000 gendarmes libanais et d'officiers de l'armée en retraite. Cet accord a été conclu après une séance marathon de sept heures par la commission de sécurité, composée des représentants militaires de la Haute commission politique de sécurité, qui est présidée par le président Amine Gemayel.

Mensonge ?

Par ailleurs, le premier ministre libanais, M. Chafik Wazzani, a vivement critiqué la politique de Washington, estimant que les Américains « nous ont menti », ont rapporté hier deux journaux libanais, *An Nahar* et *As Safir*. « Leur émissaire, Philip Habib, et d'autres nous avaient promis qu'Israël se retirerait du Liban en janvier ou février 1983. Mais ce qui est arrivé est juste le contraire », a soutenu M. Wazzani.

De son côté, M. Karen Brutens, chef adjoint de la section Moyen-Orient du comité central du PC soviétique, a assuré dans une interview publiée par l'hebdomadaire de langue anglaise *Monday Morning* qu'il n'y a pas de conseillers militaires soviétiques aux côtés des 30 000 à 40 000 soldats syriens dans le centre et le nord du Liban. M. Brutens a affirmé que Moscou demanderait l'application des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU exigeant le retrait des troupes israéliennes du Sud-Liban.

En Israël, plusieurs journaux se sont interrogés hier sur la portée et la valeur du type de représailles décidées par le gouvernement de l'État juif, en commentant le raid aérien de samedi contre les bases palestiniennes au Liban, à la suite de l'attentat palestinien de lundi dernier à Jérusalem. Pendant ce temps, le ministre israélien de la Défense, M. Moshe Arens, informait le cabinet de l'évolution de la situation au Liban et sur la ligne de cessez-le-feu israélo-syrienne.

Pour sa part, la presse syrienne a réaffirmé hier la disposition de la Syrie à affronter une éventuelle « agression israélienne, dont les auteurs devront payer très cher » le prix de leurs actes.

La tension sino-vietnamienne atteint des « limites normales »

d'après AFP, Reuter, UPI

La tension entre la Chine populaire et le Vietnam semble être contenue dans des limites acceptables de part et d'autre, estimait-on hier dans les milieux diplomatiques de Hanoï et de Pékin, alors que se multiplient les informations contradictoires sur la situation à la frontière des deux pays.

Le franchissement par les troupes chinoises, vendredi, de deux points de la frontière nord du Vietnam - annoncé par Hanoï mais démenti par Pékin - et la poursuite, toujours selon Hanoï, des bombardements chinois des six provinces vietnamiennes frontalières, n'apparaissent pas encore comme le prélude à une véritable guerre, comme celle de février-mars 79. Selon des diplomates occidentaux, la Chine n'est pas prête, ni politiquement, ni militairement, à donner une « seconde leçon » au Vietnam.

Dans la nuit de samedi à dimanche, l'agence Chine-Nouvelle a fait état pour la première fois d'une incursion vietnamienne en territoire chinois au cours de laquelle, selon elle, 23 soldats vietnamiens ont été tués ou blessés. La mention de cet incident survient alors que le Vietnam accuse Pékin d'avoir ordonné à plusieurs de ses régiments d'infanterie de traverser la frontière sino-vietnamienne. L'agence d'information vietnamienne a qualifié hier ces incursions chinoises de « très sérieux actes de guerre ». La Chine a formellement démenti cette accusation samedi soir.

Pressions

Selon la plupart des observateurs, les incidents frontaliers attribués à la Chine sont avant tout destinés à faire pression sur le Vietnam au moment où celui-ci est engagé dans une vaste offensive militaire à la frontière khméro-thaïlandaise. Selon des informations en provenance de Bangkok, cette offensive, qui a fait au moins 75 morts depuis son lancement le 24 mars dernier, s'est sensiblement atténuée ces derniers jours, ce qui laisserait croire à une prochain retour à la normale à la frontière sino-vietnamienne.

Le gouvernement vietnamien affirme - contrairement aux accusations de Bangkok - que ses troupes n'ont pas violé le territoire thaïlandais dans les « opérations de nettoyage » contre la résistance khmère. De son côté, le ministre des Affaires étrangères thaïlandais, M. Siddhi Savetsila, a rejeté hier les allégations vietnamiennes selon lesquelles Bangkok aiderait militairement les Khmers rouges luttant contre les troupes vietnamiennes stationnées au Cambodge.

Tchernenko : aucun progrès avec les USA

MOSCOU (AP) — Le secrétaire général du Parti communiste soviétique, M. Constantin Tchernenko, a déclaré dans une interview diffusée hier que de récents « contacts » avec les États-Unis n'avaient enregistré aucun progrès pour sortir les superpuissances de l'impasse sur le contrôle des armements.

M. Tchernenko a dépeint un tableau plutôt sombre des relations américano-soviétiques mais n'a pas voulu critiquer directement les dernières propositions du président Reagan sur l'interdiction des armes chimiques.

Il a toutefois attaqué le discours de politique étrangère prononcé vendredi par M. Reagan à l'université de Georgetown qui prouve, selon lui, que les États-Unis ne sont pas prêts à changer leur politique et à diminuer les tensions dans le monde.

M. Tchernenko a fait ces commentaires en réponse à ce que les médias soviétiques déclarent être des questions de l'organe du Parti communiste, la Pravda. Ces réponses ont été lues à la télévision lors du journal du soir, publiées par l'agence Tass et devaient paraître dans le numéro d'aujourd'hui de la Pravda.



Constantin Tchernenko

PRIMAIRES DE PENNSYLVANIE

Hart et Mondale seraient à égalité

d'après AFP, UPI et Reuter

MM. Gary Hart et Walter Mondale étaient à égalité hier dans les sondages, 48 heures avant l'importante élection primaire de demain en Pennsylvanie.

Selon une enquête du *Washington Post* et de la chaîne de télévision *ABC*, le sénateur du Colorado et l'ancien vice-président de M. Jimmy Carter obtiendraient chacun 41 p. cent des voix, le pasteur noir Jesse Jackson étant loin derrière avec 12 p. cent.

Les sondages se sont cependant souvent révélés inexacts dans les précédentes consultations et la majorité des hommes politiques locaux considèrent que M. Mondale, favorisé par l'important taux de chômage de la Pennsylvanie et l'âge relativement élevé de ses habitants, est susceptible d'ajouter un nouvel État industrialisé à son tableau de chasse après ses précédents succès dans l'Illinois et dans l'État de New York.

En outre, les règles complexes de l'attribution des 172 délégués à la convention de San Francisco qui élira en juillet le candidat démocrate à la Maison blanche font que l'ancien vice-président paraît assuré d'une majorité de délégués même si une minorité d'électeurs se prononce en sa faveur.

Les électeurs démocrates émettent en effet un premier vote symbolique en faveur de l'un ou l'autre des candidats et ensuite choisissent les délégués. Malheureusement pour lui, Gary Hart ne dispose pas de délégués dans toutes les circonscriptions, contrairement à Walter Mondale.

« Même si Gary Hart remporte le vote populaire avec 70 p. cent des voix, ce qu'il ne fera pas, nous aurons la majorité des délégués », a ainsi affirmé Joe Trippi, l'un des responsables de la campagne de M. Mondale.

Impact

Une victoire de M. Hart dans le vote préférentiel aurait cependant un impact psychologique et politique important pour la campagne du sénateur du Colorado. Ce dernier n'a juqu'à présent remporté aucun succès dans les grands États industriels qui seront cruciaux pour le candidat démocrate lors de l'élection présidentielle.

Après sa victoire samedi dans le Wisconsin avec plus de 50 p. cent des voix, M. Mondale, selon des décomptes officieux, détient 921 délégués contre 540 à Gary Hart et 141 à Jesse Jackson. Les partisans de l'ancien vice-président comptent bien qu'après une victoire en Pennsylvanie, M. Mondale comptera environ 1 000 délégués, plus de la moitié des 1 967 voix nécessaires pour obtenir la nomination démocrate.

À l'issue du dépouillement hier, les résultats au Wisconsin, qui compte 78 délégués, s'établissaient ainsi : près de 54 p. cent des voix pour M. Mondale, 15 p. cent environ pour M. Hart et 15 p. cent pour M. Jackson. Selon les responsables locaux du Parti démocrate, le vote pourrait se traduire par 45 délégués favorables à l'ancien vice-président, 26 pour M. Hart et 4 pour Jackson.

L'OSM en Europe

Bonn : dernière étape avant Paris

BONN — Bonn, ce n'est pas seulement la capitale fédérale de la RFA, c'est la Beethovenhalle, dixième arrêt de l'OSM, avec un programme que nous connaissons bien: Ravel, Hétu, Chopin, Stravinsky.

Jean-Jacques VAN VLASSELAER
collaboration spéciale

C'est là que, hier après-midi, le bateau venant de Rudesheim s'est arrêté après une descente du Rhin plus joyeuse que celle de Siegfried: Charles Dutoit avait offert un repas copieux à bord à ses 112 musiciens.

Bonn, c'est surtout la dernière halte avant Paris. Dans les mots de Dutoit: «ou bien on y sera encensé, ou bien on se fera tirer comme des lapins». Contrairement à la critique allemande, la française travaille en blanc et en noir. Les batteries, d'ailleurs, se mettent en place. Dès le cinq avril, le très sérieux quotidien *Le Monde* signale de venir écouter «le meilleur orchestre français actuel»... mais conseille: «nos amis canadiens seraient bien inspirés d'oublier cette définition empruntée à The Gramophone pour annoncer la venue de cet excellent ensemble dirigé par Charles Dutoit...»

Et *L'Express* aiguise la situation: «le cousin canadien (enhardi par ses succès) vient en découdre chez ses rivaux hexagonaux. Sous la bannière de Charles Dutoit.

Rencontre cruciale

Avant cette rencontre cruciale, Bonn nous permet un coup d'oeil rétrospectif sur cette semaine allemande. Comme la seconde journée à Hambourg, la veille, journée de repos à Francfort a permis à certains de dormir leur saoul, à d'autres de louer une voiture et de se rendre à Heidelberg, à Baden-Baden. Tel préférait retrouver quelques arpents de verdure, tel autre se lança à la recherche du lieu de naissance du premier des Rothchild, tel autre encore découvrit avec émerveillement les peintres primitifs flamands. Zarin Mehta, lui, pendant ce temps-là, avait été invité comme seul représentant nord-américain à la réunion des gérants d'orchestres européens, qui se tenait à Zurich. Et par le succès de la tournée de l'OSM, il y avait été au centre de l'intérêt. D'ailleurs, l'administration de l'orchestre du concertgebouw d'Amsterdam, était venu écouter le concert de l'OSM, à la philharmonie à Berlin et avait été particulièrement impressionné. «Nous, quand on y joue, on se fait généralement descendre», avoua-t-il.

Car, venons-y, la critique allemande, à son meilleur, est très rigoureuse, détaillée. Parfois assez académique, elle est également teintée d'ethnocentrisme et réagit par conséquent avec une certaine condescendence envers ceux — surtout les orchestres — qui osent s'attaquer à la culture musicale classique et romantique.

À Munich, l'aspect brillant de l'orchestre a été souligné, et Joachim Kaiser, critique du *Suddeutsche Zeitung* regrette que le programme trop uniforme du point de vue style, ne permette pas de faire apprécier «la substance musicale des instrumentistes».

À Berlin, le *Tagesspiegel* sous la signature de Walter Kaempfer place l'orchestre «dans la société de pointe», soulignant chez Dutoit «une possession phénoménale de la partition» et une remarquable flexibilité dans l'accompagnement du concerto, tandis que «l'orchestre réagit avec une haute précision à la moindre indication», avec un grand pouvoir d'évocation par «tous les excès rythmiques et les gonflements volcaniques sonores», offrant ainsi «une interprétation authentique».

Et si le *Berliner Morgenpost*, lui, voudrait à l'exécution plus de «mordant sonore», plus d'«élan rythmique», le critique de service qualifie l'OSM d'ensemble «de niveau international».

*



Réginald Martel

Une flèche pour commencer

Le professeur Guy Laflèche, de l'Université de Montréal, qui prépare une vaste étude en cinq volumes sur *les Saints Martyrs canadiens* et à qui on doit un *Petit manuel des études littéraires - pour une science générale de la littérature* (VLB), vient de publier *Vues d'Argentine*, la description d'un séjour de sept mois dans ce pays et d'un voyage parmi une dizaine d'autres pays de l'Amérique latine.

L'éditeur qui devait publier ce livre en a retourné le manuscrit à l'auteur, à cause de difficultés financières (c'est ce que disent souvent les éditeurs, c'est souvent vrai). M. Laflèche fonde donc les éditions du Singulier en octobre dernier. Il est le seul actionnaire de la maison et s'en explique ainsi dans le premier *Cahier du Singulier*, un feuillet publicitaire: «La compagnie n'aura d'ailleurs pas d'autres actionnaires avant d'avoir pu faire la preuve qu'une maison d'édition *singulière* peut aussi être une entreprise commerciale rentable.»

Et le nouvel éditeur de piquer la confrérie: «Le grand public ne demande-t-il pas mieux que ces produits *uniformes* que les éditeurs et distributeurs supposent à son goût?» Le professeur est bien sévère, probablement injuste. En tout cas, ceux qui voudraient juger de la singularité de son livre pourront s'adresser aux éditions du Singulier, 30, place Giroux, Laval H7N 3J2.

Petit calendrier

D'ombres, poésies de Louise de Gonzague Pelletier, dessins de Bernèche, sera lancé le mercredi 18 avril à la Galerie du Frère Jérôme à 19 heures. Le recueil a été réalisé par les éditions du Vermillon, une jeune maison d'Ottawa.

•

Les éditions des Herbes Rouges lancent le mercredi 11 avril à 17 heures, au 3411, rue Drummond, le dernier ouvrage de Nicole Brossard, *Journal intime*.

•

Claudine Bertrand, professeur de français au cégep de Rosemont et fondatrice de la revue Arcade, signera son premier roman, *Idole errante* (éd. Lèvres urbaines), à la librairie des éditions Bergeron le 14 avril à 14 heures.

•

Elizabeth Smart, romancière canadienne-anglaise née en 1913, auteur de *By Grand Central Station I Sat Down and Wept*, lira des extraits de ce roman à l'université Concordia, campus Loyola, salle 128 du pavillon de l'administration, ce soir à 20h30.

De tout en bref

Le numéro 54 de la revue Solaris (fantastique et science-fiction) contient un dossier spécial sur «le monde merveilleux de la *fantasy*», présenté par Élisabeth Vonarburg. Et comme d'habitude, plusieurs créations inédites, de nombreuses illustrations et les chroniques spécialisées.

•

La Société culturelle Québec-Normandie organise un concours littéraire pour les poètes normands et canadiens. Seront reçus les poèmes de forme fixe, en vers libres, en vers blancs, en prose et en «parler québécois» (!). On s'informe auprès de la SCQN 1502, rue Riverin, Québec G1M 2K5.

•

Le Conseil de la culture de la région de Québec tient ce mois-ci un *biblioquiz*. Des questions sur le bon usage des librairies et des bibliothèques, sur les livres et leurs auteurs, sur les prix littéraires. Pas toujours faciles, les questions. Il faut dix bonnes réponses sur 25 pour participer au concours. Les prix, des chèques-livres de 20$, seront remis au Salon international du livre de Québec.

•

La pièce *Enfin duchesses!*, une parodie du phénomène des *miss* qui a eu du succès sur plusieurs scènes au Québec, devient le premier ouvrage des éditions Les Folles alliées. Prologue en assure la distribution.

•

Le milieu anglophone montréalais s'est offert une nouvelle revue, Open City, «Montreal's News and Culture Magazine». La rubrique du livre est mince: un compte rendu de *Megatoons: Cartoonists Against Nuclear War* (Eden Press), un ouvrage de caricaturistes canadiens dont Girerd, Garnotte, Bado, Aislin et Fortier, qui paraîtra à la mi-avril.

•

Au sommaire de Spirale, numéro d'avril, des critiques d'ouvrages de Monique Proulx, Hélène Ouvrard, Geneviève Letarte et Huguette Gaulin (dont on vient de rééditer *Lecture en vélocipède*. Dans le domaine étranger: Sartre, Vladimir Volkoff, George Orwell, Irmtraud Morgner, Pierre Schaeffer, Raymond Abellio et Vassili Grossman.

•

Le Salon du livre de Paris, dont notre correspondant Louis-Bernard Robitaille nous a dit le peu de place qu'y occupait le Québec, a accueilli à sa quatrième année d'existence 160000 visiteurs. Ça semble peu, quand on songe que le Salon international du livre de Québec en reçoit environ 100000, bon an mal an. Mais il faut tenir compte de la présence constante et multiple du livre dans la vie parisienne et dans les médias. Le livre, en France, est en quelque sorte banalisé.

•

Les éditions Libre Expression annoncent déjà les noms des auteurs qui seront présents au Salon international du livre de Québec pour des séances de signature. Parmi les auteurs d'oeuvres d'imagination: Ève Bélisle, Jean-Paul Cofsky, Monique Montpetit, Pierre Olivier, Marguerite Tremblay et Jean-Yves Soucy. Rudel-Tessier ne sera pas à ce stand; contrairement à ce que j'ai écrit ici, *Roquelune* n'a pas été édité chez Libre Expression. Tant pis pour la bonne maison d'André Bastien!

Des titres nouveaux

Françoise Sagan entre chez Gallimard avec un livre de souvenirs, *Avec mon meilleur souvenir*. Un bel et bon livre, selon Poirot-Delpech et Josyane Savigneau du *Monde*, dans lequel l'auteur de *Bonjour tristesse* salue, sans prétendre les annexer, les gens qu'elle a aimés. Parmi eux, Sartre: «Sagan, écrit Poirot-Delpech, a beaucoup vu Sartre à la fin de sa vie. Elle l'emmenait dîner au calme. Ils blaguaient, entre natifs du mois de juin, avec la très soutenable légèreté des Gémeaux. Elle ne se contentait pas d'autoriser à Sartre les boissons que lui interdisaient «ses» femmes. J'affirme qu'elle a ensoleillé ses derniers soirs sur terre, beaucoup plus que sa pudeur ne le dit.»

À l'occasion de la réception à l'Académie française de Léopold Senghor, les éditions du Seuil publient l'intégrale de son oeuvre poétique, *Poèmes*, augmentée d'un inédit, «Élégie pour Philippe Maguilen Senghor».

L'équipe GM passe à l'action!

La corporation des concessionnaires GM du Montréal Métropolitain

GM

VENEZ CHOISIR LA VÔTRE PARMI

23 CAMARO EN INVENTAIRE ET EN COMMANDE.

GARANTIE 3 ans 60,000 km sur nos Chevette, Citation II, Oméga



CAMARO Z28

- Choix complet de modèles et couleurs
- Tous ces véhicules sont présentés à l'intérieur
- Un personnel accueillant vous attend

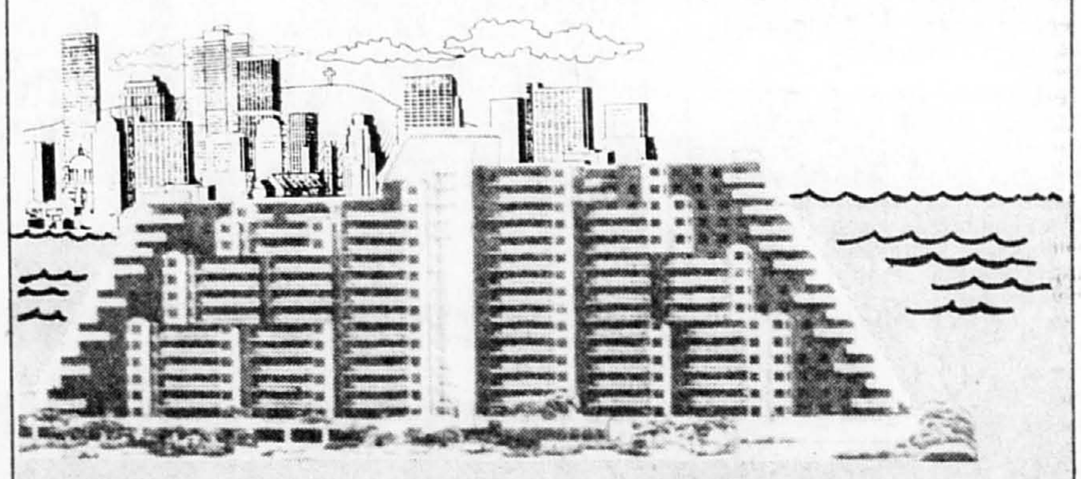
clermont
Chevrolet Oldsmobile inc.

METRO

5363, St-Denis, Montréal
LAURIER 279-6301

Un style de vie
L'IMMEUBLE
LE PLUS PRESTIGIEUX À MONTRÉAL

Appartements luxueux en location, à quelques minutes du centre-ville.
Face au majestueux St-Laurent.



- Piscine, bain sauna, tourbillon.
- Tennis, racquetball, ping-pong.
- Salles d'exercice, billard, réception.
- Stationnement intérieur vaste.
- Sécurité 24 heures.
- Appartements de 1200 à 1800 pieds avec immense balcon, terrasse.
- Fenestration maximale, vue sur le fleuve et le centre-ville.
- Piste de jogging, cyclable, golf et tennis intérieur à 2 minutes.

LES JARDINS DE L'ARCHIPEL

BUREAU DE LOCATION ET DE VENTE
30, Berlioz Rive, suite 103, Île-des-Soeurs
767-5363

la presse 100 ans
PÊLE-MÊLE

SEULEMENT 9,99$ 2 LIGNES POUR 6 JOURS CONSÉCUTIFS

POUR INSÉRER VOS ANNONCES COMPOSEZ
285-7111
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 h à 17 h
Faites vites, ça ne durera pas longtemps!

- PÊLE-MÊLE est une rubrique dans la section des annonces classées de LA PRESSE qui s'adresse aux particuliers*.

Profitez de cette offre plus qu'intéressante et placez vos annonces dans PÊLE-MÊLE pour la modique somme de 9,99$ (6 parutions de 2 lignes). PÊLE-MÊLE se mêle de tout, sauf des immeubles, services et véhicules motorisés.

N.B. — Vu les conditions particulières de cette offre, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut, d'autre part, se prévaloir du privilège d'annulation, en tout temps à partir de la première publication, mais telle annulation n'altère en rien la facturation qui s'établira obligatoirement sur 6 jours de publication.

* Non valide pour les entreprises commerciales.

AU LMC

Le Quatuor Orford a joué comme un grand quatuor

QUATUOR A CORDES ORFORD — Andrew Dawes et Kenneth Perkins (violons), Terence Helmer (alto) et Denis Brott (violoncelle). Hier après-midi, Pollack Hall de l'université McGill. Présentation: Ladies' Morning Musical Club.

Programme
Quatuor no 22, en si bémol majeur, K.589 (1790)...Mozart
Quatuor no 1 (1970)...R. Murray Schafer
Quatuor no 1, en do mineur, op.51 no 1 (1873)...Brahms

Le Quatuor Orford existe depuis bientôt vingt ans et il n'a connu à ce jour qu'un changement d'effectif: le violoncelle, en 1980. Cette continuité a donné à notre premier quatuor canadien une cohésion qui ne s'est à peu près jamais démentie et qu'on a encore une fois admirée hier.

CLAUDE GINGRAS

Très réussi dans ses trois étapes, le programme restera cependant mémorable pour le Brahms — Quatuor en do mineur, op.51 no 1. L'oeuvre est considérable à tous égards: par sa durée et par la concentration qu'elle exige autant des auditeurs que des exécutants. Et cette concentration, on la retrouva des deux côtés de la rampe. D'une part, le Orford joua comme cet authentique grand quatuor qu'il sait être parfois, alors que la même pensée circule d'un pupitre à l'autre, que les archets tombent parfaitement ensemble. D'autre part, l'auditoire le plus sérieux de Montréal a suivi l'exécution dans le silence le plus absolu et le plus agissant qui se puisse rêver. Sublime. Je ne reprocherai même pas au Orford d'avoir omis la reprise au premier mouvement. Mais il faut regretter de sa part une concession qui n'est pas nécessaire au Ladies' Morning. Pourquoi avoir brisé le climat d'envoûtement en ajoutant un « bis » et, pis encore, une petite Valse de Dvorak (op.54 no 1) — même si l'oeuvrette en question fut jouée avec le plus grand art?...Oublions, pour mieux nous souvenir du reste.

Le programme s'ouvre avec un Mozart: Quatuor K.589, deuxième des trois Quatuors dits « Prussiens », c'est-à-dire dédiés au roi de Prusse. Le monarque était bon violoncelliste, ce qui explique que Mozart y ait mis le violoncelle en évidence. Ce qui excusera aussi Denis Brott d'y avoir un peu tiré la couverture. Mozart a placé dans le K.589 l'un de ses menuets les plus originaux, les plus dramatiques, et le Orford lui a donné une dimension exceptionnelle. Le groupe fait la reprise au premier mouvement mais, fort étrangement, le premier-violon ignore toutes les indications de staccato à la toute fin du larghetto.

Une oeuvre canadienne complète le programme: premier Quatuor de R. Murray Schafer, daté de 1970, et enregistré à la fois par le Quatuor Orford et par le Quatuor Purcell. En un seul mouvement d'une durée de quelque 15 minutes, l'oeuvre comporte un élément descriptif — les quatre instruments semblent d'abord « soudés » les uns aux autres (le terme est de Schafer), puis ils se libèrent, puis entrent en conflit — et elle exige la plus haute virtuosité notamment au plan des effets sonores. Le Orford a traduit la partition avec exactement la tension et la couleur requises.

REMISE DES OSCARS, CE SOIR

«Terms of Endearment» raflerait les honneurs

HOLLYWOOD (AFP) — Seuls deux hommes au monde connaissent depuis samedi les vainqueurs des Oscars 1983 (bien 1983) qui seront révélés au commun des mortels ce soir au Music Center de Los Angeles selon un rituel immuable.

Frank Johnson et Steve Kaplan partagent en effet la responsabilité de dépouiller les bulletins de vote envoyés par les 4 000 membres de l'Académie des arts et sciences cinématographiques qui décident des Oscars. Le décompte des voix s'est achevé samedi, mais le nom des lauréats, placé dans des enveloppes scellées, restera secret jusqu'à ce que commence le grand « show » du cinéma américain ce soir à Hollywood.

Pratiquement tous les spécialistes estiment que « Terms of Endearment » (Tendres passions), comédie dramatique avec Shirley MacLaine et Debra Winger, est assuré de rafler une bonne partie des Oscars les plus importants, notamment celui de meilleur film.

Cet Oscar est le plus convoité par les studios, car il assure au film primé une nouvelle carrière. On estime dans la profession que les retombées financières pour un film couronné aux Oscars est de l'ordre d'au moins 10 millions de dollars sur le marché américain. Mais la manne peut être bien supérieure et « Gandhi » a rapporté 16 millions de dollars après sa victoire aux Oscars l'année dernière, qui sont venus s'ajouter aux 38 millions obtenus antérieurement.

« Terms of Endearment », qui a déjà rapporté une fortune à la Paramount, est en compétion avec « The Right Stuff » (L'étoffe des héros), sans doute son adversaire le plus sérieux, « The Big Chill » (Les copains d'abord), « Tender Mercies », et « The Dresser » (L'habilleur), seul film britannique en présence.

Par contre, la Grande-Bretagne est représentée en force pour l'Oscar du meilleur acteur où quatre britanniques - Tom Courtenay, Albert Finney, Tom Conti et Michael Caine - sont opposés au seul comédien américain en lice, Robert Duvall. Ce dernier pour son interprétation dans « Tender Mercies » fait figure de favori.

Pour l'Oscar du meilleur rôle féminin, la lutte paraît réduite aux deux vedettes de « Terms of Endearment », Shirley MacLaine et Debra Winger. Malgré la présence du Suédois Ingmar Bergman, le nom qui revient le plus souvent pour l'Oscar de meilleur réalisateur est celui de James Brooks, qui a signé son premier film avec « Tendres passions ».

Cependant le film de Bergman, « Fanny et Alexandre », fait figure de favori pour l'Oscar du film étranger où il est en concurrence avec « Coup de foudre » (France), « Le bal » (Algérie), « Carmen » (Espagne), et « Job's Revolt » (Hongrie).

La cérémonie des Oscars est peut-être autant un événement cinématographique que télévisuel. La soirée sera comme à l'accoutumée retransmise en direct à la télévision américaine, et cette année par 75 télévisions étrangères, un record. Au total, plus de 350 millions de téléspectateurs devraient suivre l'événement.

La 56ème cérémonie des Oscars, aujourd'hui à Hollywood, sera marquée par une innovation importante, mais qui devrait passer totalement inapercue: la statuette en or remise aux lauréats a changé de fabricant.

La compagnie « Dodge Trophies and Awards », qui depuis 1931 avait l'honneur de fabriquer les Oscars, a en effet fermé ses portes et l'Académie des arts et sciences cinématographiques a confié cette tâche à la société Owens.

La statuette, faite d'un mélange de cuivre, d'étain et d'antimoine, plaqué de nickel et d'or à 24 carats, garde cependant sa forme traditionnelle: un homme nu serrant une épée contre sa poitrine.

Finale de championnat de la LNI

(PC) — A sa première saison dans la Ligue nationale d'improvisation, l'équipe des Rouges a remporté rien de mois que le championnat de la saison régulière. La formation de Québec passe ainsi directement à la grande finale contre les champions défendants, les Noirs.

Après un début chancelant à leur match d'ouverture contre les Bleus, les Rouges ont dominé régulièrement leurs adversaires. Devant le public de Québec, au centre François-Charron, ils n'ont perdu qu'un seul de leurs huit matches à domicile.

« Il n'y a jamais eu de favoritisme flagrant. Dans ce cas, c'est sûr que ça aurait été plate », répond Pierrette Robitaille, des Rouges, à cette question (que tout le monde se pose) de savoir si la partisanerie du public a pu aider la seule formation de la LNI défendant les couleurs de la Vieille Capitale.

Championne des compteurs et donc gagnante de la coupe Beaujeu, Robitaille reconnait cependant que « devant deux bonnes impros, le sentiment d'appartenance peut parfois faire pencher la balance du vote », que ce soit à Québec ou à Montréal.

Ce soir à l'Université du Québec à Montréal, devant les caméras de Radio-Québec, les deux équipes finalistes aimeraient bien s'exécuter pour l'amour de l'art, plus que pour la coupe Charade elle-même.

Incidemment, pour ne pas affronter les Oscars à une chaîne américaine, Radio-Québec a avancé de 90 minutes la diffusion de la partie. D'ailleurs, le fait d'avoir atteint la finale télévisée enlève déjà un peu de pression, admet-on des deux côtés.

CHOIX D'ÉMISSIONS

PAR LOUISE COUSINEAU

19:30 — La Soirée de l'Impro
La finale. Les deux meilleures équipes de la saison, les Rouges de Québec et les Noirs de Montréal, s'affrontent dans cette partie de championnat.

20:00 — Academy Awards Preview 84
Si vous êtes vraiment maniaque des Oscars, vous pourrez passer votre rage d'ici à 21h. Regardez cette émission qui présentera des interviews avec les vedettes mises en candidature.

21:00 — The 56th Annual Academy Awards
La grande soirée de l'année, même si vous n'allez jamais au cinéma. Animée par Johnny Carson. À voir surtout pour les belles robes et les mines déconfites des perdants. Shirley MacLaine sera sans doute la meilleure actrice pour Terms of Endearment, le film qui a fait monter les parts des compagnies de papiers mouchoirs. On promet trois heures, mais ce sera sans dopute plus long.











Les Beatles en 1964.

Le musée des Beatles ouvre

LIVERPOOL (AP) — Le premier musée du monde consacré aux Beatles, abritant plus de 1 000 objets et souvenirs ayant trait au groupe, a ouvert ses portes hier au coeur de Liverpool dans le quartier des boîtes de nuit où les quatre musiciens britanniques avaient fait leurs débuts il y a plus de 25 ans.

Queenie Epstein, la mère de l'ancien gérant des Beatles, Brian Epstein, a inauguré Beatle City devant quelque 300 admirateurs, au cours d'une brève cérémonie à l'ancien entrepôt de Seel Street transformé en musée.

« L'ouverture a été un énorme succès et a bouleversé certains fans qui étaient en larmes », a déclaré Ron Smith, porte-parole du musée. Le musée présente les instruments originaux des Beatles, des costumes, des films, des débuts du groupe « jusqu'à la mort tragique de John Lennon », a-t-il précisé.

On peut voir par exemple le bus qui a servi à tourner *Magical Mystery Tour*, la Mini-Cooper modifiée de Ringo Starr, le certificat de mariage de John Lennon avec Cynthia Powell, des affiches et de nombreuses photos prises par les quatre Beatles lors de leurs tournées.

Le musée, créé à l'initiative de Terry Smith, frère de Ron Smith, a été financé par l'Office du tourisme britannique et la municipalité de Liverpool. L'entrée coûte environ $4 et la visite dure environ 75 minutes. Il devrait enregistrer 500 000 entrées d'ici la fin de l'année, a affirmé Ron Smith.

"J'ai adopté le gaz naturel et je m'en félicite!"

Je me sens très à l'aise de parler des avantages du gaz naturel: ça fait déjà plusieurs années que je l'utilise à la maison. À l'époque, il n'y avait pas de subventions pour la conversion au gaz naturel comme c'est le cas aujourd'hui. Il n'en demeure pas moins que je considère toujours cette conversion comme l'une de mes très bonnes décisions.

Je profite maintenant de la plus économique des principales sources d'énergie. Et pas besoin de se faire de souci pour l'avenir parce que nous en avons en abondance.



Le gaz naturel a bien d'autres qualités: c'est une source d'énergie propre qui ne pollue pas l'environnement et son efficacité a fait ses preuves. Appuyée par une technologie de pointe, cette source d'énergie s'affirme de plus en plus chez nous. La demande de gaz naturel connaît d'ailleurs une croissance constante dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel, même qu'on l'utilise de plus en plus comme carburant pour véhicule automobile.

En choisissant le gaz naturel, j'ai fait comme plus de 160 000 abonnés de Gaz Métropolitain; je suis devenu, moi aussi, un bâtisseur de pays chaud!

Jean Lafrenaye

SALUT, BÂTISSEURS DE PAYS CHAUD!

Gaz Métropolitain

Pour tout renseignement sur la conversion au gaz naturel, composez **(514) 598-3333**

Groupe Marketel

LA VENTE ANNIVERSAIRE SIMPSONS TOUT UN ÉVÉNEMENT!



89.00

LE TÉLÉPHONE SANS FIL «PROSONIC»... UNE VALEUR SÛRE CHEZ SIMPSONS

1. TÉLÉPHONE SANS FIL «PROSONIC» vous permettant de tenir une conversation téléphonique du terrain de tennis, du jardin ou de tout autre endroit. **De plus, le bas prix Simpsons** en fera parler plusieurs! Comprend unité de base profilée pour recharger le téléphone. Modèle CP12W.

- Profitez du côté pratique d'un téléphone sans fil.
- Fonctionne jusqu'à 700' de l'unité de base.
- Peut prendre appels à l'intérieur comme à l'extérieur.
- Bouton de rappel du dernier numéro composé.
- **Compatible avec système à cadran rotatif ou boutons-poussoir.**
- **Dispositif de verrouillage pour en empêcher l'utilisation.**

Rayon 203, téléphones, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement.



La Vente anniversaire Simpsons
Tout un événement! Elle nous revient encore plus intéressante que jamais. Un cahier de 32 pages couleurs remplis de valeurs sûres et d'économies époustouflantes. Maintenant jusqu'au samedi 21 avril 1984.

Simpsons MD

1 123 456 789 0

CENTRE-VILLE - Ste-Catherine & Metcalfe FAIRVIEW - Pointe-Claire LES GALERIES D'ANJOU - Ville d'Anjou
LE CARREFOUR LAVAL - Chomedey, Laval LES PROMENADES ST-BRUNO - St-Bruno